

**PORTRAITS STATISTIQUES
RÉGIONAUX
2000-2007**



Conseil National de la
Formation Professionnelle
Tout au Long de la Vie

OUVRAGE ÉDITÉ PAR LE CNFPTLV

Directrice de publication	Françoise Amat
Coordination	Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet
Auteurs et relecteurs	Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet, Christophe Usselio La Verna
Conception maquette	Christian Campo
Imprimé par	Céreq, Marseille

Le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie et le Céreq remercient tous les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.

Le Groupe statistique pour l'évaluation (GSE) est un groupe permanent animé par le Céreq dans le cadre de l'activité de la commission de l'évaluation du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV). Il regroupe les différents services statistiques de l'État : la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (DEPP), la Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques du ministère de l'Emploi (DARES) et l'INSEE. Il associe à ses travaux sept observatoires régionaux emploi formation (GIP-CARIF Île-de-France, OREF Bretagne, Bourgogne, Centre, Lorraine, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur).



**PORTRAITS STATISTIQUES
RÉGIONAUX
2000-2007**

> SOMMAIRE

Avant-propos	5
Introduction	7
Portraits régionaux	19
Alsace	21
Aquitaine	27
Auvergne	33
Basse-Normandie	37
Bourgogne	41
Bretagne	47
Centre	53
Champagne-Ardenne	59
Corse	65
Franche-Comté	71
Guadeloupe	77
Guyane	81
Haute-Normandie	85
Île-de-France	91

Languedoc-Roussillon	97
Limousin	103
Lorraine	109
Martinique	115
Midi-Pyrénées	119
Nord-Pas de Calais	125
Pays de la Loire	131
Picardie	137
Poitou-Charentes	143
Provence-Alpes-Côte d'Azur	149
Réunion	155
Rhône-Alpes	159
Annexes	165
Liste des indicateurs : définitions et sources	167
Liste des indicateurs : période d'observation	171
Liste des OREF	173

AVANT-PROPOS

> Les portraits statistiques régionaux : un travail conduit dans le cadre de la mission d'évaluation des politiques régionales du CNFPTLV

Créé par la loi sur la formation professionnelle et le dialogue social du 4 mai 2004 et le décret du 24 février 2005, le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) est la seule instance nationale de concertation rassemblant tous les acteurs, décideurs et financeurs de la formation professionnelle, qu'il s'agisse de l'État à travers ses différents ministères, des 26 conseils régionaux, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs qui représentent l'ensemble des branches et des entreprises, des représentants des chambres consulaires et des organismes intéressés à la formation, ainsi que des parlementaires et des personnalités qualifiées.

Les missions qui lui ont été confiées par cette loi sont les suivantes :

- favoriser au plan national la concertation entre les acteurs pour la conception des politiques de formation professionnelle et le suivi de leur mise en œuvre en liaison avec les CCREFP² ;
- évaluer les politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle continue, en liaison avec les travaux conduits par les CCREFP, et transmettre tous les trois ans le rapport d'évaluation au Parlement ;
- établir à destination du Parlement un rapport annuel sur l'utilisation des ressources financières affectées à la formation professionnelle tout au long de la vie et à l'apprentissage et assurer un contrôle régulier de l'emploi de ces fonds.

Pour évaluer les politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue, le Conseil a estimé qu'il fallait comprendre les contextes dans lesquels ces politiques se développent. La capitalisation de données structurelles et contextuelles sur l'ensemble des régions concernant la formation initiale et professionnelle et l'insertion des jeunes, ainsi que leur analyse constituent des garanties importantes de l'objectivation des débats sur l'évaluation. La base de données du « GSE » (groupe statistique pour l'évaluation¹) a donc été créée et s'est développée depuis (on compte aujourd'hui 180 indicateurs), dans le sens de la construction d'un ensemble d'indicateurs pérennes pour l'évaluation. Le Céreq, en tant que maître d'œuvre, est détenteur de cette base de données régionales.

¹ Animé par le Céreq, le GSE du Conseil national regroupe les différents services statistiques de l'État (DEPP, DARES) et l'INSEE. Il associe à ses travaux des OREF. Des séries statistiques ont été mises en commun pour constituer une base de données nécessaire à la mission d'évaluation du Conseil national. Cette base est consultable à l'adresse suivante : www.cereq.fr/gse.htm.

² Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle.

À partir de cette base, le Conseil national a réalisé l'ouvrage *Géographie de la formation professionnelle* en 2007 et, en 2011, les *Portraits statistiques régionaux* présentés ci-après. La commission de l'évaluation a donc confié au CEREQ et au GSE le soin de réaliser ce travail.

La loi du 24 novembre 2009 étend les missions d'évaluation du Conseil national. Dès lors, l'actualisation, l'enrichissement et l'exploitation régulière de la base de données deviennent plus que jamais nécessaires à la conduite de ces évaluations.

> Pourquoi réaliser des portraits statistiques régionaux ?

Les portraits statistiques régionaux visent à produire un éclairage comparé des politiques de formation professionnelle mises en œuvre au niveau régional, des conditions d'insertion professionnelle des jeunes et du contexte socio-économique dans lequel elles s'inscrivent. Ils cherchent à caractériser les situations et évolutions régionales à l'aide des indicateurs renseignés par les différents producteurs nationaux de données³.

Les portraits devraient constituer un outil très utile pour les acteurs et décideurs dans la compréhension historique des contextes locaux et des politiques d'emploi-formation mises en place dans les territoires. Cet exercice interrégional permet de caractériser les politiques de formation professionnelle qui ont été mises en œuvre en région, tout en les replaçant dans leur contexte territorial. S'il est important d'avoir une lecture par région du contexte, des évolutions concernant la formation initiale et continue et de l'insertion des jeunes, l'analyse transversale, interrégionale, est essentielle pour apporter des matériaux à l'évaluation.

Pour réaliser ce travail, le groupe statistique pour l'évaluation a sélectionné dans la base une trentaine d'indicateurs communs à toutes les régions, considérés comme étant les plus pertinents⁴. S'agissant du choix des indicateurs, il est important de rappeler que les thèmes aussi essentiels que la formation continue des salariés financée directement par les entreprises ou, pour partie, l'activité des OPCA, ainsi que la formation continue des salariés relevant des fonctions publiques, ne sont pas abordés. En-effet, dans tous ces domaines, il est difficile de disposer de données statistiques régionalisées.

Les portraits qui sont présentés dans cet ouvrage font suite à deux précédentes éditions et prennent tout leur sens dans cette continuité. Ils permettent de rendre compte d'évolutions structurelles de long terme des configurations éducatives différentes selon les régions. Leur ambition n'est donc pas de coller à l'actualité mais de poser les jalons d'une analyse sur longue période. Ils se heurtent d'ailleurs aux limites inhérentes aux informations statistiques disponibles, tant au niveau du calendrier d'actualisation des données que du champ couvert par les sources statistiques.

Cette troisième édition des portraits statistiques régionaux couvre la période 2000-2007. Ce choix a été fait en tenant compte des différentes contraintes de la statistique publique. Cette période peut être considérée par les différents décideurs comme étant en décalage par rapport aux préoccupations actuelles en région. Le besoin de connaissance précise et actuelle de leurs territoires est essentiel dans l'élaboration des contrats de plan régionaux de développement des formations professionnelles (CPRDFP) et des différents schémas régionaux (SRDE, SRADT...). Pour autant, les portraits statistiques régionaux, ne sont pas des diagnostics, ni des états des lieux de la relation emploi-formation en région tels que l'on peut les retrouver dans les CPRDFP. Les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF) contribuent parfaitement à ce travail préalable à la définition des orientations du contrat.

³ Ces indicateurs, présents dans la base du GSE, sont organisés en quatre grandes dimensions : contexte démographique, économique et d'emploi ; système de formation initiale et formation professionnelle ; dispositifs de formation post-initiale ; insertion des jeunes.

⁴ Pour consulter la liste complète des indicateurs retenus, se reporter à l'annexe de l'ouvrage.

Le fait qu'ils n'abordent pas les évolutions récentes consécutives à la crise et aux évolutions réglementaires survenues depuis n'entame en rien leur intérêt puisque leur objectif n'est pas de rendre compte d'évolutions conjoncturelles mais de capitaliser des informations éclairant les évolutions structurelles de long terme. Pour mémoire, depuis 2007 le paysage a changé. La crise économique et sociale de 2008 a forcé les acteurs et décideurs de la relation emploi-formation à réagir au coup par coup face aux bouleversements économiques et sociaux (fermetures d'entreprises, montée croissante du chômage, difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail, volonté de « former plutôt que licencier »...). Dorénavant, il s'agit d'accompagner les mutations économiques et surtout de les anticiper. C'est dans ce contexte que s'inscrit, dès 2009, la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle du 24 novembre (création d'un droit à l'information et à l'orientation, création du FPSPP⁵, élaboration en région d'un CPRDFP, renforcement des missions d'évaluations du Conseil national...). L'incidence de ces évolutions sera observée lors d'une prochaine édition des portraits.

Les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation ont apporté leur contribution aux portraits statistiques régionaux, à la fois par une relecture critique des synthèses régionales et par la rédaction d'un « zoom » d'actualité en région. Cet encadré permet de prendre en considération les évolutions contextuelles et législatives depuis 2007. « L'impact et les conséquences de la crise sur l'emploi-formation » ; « le développement de l'apprentissage » ; « les évolutions de l'appareil de formation » ; « le secteur sanitaire et social » ; « le développement durable » ; « la lutte contre l'illettrisme » ; autant de thématiques évoquées par les OREF qui illustrent cet ouvrage.

⁵ Fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

INTRODUCTION

> 2000-2007, trois grandes tendances de fond : le glissement de la population et de l'activité vers le sud et l'ouest de l'Hexagone, la concentration des activités métropolitaines, l'importance croissante de l'économie « présenteielle »

Tant d'un point de vue économique que démographique, les évolutions régionales divergent sur la période 2000-2007. Les produits intérieurs bruts (PIB) des régions de l'ouest et du sud ont progressé plus vite que sur le reste du territoire. Elles ont été moins pénalisées par le poids des secteurs industriels en déclin. Mais pas seulement. Au-delà d'une structure des activités économiques qui leur est favorable, elles bénéficient d'une attractivité résiduelle – que l'Insee qualifie de « géographique ». Elle traduit l'image positive dont elles bénéficient en termes de « qualité de vie » réelle ou supposée. Plus que dans un passé récent, l'évolution économique et l'évolution de la population sont congruentes et les régions dont le PIB a augmenté le plus vite sont également celles où la croissance de la population est la plus nette. Entre 2000 et 2007, elles dessinent un arc ouest-sud qui, de la Bretagne à la région Rhône-Alpes, suit successivement l'Atlantique, les Pyrénées et la Méditerranée. L'Île-de-France connaît, elle, une évolution moyenne car l'effet positif de la structure très tertiaire de son activité est contrebalancé par une attractivité géographique plutôt négative. Toutes les autres régions ont connu un dynamisme économique et démographique nettement plus limité. Deux représentations démographiques traditionnelles du territoire métropolitain deviennent obsolètes : le « croissant fertile »¹ ne l'est plus et la « diagonale du vide »² se peuple. Outre-mer le fossé se creuse entre, d'une part la Guyane et la Réunion dont la population continue d'augmenter à un rythme très rapide, et, d'autre part, la Guadeloupe et la Martinique qui vieillissent et où la population croît désormais moins vite qu'en métropole.

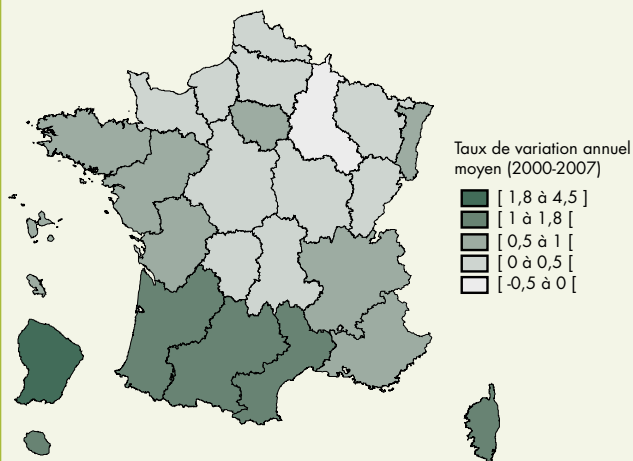
En dépit de son caractère très énergivore, intenable à long terme, l'évolution de l'occupation de l'espace est conduite par la dilatation des centres urbains : les espaces périurbains portent l'essentiel de la croissance démographique alors que l'emploi reste très concentré dans les pôles urbains ou dans les pôles de l'espace rural. Entre 1994 et 2008, les distances domicile-travail se sont accrues de 26 % dans l'espace rural et de 10 % dans les grandes agglomérations. Néanmoins, contrairement à la décennie précédente, quasiment tous les espaces du paysage français ont retrouvé une dynamique de croissance démographique entre 1999 et 2006 : les villes-centres (+0,3 % par an) et surtout les espaces ruraux (+0,7 % par an). Pour autant, l'origine de cette croissance oppose les deux types d'espaces : les villes-centres connaissent un excédent des naissances sur les décès tandis que les espaces ruraux bénéficient plutôt d'un excédent migratoire. Néanmoins, seuls les espaces ruraux qui se situent au sud-ouest d'une ligne qui relie le Finistère à la Haute-Savoie participent à cette « revitalisation rurale ».

¹ Cette zone de forte fécondité féminine contournait l'Île-de-France par le nord. Partant de la Basse-Normandie, elle se terminait en Franche-Comté, en englobant la Picardie, le Nord-Pas de Calais, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace.

² Ce terme désigne la bande diagonale du territoire métropolitain allant de la Meuse aux Landes où les densités de population sont très faibles (moins de 30 habitants par km²) par rapport au reste de la France. Ces territoires avaient particulièrement souffert successivement de l'exode rural des XIX^e et XX^e siècles, et du phénomène de métropolisation qui renforce les zones denses du pays depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.

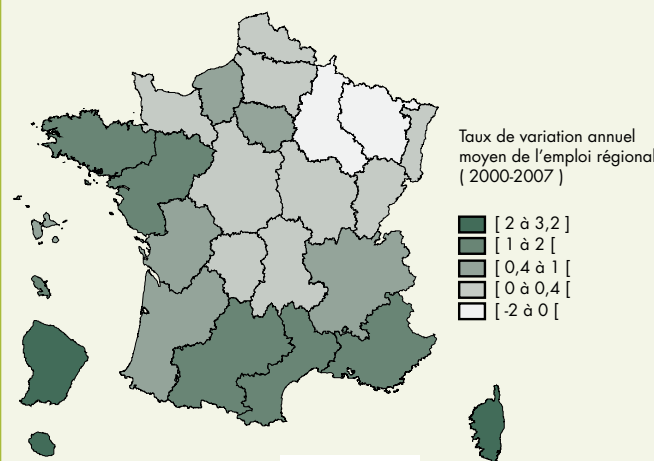
Deux logiques d'attractivité ont constitué le principal moteur du développement des territoires au cours de la dernière décennie : la concentration métropolitaine et l'économie « présente », dans le premier cas un noyau urbain attire des facteurs de production et des activités nouvelles, dans le second un espace résidentiel attire des revenus et de l'activité par l'intermédiaire de nouvelles populations qui s'installent – qu'il s'agisse de résidents permanents, de résidents semi-permanents ou de touristes. Si l'on s'abstrait des frontières régionales et que l'on observe l'évolution du territoire à partir de la grille des zones d'emploi³ il apparaît que la concentration des activités à très haute valeur ajoutée s'intensifie dans l'agglomération parisienne, Paris étant la seule ville française appartenant au réseau des « villes globales » qui impulsent le fonctionnement de l'économie mondialisée. L'expansion est particulièrement nette dans la couronne sud-ouest parisienne sur un arc partant de Cergy et terminant à Evry en passant par Orsay. Elle nourrit la réflexion actuelle sur le « Grand Paris ». Les métropoles régionales qui ont tiré profit du mouvement de décentralisation se développent également avec l'expansion de leurs fonctions « métropolitaines ». Un développement amplifié pour les plus grandes qui sont dotées de grands pôles universitaires. Le mouvement s'accompagne d'un étalement urbain, la population s'installant plutôt en périphérie. Hors des zones urbaines, dans l'espace rural interstitiel le contraste est fort entre les anciens territoires industriels ou agricoles déclinant et vieillissants qui couvrent le nord et le nord-est du pays et les territoires ruraux du sud et du sud-ouest qui bénéficient de l'apport de populations nouvelles travaillant ou ayant travaillé ailleurs, mais générant par leur présence activités (commerce, services, immobilier) et revenus.

> Évolution de la population française entre 2000 et 2007



Source : INSEE, estimation au 1^{er} janvier.

> Évolution de l'emploi régional entre 2000 et 2007



Source : INSEE, estimation d'emplois 2000 et 2007

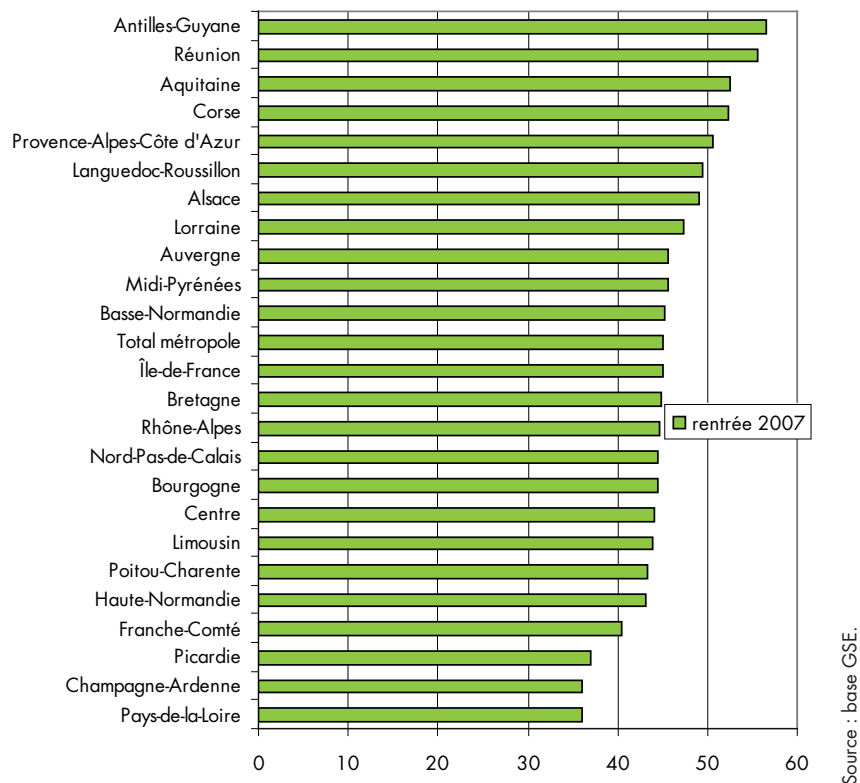
> La scolarisation des jeunes ne progresse plus et l'insertion des jeunes sortants de l'enseignement secondaire se dégrade fortement

Hors de la Guyane et de la Réunion, la scolarisation des jeunes ne progresse plus en France. Depuis l'an 2000, aux alentours de 83 % des jeunes de 16 à 19 ans et 33 % des jeunes de 20 à 24 ans sont scolarisés. Selon les années un petit peu plus ou un petit peu moins. De même, la proportion de bacheliers par génération oscille autour de 62 %. Seules les « sorties sans qualification »⁴, qui passent de 7,3 % en 2000 à 5,8 % en 2007, continuent de diminuer. Néanmoins, cette mesure du dysfonctionnement scolaire tend à être abandonnée au profit des sorties « sans diplôme » du système éducatif qui sont utilisées dans les comparaisons internationales. Ces dernières évoluent beaucoup moins. Appréhendées au travers des enquêtes « Génération » successives, elles étaient évaluées à 18 % d'une génération en 2001, à 17 % en 2004 et à 18 % en 2007.

³ L. Labosse, « Attractivité des territoires : 14 types de zones d'emploi », in *La France et ses régions*, INSEE, 2010.

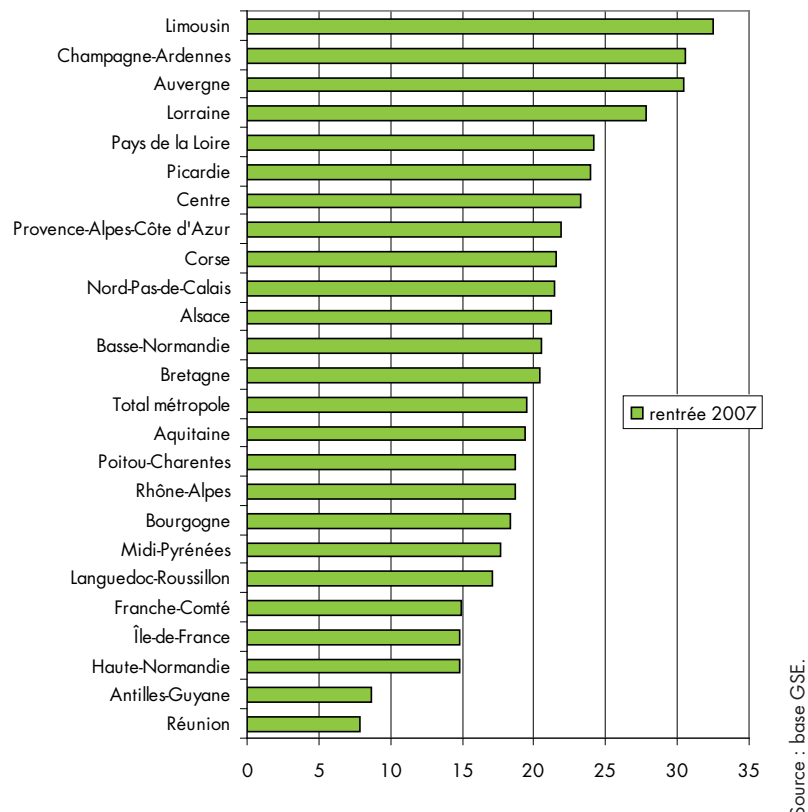
⁴ Les « sorties sans qualification » regroupent tous les abandons de scolarité se produisant au collège et celles qui se produisent au cours de la première année de CAP ou de BEP, au sein de l'enseignement professionnel ou en apprentissage. À celles-ci s'ajoutent les sorties consécutives à un échec à l'examen terminal – CAP ou BEP – lorsque l'on parle de « sorties sans diplôme ».

> **Part des inscrits en premier cycle universitaire parmi les nouveaux inscrits entrant dans le supérieur**



Lecture : dans les Pays de la Loire, 36 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur en 2007 sont inscrits en 1^{er} cycle universitaire

> **Part des inscrits en licence professionnelle parmi les étudiants en licence à l'université**



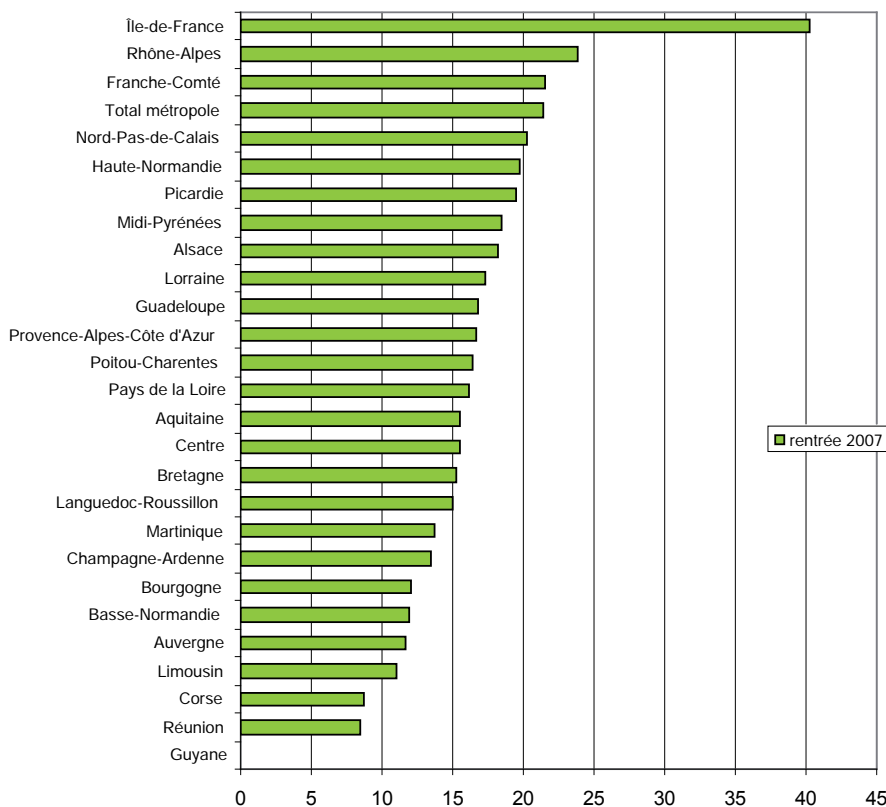
Lecture : à la Réunion, 7,9 % des étudiants en licence en 2007 sont inscrits en licence professionnelle.

Un palier structurel est atteint qui semble difficile à dépasser en l'absence de réformes profondes des premières étapes de la formation initiale. Pour autant des réallocations se produisent au sein de la population scolarisée. Si les orientations vers l'enseignement professionnel en fin de troisième évoluent peu (38 % en moyenne), la part de l'enseignement technologique à l'issue de la seconde a tendance à diminuer au profit des filières générales et la proportion des baccalauréats technologiques parmi l'ensemble des baccalauréats diminue entre 2000 et 2007. Surtout, à l'entrée dans l'enseignement supérieur, la part relative des inscriptions à l'université poursuit son déclin au profit des classes préparatoires aux grandes écoles et des filières spécifiques (écoles d'ingénieurs non universitaires, universités de technologie, établissements d'enseignement supérieur non rattaché aux universités, écoles d'art et de la culture, facultés privées, école paramédicales et de formation sociale, etc.). La part des entrées de nouveaux bacheliers en IUT ou STS évolue peu mais les poursuites d'études en licences professionnelles se multiplient. La part des inscrits en licence professionnelle parmi l'ensemble des inscrits en licence est ainsi passée de 12 % en 2004 à 21,5 % en 2008.

> La progression des formations en alternance sous contrat de travail, moins dynamique qu'au cours de la précédente décennie, concerne surtout le baccalauréat et l'enseignement supérieur

Sur le champ des formations en alternance sous contrat de travail, la hausse des niveaux de recrutements en apprentissage s'accélère. En 2000, sur 100 apprentis en formation, 69 préparaient un CAP ou un BEP et 14 un diplôme du supérieur ; en 2007 ils ne sont plus que 56 à préparer un CAP ou un BEP et plus de 21 sont dans l'enseignement supérieur. Mais, tous niveaux confondus, l'apprentissage progresse beaucoup moins qu'entre 1993 et 2000 ; au cours de cette période, pour cent jeunes de 16 à 25 ans, le nombre de contrats signés annuellement était passé de 1,5 à 3 ; entre 2000 et 2007 il n'est passé que de 3 à 3,4. L'alternance pilotée par les partenaires sociaux ne profite en rien de ce moindre dynamisme de l'apprentissage. Bien au contraire. En 2000, pour cent jeunes de 16 à 25 ans, 2,5 avaient signé dans l'année un contrat de qualification ou un contrat d'adaptation, en 2007 seuls 1,8 avaient signé un contrat de professionnalisation. Ce déclin a commencé en 2001 et n'est donc pas directement imputable à la réforme de ces contrats par l'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2004.

> Part des apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur parmi l'ensemble des apprentis



Source : base GSE.

> Note de lecture : en Île-de-France, 40 % des apprentis sont inscrits dans des formations préparant à un diplôme du supérieur.

> **Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2007**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAP et autres diplômes de niveau V (hors BEP)	192 359	186 202	181 771	177 845	178 807	182 059	187 137	190 690
BEP	52 974	51 244	50 395	47 490	46 467	46 554	48 254	48 604
Niveau IV	69 355	71 828	74 802	77 362	80 623	86 609	91 951	95 753
Niveau III	35 553	37 234	37 751	38 217	39 560	44 233	50 316	55 577
Niveau II	9 448	9 568	11 243	12 674	14 124	15 063	16 461	17 198
Niveau I	6 185	6 852	7 514	8 378	9 407	11 341	13 690	17 340
Total	365 874	362 928	363 476	361 966	368 988	385 859	407 809	425 162

Source : MEN-DEPP.

> **Part des stagiaires de la formation professionnelle pris en charge par l'UNEDIC (année 2007)**

Régions	moins de 26 ans	26 ans et plus
Limousin	5%	7%
Martinique	7%	8%
Réunion	2%	8%
Corse	4%	9%
Picardie	5%	11%
Basse-Normandie	4%	11%
Languedoc-Roussillon	6%	12%
Guadeloupe	1%	12%
Guyane	5%	12%
Poitou-Charente	6%	12%
Midi-Pyrénées	7%	13%
Pays-de-la-Loire	5%	13%
Île-de-France	4%	13%
Bretagne	8%	13%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3%	13%
Aquitaine	6%	14%
Centre	7%	14%
Haute-Normandie	6%	14%
Bourgogne	6%	14%
Total métropole	6%	14%
Nord-Pas de Calais	5%	14%
Auvergne	5%	15%
Franche-Comté	8%	18%
Lorraine	10%	18%
Rhône-Alpes	6%	21%
Alsace	6%	21%
Champagne-Ardenne	6%	22%

Source : base GSE.

> *Note de lecture : en Limousin, 5 % des chômeurs de moins de 26 ans entrés dans une formation en 2007 l'ont été dans le cadre d'une formation financée par l'UNEDIC.*

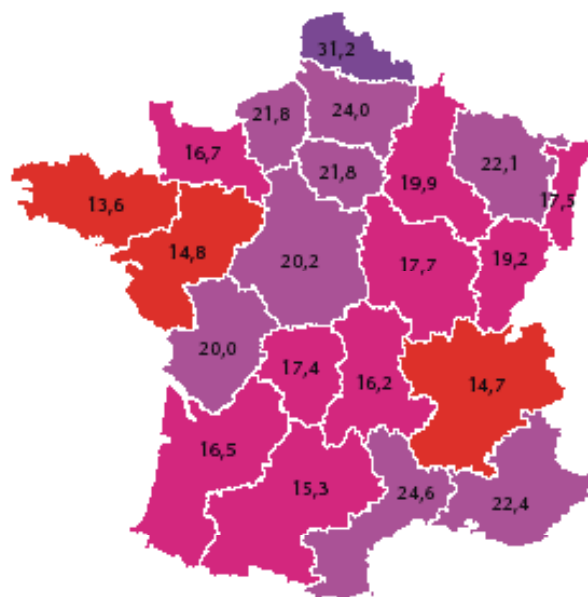
> L'implication de l'État dans la formation des demandeurs d'emploi se réduit

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi a très légèrement progressé entre 2003 et 2007 : pour les moins de 26 ans, la proportion de stagiaires rapportée au nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi passe de 13,4 % à 14,8 % pour les publics de moins de 26 ans et de 6,7 % à 7,3 % pour les publics adultes. Pour les publics jeunes et surtout pour les publics adultes, la part des stagiaires pris en charge dans le cadre d'une action de l'Etat (y/c AFPA) se réduit au profit de celles prises en charge dans le cadre des actions de l'UNEDIC et plus encore de celles des programmes régionaux de formation professionnelle. Ce qui est en tous points conforme à l'évolution progressive du paysage institutionnel. L'incidence territoriale des actions de reconversion cofinancées par l'UNEDIC est assez nette : ainsi, pour les publics adultes en 2007, les stages financés par l'UNEDIC rassemblent plus de 20 % des stagiaires en Rhône-Alpes, en Alsace et en Champagne-Ardenne et moins de 10 % en Limousin, en Martinique, en Corse et à la Réunion.

> L'insertion des jeunes sortants de l'enseignement secondaire est de plus en plus difficile

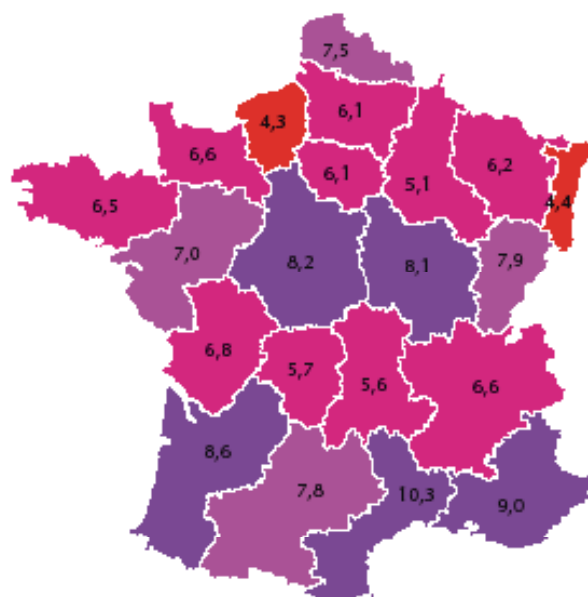
En matière d'accès des jeunes débutants au marché du travail, le fossé s'élargit entre les sortants de l'enseignement secondaire et les sortants diplômés de l'enseignement supérieur. Cela est clairement mis en évidence par les enquêtes « Génération ». Contrairement aux jeunes de la génération 1998 qui avaient bénéficié d'une embellie économique, les jeunes de la génération 2004 sont arrivés sur le marché du travail dans un contexte économique beaucoup plus difficile et leur accès au marché du travail s'est réduit. L'impact de cette dégradation distingue néanmoins nettement les sortants de l'enseignement secondaire des diplômés du supérieur : le taux de chômage moyen observé trois ans après la sortie du système éducatif – en 2001 pour la génération 98 et en 2007 pour la génération 2004 – est passé pour les premiers de 13 % à 20 % quand il ne s'accroissait que de deux points pour les seconds (de 5 % à 7 %). De plus, aucune liaison simple ne peut être établie entre l'insertion des premiers et celle des seconds. Si certaines régions cumulent à la fois une forte dégradation du taux de chômage de sortants du secondaire et des diplômés du supérieur (Lorraine, Franche-Comté, Nord-Pas de Calais et Alsace) et d'autres une relative stabilité des conditions d'accès à l'emploi pour les deux populations (Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Auvergne), la plupart des régions connaissent au contraire des évolutions divergentes pour les sortants du secondaire et les diplômés du supérieur. Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et PACA combinent une très faible dégradation du taux de chômage des sortants du secondaire à une forte dégradation pour les diplômés du supérieur, tandis que l'Île-de-France, le Limousin et la Bourgogne connaissent, à l'inverse, une forte augmentation du taux de chômage des sortants de l'enseignement secondaire et une moindre aggravation pour les diplômés du supérieur.

> Taux de chômage en 2007 des jeunes sortants du secondaire en 2004 (en %)



Source : base GSE.

> Taux de chômage en 2007 des jeunes sortants diplômés de l'enseignement supérieur en 2004 (en %)



Source : base GSE.

Enfin, la dégradation du taux de chômage ne signifie pas forcément l'accroissement de la population des jeunes marginalisés⁵ sur le marché de l'emploi. En d'autres termes, l'incidence de la mauvaise conjoncture peut se traduire par une précarisation qui affecte l'ensemble des jeunes sans multiplier nécessairement le nombre de jeunes qui, de façon pérenne, restent aux marges de l'emploi. Entre 1998 et 2004, selon les régions, quatre grandes formes sont observées :

- l'aggravation concerne à la fois le taux de chômage et la part des jeunes marginalisés : c'est le cas de l'Alsace, de l'Auvergne, du Centre, de la Haute-Normandie, de l'Île-de-France, de la Lorraine, du Nord-Pas de Calais et de la Picardie ;
- l'aggravation du taux de chômage n'a pas d'incidence notable sur la proportion de jeunes marginalisés : cela s'observe en Aquitaine, en Basse-Normandie, en Bourgogne, en Bretagne, dans le Limousin, les Pays de la Loire et en Rhône-Alpes ;
- l'aggravation du taux de chômage n'empêche pas l'amélioration de la situation des plus éloignés de l'emploi et la proportion de jeunes marginalisés diminue : c'est le cas en Champagne-Ardenne, en Franche-Comté, en Languedoc-Roussillon et en PACA ;
- les jeunes de la région ne sont pas impactés par la dégradation générale : le taux de chômage et la proportion de jeunes marginalisés ne changent pas (Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes).

Enfin, bien que d'une toute autre ampleur, les mêmes phénomènes sont observés dans les régions d'outre-mer : le chômage touche particulièrement les jeunes et la possession d'un diplôme améliore très significativement la situation des jeunes sur le marché du travail.

> La crise actuelle ne modifie pas la donne, elle conforte pour l'essentiel les tendances précédemment identifiées

Entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, la crise économique consécutive à l'effondrement du crédit hypothécaire, des bulles immobilières et de la solvabilité bancaire aux États-Unis et en Europe (Espagne, Irlande...) a provoqué en France une baisse de 600 000 emplois salariés dans le secteur marchand. L'industrie a été la plus impactée perdant 240 000 emplois directs et contribuant pour 60 % aux 180 000 emplois intérimaires supprimés⁶. La tendance s'est inversée entre le dernier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010 et des emplois ont à nouveau été créés (170 000 du quatrième trimestre 2009 au quatrième trimestre 2010). À la fin de l'année 2010, le bilan du « trou d'air » est lourd : sur l'ensemble de la période 2008-2010, la perte d'emplois en France atteint 430 000, soit une baisse de 2,6 %. Le secteur de l'industrie a été le plus impacté par les suppressions d'emplois. Il contribue à lui seul pour 70 % de la baisse et l'industrie continue à perdre des emplois fin 2010. Les secteurs de la construction et du commerce ont, eux, baissé respectivement de 3,8 % et 1,6 %. Seul le secteur des services marchands, hors intérim, a créé des emplois depuis début 2008 : 60 000 au total.

Ce sont les régions du nord-est, la Franche-Comté, la Lorraine, la Picardie, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne qui, déjà affectées avant la crise, ont proportionnellement perdu le plus d'emplois depuis 2008 : la baisse des emplois a été supérieure à 4,8 % entre le début 2008 et la fin 2010. Dans le Nord-Pas de Calais, la part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié marchand a également baissé de 7 points depuis 2002. Mais cette région constitue une exception parmi les régions de tradition industrielle puisque sur la période 2008-2010 la baisse de l'emploi salarié y est un peu moins marquée (-3,6 %). La région Nord-Pas de Calais a en effet débuté sa mutation économique plus tôt et n'est plus désormais que la 16^e région industrielle française, avec un quart de ses emplois dans ce secteur. La diversité de son tissu productif a donc atténué l'impact de la crise.

La structure de l'emploi en Bretagne, Pays de la Loire et Rhône-Alpes leur a permis d'amortir la crise. Entre 2008 et 2009, la situation de l'emploi dans ces régions a certes montré des signes de fragilité, mais la baisse a essentiellement concerné les intérimaires. Les suppressions d'emplois industriels se sont toutefois poursuivies (70 000 emplois), mais celles-ci ont été en partie compensées par la création de nouveaux emplois dans les services (38 000 créations).

⁵ Ayant travaillé moins de six mois au cours de leurs trois premières années d'activité.

⁶ S. Lacroix, « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », *Insee Première*, n°1295, mai 2010.

Les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Corse ont été moins touchées par la crise. Même l'industrie, principal secteur impacté en France, a mieux résisté dans ces régions que dans d'autres. C'est notamment le cas du secteur de la fabrication de matériels de transport dont les emplois dans ces régions se situent majoritairement dans la construction aéronautique et/ou spatiale, secteurs peu impactés par la crise à ce jour. Toutefois, dans ces régions du sud, dans lesquelles l'économie présente est importante, 31 % à 52 % des pertes d'emplois ont touché les secteurs de la construction et du commerce, contre 24 % au niveau national.

Avec une baisse de l'emploi de 2 % depuis le début 2008, contre 2,6 % en moyenne nationale, l'Île-de-France a bien résisté à la crise. La résilience de l'emploi francilien s'explique par la spécialisation sectorielle de son activité. En effet, les salariés du secteur marchand sont relativement moins présents dans les secteurs les plus touchés par la crise : seulement 12 % d'entre eux travaillent dans l'industrie, contre 24 % en province fin 2010. L'économie francilienne est davantage tournée vers les services, qui ont mieux résisté. En particulier, le secteur « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » occupe de nombreux salariés en Île-de-France. De même, les banques et les assurances, qui ont bien résisté à la crise, sont davantage implantées en Île-de-France. Enfin, contrairement à ce que l'on observe en province, les salariés d'Île-de-France travaillent plus souvent dans de grands établissements. Or, si ceux-ci créent moins d'emplois en période d'expansion, ils résistent davantage en période de crise et détruisent moins d'emplois.

Une inversion de tendance apparaît néanmoins dans deux régions : Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon. Dans une situation plutôt favorable avant la crise, avec une progression de l'emploi légèrement supérieure à la moyenne nationale, ces deux régions connaissent un retournement assez brutal. En Poitou-Charentes, l'évolution de l'emploi est depuis 2008 comparable à celle des régions les plus exposées, avec une baisse de 4,4 %. En Languedoc-Roussillon, où l'évolution de l'emploi sur la période 2002-2006 était supérieure à ce que l'on aurait pu attendre compte tenu de sa structure sectorielle, ce n'est plus le cas. Depuis 2008, l'évolution de l'emploi n'est plus que légèrement supérieure à l'évolution nationale (-2,4 % contre -2,6 %).

En dehors de ces deux derniers cas, la déclinaison de la crise sur le territoire ne fait donc que confirmer les tendances lourdes identifiées avant la crise : déclin de l'industrie manufacturière, importance croissante de l'économie présente et des activités tertiaires, en particulier des services à haute valeur ajoutée et des activités métropolitaines. Les régions d'outre-mer ont également connu une croissance négative en 2009 à l'exception de la Guyane qui n'a connu qu'une conjoncture maussade. Ici, la crise s'est surtout manifestée par une chute brutale de l'investissement et un assèchement des flux touristiques. Assèchement aggravé en Guadeloupe et en Martinique par un conflit social exceptionnel tant par son ampleur que par sa durée.

Il en va de même pour l'accès à l'emploi des nouvelles générations : la crise amplifie l'importance du signal que constitue le diplôme.

740 000 jeunes ont achevé leur formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007⁷. Leur trajectoire d'insertion s'est donc déroulée au cœur de la crise. En 2010, trois ans après leur sortie du système éducatif, 73 % d'entre eux travaillent et pour la majorité ils bénéficient d'un emploi à durée indéterminée dans le secteur privé ou d'un emploi de fonctionnaire ou assimilé dans la fonction publique. Cette moyenne est trompeuse. En réalité 85 % des diplômés de l'enseignement supérieur occupent un emploi contre moins de la moitié (48 %) pour les jeunes sortis sans aucun diplôme du système éducatif. La crise amplifie surtout les difficultés de ceux qui en connaissent déjà. Les non-diplômés ont des trajectoires d'insertion de plus en plus difficiles. Lorsqu'ils travaillent ils sont beaucoup plus souvent que les autres sur des contrats précaires, des missions d'intérim ou des contrats aidés. Ces contrats sont les premiers volets d'ajustement en période de retournements conjoncturels. À cet effet direct s'en ajoute un autre, indirect : celui de la « file d'attente ». Le chômage de masse persistant entretient la sélectivité du marché du travail et permet aux employeurs de recruter des diplômés sur des postes moins qualifiés que les non-diplômés pourraient occuper. Le phénomène s'aggrave lorsque l'inquiétude se généralise et les premiers niveaux de diplôme (CAP, BEP, bac) sont également concernés. Au final, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur trois ans après leur sortie du système éducatif ne s'est accru que de 2 points entre 2007 et 2010, tandis que celui des non-diplômés et celui des titulaires d'un CAP ou d'un BEP s'est lui accru de 7 points. Pour les jeunes, les effets de la crise financière observés entre 2007 et 2010 reproduisent donc dans les grandes lignes ceux que nous avons observés pour l'éclatement de la bulle Internet entre 2001 et 2004.

⁷ En France métropolitaine, voir « Le diplôme un atout gagnant face à la crise » Cereq, *Bref* n°283 mars 2011. À lire sur <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Le-diplome-un-atout-gagnant-pour-les-jeunes-face-a-la-crise>.

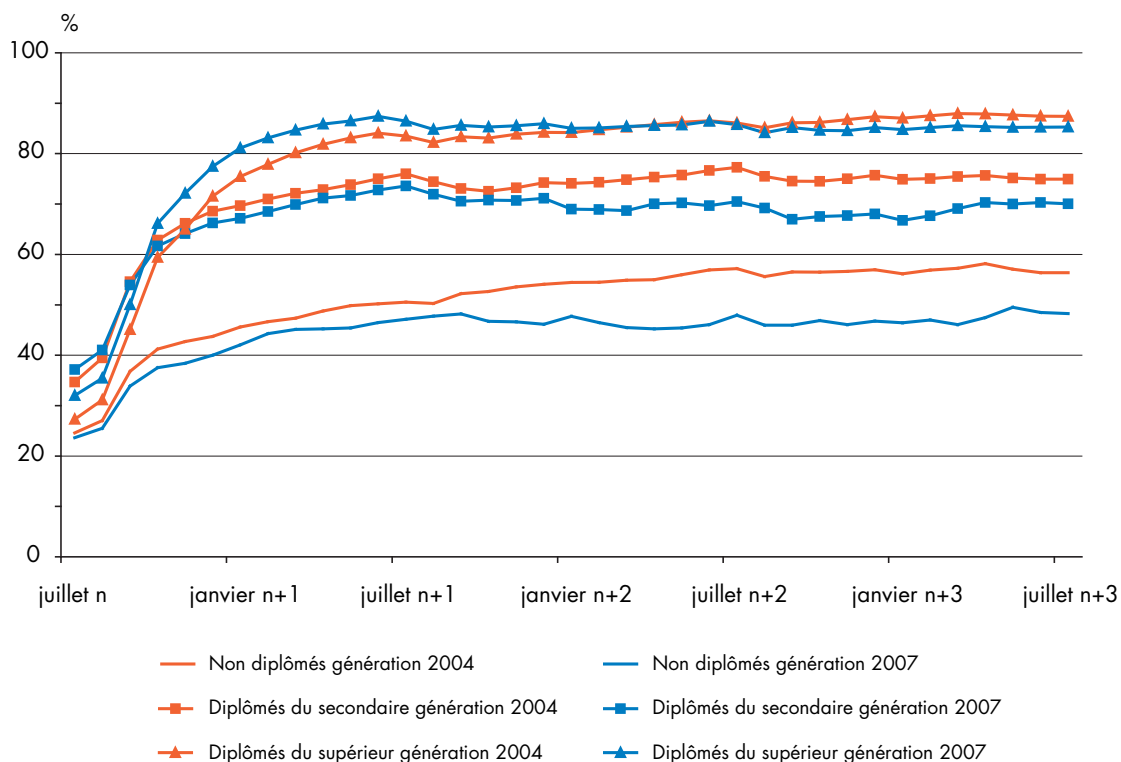
> Taux d'emploi et taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu en 2004 et 2007

	Taux d'emploi (en %)		Taux de chômage (en %)	
	sortie de formation initiale en 2004	sortie de formation initiale en 2007	sortie de formation initiale en 2004	sortie de formation initiale en 2007
Sans diplôme	56	48	33	40
CAP ou BEP	76	70	17	24
Bac professionnel ou technologique	78	75	13	15
Bac général	62	55	14	19
Bac+2	88	86	7	9
Licence - L3	83	80	7	11
Bac + 4	83	85*	10	8*
DEA, DESS, M2 - École d'ingénieurs ou de commerce	91	88	5	9
Doctorat	91	92	7	5
Ensemble du supérieur	87	85	7	9
Ensemble	77	73	14	18

Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

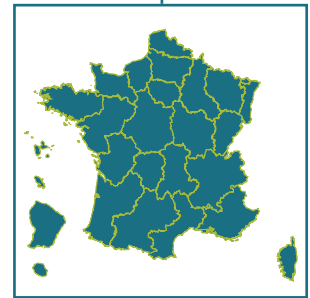
* L'évolution observée entre la génération 2004 et la génération 2007 n'est pas significative parce qu'elle résulte avant tout du recul du nombre de sorties au niveau M1 dans les universités, qui augmente le poids relatif des diplômés d'écoles de niveau bac+4.

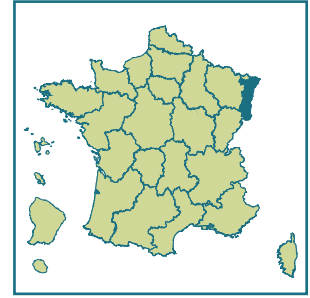
> Évolution du taux d'emploi au cours des trois années suivant la sortie de formation initiale, selon le plus haut diplôme obtenu



NB : n = année de sortie, n+3 = année de l'enquête. Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la Génération 2007, enquête 2007 auprès de la génération 2004. Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

PORTRAITS STATISTIQUES RÉGIONAUX





ALSACE

> Contexte

Frontalière de la Suisse et du Bade-Wurtemberg, région prospère de l'Allemagne, l'Alsace est économiquement reliée à l'espace rhénan. Plus petite région française par sa superficie, elle est l'une des plus densément peuplées avec 219 habitants au km². Les trois principales agglomérations, Strasbourg, Mulhouse et Colmar concentrent plus du quart des emplois industriels de la région. Bénéficiant de forts investissements, l'industrie manufacturière a connu une phase d'expansion soutenue durant les années 90. Deuxième région industrielle de France, elle articule un grand nombre de PME à de grandes plateformes dans l'industrie automobile, la chimie, la mécanique mais également l'agroalimentaire. Le modèle alsacien semble néanmoins s'être enrayé. L'Alsace s'est vu ainsi particulièrement touchée par la contraction de l'activité survenue au cours de l'année 2002 et l'emploi peine depuis à retrouver son dynamisme. Les activités industrielles sont le plus affectées par ce ralentissement. La part des emplois secondaires, intérimaires et à temps partiel sont en forte baisse. Par voie de conséquence le taux de chômage est en forte hausse. Alors que l'Alsace était la région ayant le taux de chômage le plus bas de France avec 5,1 % en 2000, il est en 2007 de 7,1 %. D'un écart de 3,5 points il n'est plus qu'à 0,9 point en dessous de la moyenne nationale.

Cette décélération économique provoque un ralentissement de la progression du PIB/habitant et une augmentation de la pauvreté mesurée par la part des ménages fiscaux non imposables.

Durant les années 90 la région connaissait un fort taux de migration, en particulier de jeunes actifs en âge de forte fécondité. Ce qui laissait penser à une augmentation de la population scolaire. Cependant, avec la déprise économique, le solde migratoire est en diminution et devient négatif en 2008 comme dans tout le nord-est. Ainsi, l'effet escompté sur la population des plus jeunes n'a pas eu lieu durant ces dernières années. L'augmentation de la population des moins de 25 ans et a fortiori de la demande de formation est moins forte que prévu (0,24 % par an).

> Formation initiale

Aspirés par l'activité économique et par la bonne image d'un enseignement professionnel où l'apprentissage occupait une place importante, les jeunes alsaciens avaient traditionnellement une scolarité plus courte que dans les autres régions. Le taux de scolarisation des 16-19 ans reste certes plus bas que dans les autres régions mais le modèle alsacien est en train de changer. Durant les années 2000, l'élévation des qualifications ciblées par les scolarités des jeunes est manifeste : la proportion observée de bacheliers dans une génération est en augmentation, de même que les orientations vers l'enseignement général et technologique en fin de troisième. Cette évolution ne s'accompagne pas d'une dégradation de la situation scolaire des plus faibles. Le taux de sorties sans qualification reste stable à un niveau proche de la moyenne nationale.

Cette augmentation du niveau de formation se concrétise dans l'enseignement supérieur. La part des sortants diplômés du supérieur est en hausse et dépasse désormais la moyenne, alors que la faiblesse de ce taux était une spécificité alsacienne signifiant la « bonne santé » de l'insertion professionnelle des jeunes dans les années 90. L'augmentation des poursuites d'études dans le supérieur bénéficie actuellement aux formations plus longues. Ainsi, la part relative des entrées en STS/IUT parmi les nouveaux bacheliers est en baisse, suggérant des poursuites plus nombreuses à l'université. Néanmoins, il s'agit peut-être d'un problème de plasticité des capacités d'accueil.

> Formation professionnelle

Dans les années 90, le dynamisme du milieu professionnel alsacien incitait les jeunes à poursuivre des études courtes, en particulier des formations professionnelles de niveau V. Avec le déclin industriel, l'ampleur de cette demande est en baisse, ce qui se répercute sur les effectifs des formations professionnelles. En effet, la part de l'enseignement professionnel dans les orientations en fin de troisième est en baisse (-0,2 % par an). Et la part des baccalauréats professionnels parmi l'ensemble des baccalauréats, comme le taux d'accès à l'apprentissage des 16-25 ans, progressent moins vite.

Pareillement, la structure de l'apprentissage a évolué afin de répondre au contexte économique. Les contrats d'apprentissage perdent du poids parmi les formations de niveau V et gagnent du terrain au sein des diplômés de niveau IV et III. En effet, la part de l'apprentissage parmi les formations de niveau IV augmente deux fois plus vite que dans la métropole. De la même manière, l'apprentissage dans le supérieur se développe rapidement : la proportion d'apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis progresse de 13,5 % par an.

Auparavant, les contrats de qualification et surtout d'adaptation étaient extrêmement développés dans la région. Ce qui constituait une alternative à l'apprentissage de niveau IV qui était moins développé qu'aujourd'hui. Avec la restructuration de ces contrats en contrats de professionnalisation en 2004, l'élévation du niveau de formation des jeunes, mais aussi le ralentissement économique qui entrave l'engagement des entreprises dans ces contrats, ces formations post-initiales ne sont plus aussi pratiquées qu'avant.

Néanmoins, la demande pour ces formations post-initiales ne ralentit pas. En raison de difficultés d'insertion professionnelle grandissantes, les chômeurs de moins de 26 ans sont, proportionnellement, plus nombreux à suivre ces formations. Le conseil régional participe d'une manière conséquente à cela, et soutient 71,6 % de ces formations pour les moins de 26 ans. La région fait aussi un effort pour les stagiaires de plus de 26 ans, puisque sa participation augmente en moyenne de 20,1 % par an.

> Insertion des jeunes

Les conditions d'insertion des jeunes formés en Alsace restent plus favorables que dans les autres régions. Leur taux de chômage après trois ans de vie active est systématiquement plus faible qu'ailleurs, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, des sortants de l'enseignement secondaire ou des diplômés du supérieur. L'observation des trajectoires d'emploi va dans le même sens : 33 % des femmes sorties du secondaire connaissent une trajectoire de stabilisation dans l'emploi, soit 6,6 points de plus qu'au niveau national, tandis que 14,6 % d'entre elles ont une trajectoire éloignée de l'emploi soit 4,9 % de moins qu'au niveau national. Il en va de même pour les femmes sorties diplômées de l'enseignement supérieur : 67,8 % d'entre elles se sont stabilisées dans l'emploi avec un emploi à durée indéterminée (soit 11,8 points de plus qu'au niveau national).

Néanmoins, l'accès des jeunes au marché du travail s'est fortement dégradé. Le taux de chômage des femmes sortant du secondaire est ainsi passé de 10,7 % à 19,1 % en 2007. Chez les hommes sortis du secondaire le taux de chômage a doublé sur la période, passant de 8,2 % à 16,4 % et la proportion de ceux ayant une trajectoire de stabilisation en emploi avec accès à un emploi à durée indéterminée a chuté de 51,7 % à 37,1 %.

La dégradation, particulièrement forte pour les sortants du secondaire, apparaît moins marquée pour les diplômés du supérieur. Au vu de l'évolution des conditions d'insertion des jeunes, la stratégie d'élévation des niveaux de formation, décidée antérieurement à la dégradation, se révèle donc aujourd'hui clairvoyante.

Le mot de l'OREF Alsace

> La population active

L'étude de la population active alsacienne fait ressortir deux spécificités régionales :

- l'activité des femmes s'est développée plus tardivement en Alsace mais est aujourd'hui plus importante (68,8 %) qu'en moyenne nationale (67,3 %).
- les jeunes âgés de 18 à 29 ans (15,7 % de la population alsacienne) ont un taux d'activité quasi-identique à l'ensemble de la population : 72,8 %. Ils sont cependant moins nombreux à trouver un emploi.

> L'emploi salarié

À la fin des années 90, les effectifs salariés en Alsace représentaient 3,3 % du total des salariés français ; ils n'en représentent plus que 3,1 % aujourd'hui. Ceci s'explique par le fait qu'en Alsace les effectifs sont restés stables de la fin des années 90 au début de la crise de 2008 (+5 % en moyenne nationale) et que la crise a davantage touché l'Alsace, provoquant une baisse des effectifs salariés plus importante qu'en moyenne nationale.

Traditionnellement, l'Alsace est une terre d'industrie. Aujourd'hui encore, bien que ce secteur ait été particulièrement touché par la crise, 26 % des 512 000 salariés travaillent dans l'industrie (19 % en moyenne nationale) auxquels il faut rajouter l'ensemble des intérimaires mis à disposition des entreprises industrielles.

> Le marché du travail

La situation sur le marché du travail est fortement impactée par la dernière crise économique, en Alsace plus qu'en moyenne nationale. En février 2011, on compte plus de 110 000 demandeurs d'emplois (cat. A, B, C), soit une augmentation de +38 % depuis février 2008, date à laquelle apparaissent les premiers effets de la crise (+31 % en moyenne nationale).

Quant aux jeunes, du fait de leur position d'entrants sur le marché du travail, leur emploi est très sensible à la conjoncture. En moins de 2 ans (février 2008 - décembre 2009), le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de +45 % en Alsace. Cependant depuis le début de l'année 2010 et l'apparition des premiers signes de reprise économique, leur nombre ne cesse de diminuer pour atteindre 17 300 au mois de février 2011, soit 15,7 % des demandeurs d'emploi en Alsace.

La conjonction d'une population active toujours plus nombreuse, d'une évolution de l'emploi moins favorable et d'une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi importante, fait qu'aujourd'hui le taux de chômage en Alsace (8,5 %) est presque identique au taux de chômage national (9,3 %), alors qu'il était près de deux fois plus faible à la fin des années 80.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Alsace

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Alsace	Métropole	Alsace	Métropole	Alsace	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 744	58 858	1 826	61 771	0,7	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	563	18 742	572	19 241	0,2	0,4
Pib par habitants (en euros)	23 630	24 026	27 148	30 140	2,0	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	32,3	39,4	35,0	38,3	1,1	-0,4
Taux de chômage (BIT)	5,1	8,6	7,1	8,0	4,8	-1,0
Population active	822 374	26 450 004	887 206	28 565 534	1,1	1,1
Taux d'activité des femmes	63,8	63,3	68,5	67,2	1,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	67,6	72,5	71,1	75,2	0,7	0,5
Part de l'emploi secondaire	30,4	23,6	27,0	21,6	-1,7	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,2	5,4	6,0	5,1	-2,0	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	20,2	21,1	19,5	20,1	-1,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	17,1	19,1	18,5	20,0	1,3	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	18,8	19,8	18,9	19,8	0,2	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	11,5	13,1	13,6	15,5	2,5	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	79,1	83,3	78,6	82,6	-0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	31,1	34,4	30,1	32,9	-0,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	57,2	61,7	59,4	62,5	0,8	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,6	7,3	6,5	5,8	-0,2	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation «problématiques» (2)	3 637	126 523	2 867	94 891	-3,3	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	36,6	41,0	40,5	42,0	1,7	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	40,2	35,8	35,1	35,1	-1,9	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	40,8	37,1	40,2	38,3	-0,2	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	19,0	17,5	20,0	20,0	0,7	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,6	3,0	4,1	3,4	1,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	40,3	30,5	37,2	31,4	-1,3	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	30,5	27,4	37,5	30,7	3,5	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	9,7	15,7	18,3	21,4	13,5	6,4
Taux d'accès aux contrats de professionalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	3,6	2,5	1,7	1,8	-10,1	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	9,5	13,4	15,3	14,8	12,7	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,5	6,7	7,9	7,3	1,6	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	61,2	66,5	71,6	69,5	4,0	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	21,6	33,0	44,9	46,1	20,1	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Alsace	Métropole	Alsace	Métropole	Alsace	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	10,7	18,1	19,1	23,0	10,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	3,8	5,9	3,0	6,9	-3,8	2,7
- hommes sortis du secondaire	8,2	11,6	16,4	18,0	12,3	7,6
- hommes diplômés du supérieur	1,4	4,9	6,3	7,0	29,3	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	39,0	29,6	33,0	26,4	-2,8	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	64,8	55,7	67,8	56,0	0,8	0,1
- hommes sortis du secondaire	51,7	42,5	37,1	38,3	-5,4	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	64,6	59,3	64,3	61,1	-0,1	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	10,2	17,4	14,6	19,5	6,2	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,5	3,7	2,8	3,5	-3,6	-1,2
- hommes sortis du secondaire	5,7	8,0	10,7	10,0	11,1	3,9
- hommes diplômés du supérieur	2,2	3,0	1,8	3,0	-3,2	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	49,8	31,8	51,4	31,3	-1,6	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

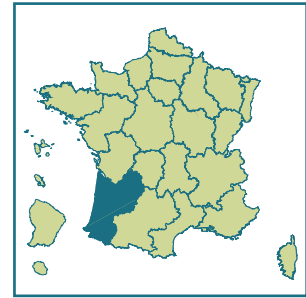
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



AQUITAINE

> Contexte

L'agriculture reste essentielle à l'économie aquitaine, elle occupe 5 % des emplois directs et en génère de très nombreux en aval des deux grandes filières, le vin et le bois. La forêt productive occupe 44 % de la superficie de la région et l'exploitation industrielle du pin des Landes s'enrichit du pôle de compétitivité Xylofutur. Leader mondial dans les vins rouges haut de gamme, la viticulture bordelaise est exportatrice de produits à forte valeur ajoutée, le négoce international de vins est très actif ainsi que les activités de service liées (œnologie, ingénierie viticole, tourisme). Plus généralement, l'ensemble du monde rural apparaît dynamique et, à côté de productions céréalières, légumières et fruitières non négligeables, la filière « gras » (production de canards gras et d'oies grasses) représente la moitié de la production nationale. La pêche et l'ostréiculture sont également présentes en région mais connaissent actuellement des difficultés.

Bien que proportionnellement faible (13 % des emplois) l'activité industrielle est positionnée sur des secteurs d'avenir et bénéficie de la présence de pôles de compétitivité : Aerospace Valley (technologies aéronautique et spatiale), route des Lasers (photonique), Xylofutur (bioressources, matériaux) et Avenia (écotechnologies). L'activité du bâtiment est dynamique sur la période et sa part dans l'emploi total a progressé de 0,8 points passant de 6 à 6,8 %. Plus généralement, les secteurs rattachés à la sphère présentielle (activités orientées vers des personnes présentes sur le territoire régional, qu'elles soient résidentes ou de passage) représentaient 66 % de l'emploi régional en 2007.

Au final, l'Aquitaine est une des régions les moins affectées par la dégradation de l'économie survenue en 2002. Passant de 21 000 euros en 2000 à 27 000 euros en 2007, le PIB par habitants a progressé plus vite que dans la plupart des régions métropolitaines.

En corollaire, l'Aquitaine est actuellement une région fortement attractive, sa croissance démographique est essentiellement due à l'apport migratoire et son dynamisme démographique s'accélère, à l'instar des autres régions littorales du sud et de l'ouest de la métropole. Ces arrivants viennent le plus souvent d'Île-de-France et des régions limitrophes (Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées). Cette population immigrante est relativement jeune, les deux tiers ont moins de 40 ans et cela participe à l'augmentation de la part des moins de 25 ans dont le nombre progresse en valeur absolue de 0,73 % par an.

La croissance démographique s'accompagne d'une augmentation de la population active (+1,4 % en moyenne par an depuis 1999) et la situation économique des ménages s'améliore. Entre 2000 et 2007, le taux de chômage diminue, passant de 9 % à 7,9 % et la part des ménages fiscaux non imposés à l'IRPP recule.

> Formation initiale

Au cours des dernières années, les effectifs scolaires dans le secondaire ont sensiblement augmenté. Au-delà de l'accroissement du nombre de jeunes, le taux de scolarisation des 16-19 ans a progressé et les sorties sans qualification se sont substantiellement réduites. En 2007, elles ne représentent plus que 3,6 % de l'ensemble des sorties. Enfin, la part des bacheliers dans une génération continue de progresser, de même que la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les sortants de formation initiale. Les filières courtes de l'enseignement supérieur (STS, IUT) demeurent moins développées que dans la majorité des régions et l'Aquitaine reste une région de forte attractivité universitaire. En 2007, 51 % des bacheliers de l'année s'inscrivent en premier cycle universitaire (contre 43 % au niveau national).

> Formation professionnelle

La progression des orientations vers l'enseignement professionnel en fin de troisième observée dans les années 90 se poursuit et la part des baccalauréats professionnels dans l'ensemble des baccalauréats continue également de progresser. Ce qui, joint à la baisse des sorties sans qualification, suggère une amélioration de l'efficacité globale de l'enseignement professionnel.

Le nombre d'apprentis rapporté à la population des jeunes de 16 à 25 ans (qui avait doublé entre 1993 et 1999) ne progresse plus que très faiblement (+0,9 % par an depuis 2000). Il s'élève surtout en niveau de formation. Parmi les jeunes préparant un diplôme professionnel de niveau CAP ou bac, la part des apprentis stagne. Dans le même temps, la part des jeunes préparant un diplôme du supérieur parmi l'ensemble des apprentis est passée de 10 % à 16 %.

L'Aquitaine figurait parmi les régions les plus utilisatrices de contrats de qualification et cette disposition se retrouve pour le contrat de professionnalisation qui lui a succédé en 2004. En regard du nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE, le volume des programmes de formations financés par l'UNEDIC, le conseil régional ou l'État est plus limité que dans d'autres régions même si le public concerné par ces stages est en augmentation (en particulier les formations pour les 26 ans et plus financées par le conseil régional, dont la part augmente chaque année de 8,4 %).

> Insertion des jeunes

En Aquitaine, l'insertion professionnelle est relativement moins difficile pour les diplômés du secondaire et plus problématique pour les sortants du supérieur.

Les jeunes sortis de l'enseignement secondaire dans la région connaissent plus fréquemment qu'au niveau national des trajectoires de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée. La situation est particulièrement favorable pour les hommes, comme en témoigne aussi bien leur taux de chômage trois ans après leur arrivée sur le marché du travail (14 % en 2007 pour les jeunes hommes sortis de l'enseignement secondaire en 2004), ou la proportion de ceux ayant des trajectoires éloignées de l'emploi. Pour les femmes sorties du secondaire, la situation semble cependant un peu se dégrader : la proportion de celles étant restées éloignées de l'emploi au cours de leurs trois premières années sur le marché du travail, bien que toujours inférieure à la moyenne nationale (18 % contre 19 %), a considérablement augmenté sur la période.

Avec un taux de stabilisation en emploi avec accès à des emplois à durée indéterminée plus faible qu'en métropole, l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur semble plus compliquée. Cependant, la situation des femmes connaît une amélioration, contrairement aux hommes. En dépit de difficulté à se stabiliser, les jeunes diplômés du supérieur ne sont pas exclus du marché du travail. Effectivement, les trajectoires éloignées de l'emploi sont en diminution, notamment pour les hommes. Cette situation est à mettre en relation avec la prédominance des filières du supérieur dans le système éducatif de la région qui forme plus de jeunes que le marché du travail de la région ne peut en absorber. De ce fait, l'Aquitaine est une région qui connaît un fort taux migratoire des jeunes diplômés : trois ans après leur sortie, 38,3 % des jeunes ne résident plus dans la région.

Le mot d'Aquitaine CAP METIERS

L'alternance en Aquitaine

L'Aquitaine représente 5,1 % des contrats de professionnalisation et 4,4 % des contrats d'apprentissage nationaux, soit 4,6 % de l'alternance en 2009, part légèrement inférieure à celle des actifs occupés aquitains (5 % du total français). Les deux tiers des bénéficiaires de contrats en alternance sont en apprentissage.

La tranche des 18-25 ans domine avec 60 % des apprentis et 78 % des salariés en contrat de professionnalisation. La part des moins de 18 ans est, toutefois et traditionnellement, importante en apprentissage (40 %) mais elle a diminué entre 2007 et 2010. En Aquitaine, la part des 26-44 ans dans les contrats de professionnalisation est plus importante (17 %) qu'à l'échelle nationale (15 %). La part des 45 ans et plus reste, quant à elle, marginale (2 %).

La répartition des bénéficiaires par sexe se fait en faveur des hommes, notamment en apprentissage et dans le secteur de la construction. La part des femmes est plus importante sur les niveaux IV à II et augmente avec l'âge.

Les entreprises de moins de 10 salariés accueillent la majorité des apprentis (67 %) comme des salariés en contrat de professionnalisation (48 %). L'hôtellerie-restauration, la coiffure et le BTP continuent d'utiliser fortement les deux types de contrat mais préfèrent l'un ou l'autre selon le niveau de formation et la taille de l'entreprise. Le sanitaire et social, fortement pourvoyeur d'emplois, a peu recours aux contrats en alternance : aide à domicile, action sociale, hébergement médicalisé et activités hospitalières. L'alternance est sous-représentée dans le tertiaire et l'industrie par rapport au poids de ces activités en termes d'emplois, en Aquitaine comme en France. Inversement, la construction est surreprésentée.

L'apprentissage concerne plutôt des jeunes issus du système scolaire, universitaire ou précédemment en alternance. Il est majoritairement utilisé par des niveaux infra V, préparant une formation de niveau V (CAP) dans les spécialités de la préparation alimentaire, du BTP ou de la coiffure (métiers manuels), mais aussi du commerce. Toutefois, les niveaux de formation (avant et pendant le contrat) tendent à s'élever au profit des niveaux IV et plus.

Le contrat de professionnalisation concerne plutôt des demandeurs d'emploi, des jeunes issus du système scolaire ou universitaire ou des salariés. Ils détiennent le plus souvent une formation de niveau IV et préparent un niveau III (BTS le plus souvent) dans des spécialités du tertiaire : commerce, transport, coiffure, BTP ou hôtellerie-tourisme. L'accroissement du niveau de qualification détenu et préparé sur les 4 dernières années (hausse des niveaux II et III) est également observé pour ce contrat.

En Aquitaine, les contrats de professionnalisation comme les contrats d'apprentissage ont subi une inflexion pendant la crise après avoir fortement augmenté en 2008, mais leur volume, en 2009, reste légèrement supérieur à celui enregistré en 2006. L'année 2010 voit un redémarrage progressif des contrats d'alternance. Toutefois, ce constat global masque des situations disparates entre territoires et secteurs. Le recours à l'alternance a fortement augmenté dans les secteurs de la propreté, de l'aide à domicile, de l'agriculture et de l'hôtellerie-restauration entre 2007 et 2010. En revanche, il a diminué, comme l'emploi en général, dans la métallurgie, la mer, l'industrie de papiers-cartons, le transport et la logistique, le secteur forêt-bois, le BTP et les services de l'automobile.

Le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté dans les industries alimentaires et la coiffure alors que celui des contrats de professionnalisation baissait. Inversement, dans le sport-animation et les industries de santé, le recours à l'apprentissage a fléchi pendant que les contrats de professionnalisation croissaient.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Aquitaine

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Aquitaine	Métropole	Aquitaine	Métropole	Aquitaine	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 933	58 858	3 147	61 771	1,0	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,9	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	852	18 742	896	19 241	0,7	0,4
Pib par habitants (en euros)	21 173	24 026	27 396	30 140	3,7	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	42,6	39,4	40,2	38,3	-0,8	-0,4
Taux de chômage (BIT)	9,0	8,6	7,9	8,0	-1,8	-1,0
Population active	1 287 048	26 450 004	1 418 287	28 565 534	1,4	1,1
Taux d'activité des femmes	63,7	63,3	67,2	67,2	0,8	0,8
Part de l'emploi tertiaire	71,1	72,5	73,5	75,2	0,5	0,5
Part de l'emploi secondaire	21,7	23,6	20,8	21,6	-0,6	-1,3
Part de l'emploi en intérim	5,0	5,4	4,8	5,1	-1,7	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,8	21,1	20,4	20,1	-3,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,5	19,1	20,6	20,0	0,9	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	23,8	19,8	23,4	19,8	-0,4	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	10,4	13,1	12,3	15,5	2,3	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	81,4	83,3	81,5	82,6	0,0	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	33,8	34,4	33,5	32,9	-0,1	-0,6
Proportion observée de bacheliers	59,5	61,7	61,1	62,5	0,6	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,4	7,3	3,6	5,8	-7,9	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	5 860	126 523	4 345	94 891	-4,2	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	40,3	41,0	42,0	42,0	0,7	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	34,1	35,8	33,2	35,1	-0,4	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	37,8	37,1	40,2	38,3	0,8	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	18,1	17,5	21,4	20,0	2,4	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,0	3,0	3,2	3,4	0,9	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	31,4	30,5	29,8	31,4	-0,9	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	23,1	27,4	23,2	30,7	0,1	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	9,9	15,7	15,6	21,4	9,4	6,4
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,3	2,5	1,9	1,8	-3,0	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	9,9	13,4	11,7	14,8	4,4	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,2	6,7	9,1	7,3	6,1	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	62,5	66,5	61,2	69,5	-0,5	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	28,8	33,0	39,7	46,1	8,4	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Aquitaine	Métropole	Aquitaine	Métropole	Aquitaine	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	16,9	18,1	19,8	23,0	2,7	4,1
- femmes diplômées du supérieur	9,6	5,9	9,6	6,9	0,0	2,7
- hommes sortis du secondaire	11,0	11,6	14,0	18,0	4,1	7,6
- hommes diplômés du supérieur	6,9	4,9	7,3	7,0	1,1	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	27,6	29,6	27,1	26,4	-0,3	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	50,1	55,7	53,9	56,0	1,3	0,1
- hommes sortis du secondaire	39,2	42,5	40,3	38,3	0,5	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	60,1	59,3	57,0	61,1	-0,9	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	12,2	17,4	18,2	19,5	7,0	1,8
- femmes diplômées du supérieur	5,7	3,7	4,3	3,5	-4,7	-1,2
- hommes sortis du secondaire	9,7	8,0	6,7	10,0	-5,8	3,9
- hommes diplômés du supérieur	5,5	3,0	1,9	3,0	-16,5	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	37,2	31,3	38,3	31,8	0,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CERREQ_final.pdf)

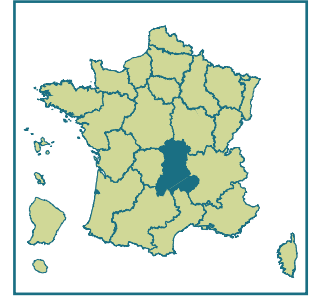
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



AUVERGNE

> Contexte

L'espace urbain clermontois concentre plus de 40 % de la population auvergnate. Il s'oppose à un espace rural faiblement peuplé et maillé par quelques petites aires urbaines au dynamisme limité. Gardant l'empreinte d'un long passé industriel, les activités du secondaire concernent 25,3 % des emplois. L'appareil productif est marqué par la présence de grandes entreprises orientées vers la production de « biens intermédiaires » : le caoutchouc, la chimie, les matières plastiques et la métallurgie. À l'exception de la coutellerie de Thiers, les industries des « biens d'équipements » et des « biens de consommation » sont en revanche peu présentes. L'agriculture, dominée par les productions animales (bovins, ovins), contribue encore fortement à l'emploi régional et explique l'importance relative du travail non salarié. Au sein de la population active, les agriculteurs exploitants et les travailleurs indépendants sont encore nombreux et les ouvriers surreprésentés tandis que les cadres et les professions intermédiaires sont plus rares. La part de l'emploi public dans l'emploi régional, bien qu'élevée (21 %), n'est pas exceptionnellement forte. Elle ne compense pas la faiblesse des « services aux entreprises », du « transport-entreposage » et de « l'hôtellerie restauration ». Au final, l'économie auvergnate, bien que faiblement tertiaisée, connaît une croissance moyenne sur la période. Le PIB par habitant progresse au même rythme qu'en moyenne métropolitaine, la population active progresse faiblement mais le chômage, très modéré, diminue plus vite que dans beaucoup d'autres régions, pour atteindre 7,2 % en 2001 (contre 8 % en moyenne métropolitaine). En outre, la situation économique des ménages s'améliore et la part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu baisse deux fois plus vite qu'en métropole.

Contrairement aux vingt dernières années, la région connaît de nouveau une certaine croissance démographique. De 2000 à 2007, la région a gagné 27 000 habitants qui proviennent uniquement d'un excédent migratoire. Néanmoins, il ne s'accompagne pas d'un rajeunissement de la population et la part des moins de 25 ans dans la population baisse. En valeur absolue le nombre de jeunes a baissé de 1 000 individus entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

Comme le Limousin, l'Auvergne est une région de forte intensité de scolarisation. Cela est vrai à la fois pour les jeunes de 16 à 19 ans et pour ceux de 20 à 24 ans. La part des bacheliers dans une génération est une des plus élevées de métropole (64,2 % en 2005) et la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les sortants de formation initiale est également très élevée (43,7 % en 2004). La part des jeunes sans qualification parmi l'ensemble des sorties du système éducatif est proche de la moyenne métropolitaine, mais elle diminue plutôt moins vite qu'ailleurs. Les STS et les IUT forment une ossature dense et attractive : 40 % des nouveaux bacheliers choisissent ces filières courtes lorsqu'ils entrent dans l'enseignement supérieur, contre 35 % au niveau national.

> Formation professionnelle

La voie professionnelle occupe une place essentielle dans le système éducatif auvergnat et ce à tous les niveaux. 41 % des élèves de troisième choisissent l'année suivante l'enseignement professionnel, la part des bacheliers professionnels parmi les bacheliers continue de progresser plus vite qu'en moyenne et, on l'a vu, les STS et les IUT sont essentiels au dispositif d'enseignement supérieur. L'apprentissage occupe une place importante dans ce dispositif et l'Auvergne est l'une des régions où le nombre de contrats d'apprentissage signés en 2007 rapportés aux jeunes de 16 à 24 ans est des plus élevés (4,3 % contre 3,4 % en moyenne). L'apprentissage reste solidement ancré sur les préparations aux CAP/BEP et progresse rapidement dans les formations de niveau bac comme dans celles de l'enseignement supérieur.

La région, auparavant grande utilisatrice des contrats d'adaptation, semble avoir beaucoup plus souffert du passage aux contrats de professionnalisation. L'usage de ces formations en alternance diminue en effet plus vite en Auvergne qu'au niveau national.

Rapporté aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle est proche de la moyenne métropolitaine mais progresse de façon moins rapide entre 2003 et 2007. Pour le public adulte en revanche, la région offre plus d'opportunités de stage que la moyenne et cette particularité s'accroît sur la période précitée : en 2007 on a dénombré 9,5 stages pour 100 demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, la moyenne nationale cette année étant de 7,3 %. Dans les deux cas, la part des stagiaires financées par le conseil régional connaît une hausse substantielle.

> Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des Auvergnats est aisée pour les hommes alors que la situation des femmes est proche du niveau national.

Ce déséquilibre entre les sexes est fortement marqué pour les sortants du secondaire, les femmes connaissent deux fois plus de difficultés à s'insérer dans le monde du travail que les hommes. Pour les jeunes sortis du système scolaire en 2004, le taux de chômage trois ans après leur sortie est de 11,3 % pour les hommes et de 22,3 % pour les femmes. De même, les hommes connaissent deux fois plus de trajectoire de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée que les femmes. Et ils sont trois fois moins concernés par des trajectoires éloignées de l'emploi.

Les indicateurs de l'insertion professionnelle des hommes sortant du supérieur montrent une insertion plus facile qu'en métropole. La proportion de ceux restés éloignés de l'emploi est deux fois moins élevée qu'en métropole (1,5 % contre 3 %) et elle a baissé de façon très significative ces dernières années. De plus la part de ceux s'étant stabilisés en emploi avec un emploi durable dépasse la moyenne métropolitaine (65,2 % contre 61,1 %) et augmente plus vite qu'à l'échelle nationale. Ainsi, alors qu'en 2000 la situation était défavorable pour les hommes, l'Auvergne est désormais l'une des régions ayant le plus de facilité à intégrer les hommes du supérieur dans le monde professionnel. En ce qui concerne les femmes diplômées du supérieur, la situation est proche de la moyenne nationale et semble en voie d'amélioration, leur taux de chômage évolue peu et elles connaissent une sensible amélioration de leur trajectoire de stabilisation dans l'emploi.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Auvergne

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Auvergne	Métropole	Auvergne	Métropole	Auvergne	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 312	58 858	1 339	61 771	0,3	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,3	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	371	18 742	370	19 241	-0,1	0,4
Pib par habitants (en euros)	19 900	24 026	24 715	30 140	3,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	45,3	39,4	43,0	38,3	-0,7	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,8	8,6	7,2	8,0	-1,1	-1,0
Population active	576 853	26 450 004	603 556	28 565 534	0,6	1,1
Taux d'activité des femmes	62,5	63,3	66,8	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	65,6	72,5	68,6	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	27,3	23,6	25,3	21,6	-1,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	5,1	5,4	4,6	5,1	-5,1	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	22,5	21,1	21,5	20,1	-2,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	20,0	19,1	21,0	20,0	0,8	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	21,4	19,8	21,5	19,8	0,1	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	8,8	13,1	10,3	15,5	2,3	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	84,9	83,3	85,3	82,6	0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	33,8	34,4	34,3	32,9	0,2	-0,6
Proportion observée de bacheliers	63,7	61,7	64,2	62,5	0,2	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,2	7,3	5,4	5,8	-1,9	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	2 493	126 523	1 556	94 891	-6,5	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	41,6	41,0	43,7	42,0	0,8	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	40,2	35,8	40,1	35,1	0,0	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	39,8	37,1	40,9	38,3	0,4	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	18,5	17,5	22,1	20,0	2,6	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,4	3,0	4,3	3,4	3,5	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	32,6	30,5	34,6	31,4	1,0	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	23,9	27,4	28,4	30,7	2,9	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	5,0	14,1	11,6	21,4	12,7	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,4	2,5	1,6	1,8	-5,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	14,0	13,4	14,7	14,8	1,3	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	8,0	6,7	9,5	7,3	4,4	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	58,3	66,5	71,9	69,5	5,4	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	26,4	33,0	42,4	46,1	12,6	8,7

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Auvergne (suite)

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Auvergne	Métropole	Auvergne	Métropole	Auvergne	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	18,6	18,1	22,3	23,0	3,1	4,1
- femmes diplômées du supérieur	6,0	5,9	6,4	6,9	0,9	2,7
- hommes sortis du secondaire	9,5	11,6	11,3	18,0	2,9	7,6
- hommes diplômés du supérieur	4,7	4,9	4,7	7,0	-0,1	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	26,4	29,6	25,7	26,4	-0,5	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	51,9	55,7	56,5	56,0	1,4	0,1
- hommes sortis du secondaire	50,0	42,5	44,8	38,3	-1,8	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	53,7	59,3	65,2	61,1	3,3	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	17,7	17,4	22,0	19,5	3,7	1,8
- femmes diplômées du supérieur	2,9	3,7	2,7	3,5	-1,2	-1,2
- hommes sortis du secondaire	7,6	8,0	7,9	10,0	0,6	3,9
- hommes diplômés du supérieur	4,2	3,0	1,5	3,0	-15,4	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	44,9	31,8	47,0	31,3	0,8	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

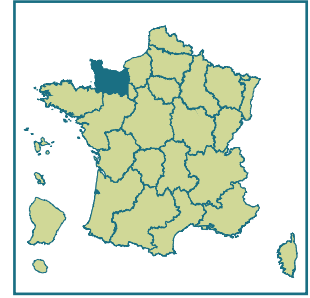
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



BASSE-NORMANDIE

> Contexte

La Basse-Normandie est maillée par un réseau dense de bourgs et de petites villes, où seulement quinze agglomérations comptent plus de 10 000 habitants. 35 % des Bas-Normands résident dans l'espace rural et l'agriculture représente encore 6,5 % des emplois soit deux fois plus que la moyenne en métropole. L'activité industrielle est également importante pour la région, industrie et bâtiment regroupent 25 % des emplois. L'agroalimentaire compte pour un sixième des emplois industriels et joue un rôle essentiel au côté de l'industrie automobile (constructeurs et équipementiers), des industries mécaniques, électriques et électroniques et des biens d'équipement du foyer. En l'absence de métropole importante, les activités du tertiaire à forte valeur ajoutée sont moins développées et le PIB par habitant est dans la fourchette basse des régions métropolitaines. Il progresse au même rythme que la métropole. Le taux de chômage régional est légèrement inférieur à la moyenne (7,6 % en 2007 contre 8 % en moyenne) mais la part de cadres dans la population active est faible (9,7 % en 2007 contre 15,5 % en moyenne).

La région souffre d'un faible dynamisme démographique. De 2000 à 2007 la population s'est accrue de 33 000 habitants, essentiellement du fait d'un excédent des naissances sur les décès. Le solde migratoire reste positif mais parmi les arrivants les retraités sont surreprésentés. La région continue donc de vieillir et la population des jeunes de moins de 25 ans baisse même en valeur absolue : 10 000 jeunes en moins entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

Dans ce contexte de diminution des effectifs des jeunes de moins de 25 ans, le taux de scolarisation des 16-19 ans augmente, de même que la part des bacheliers dans une génération (+1,1 % en moyenne annuelle) tandis que les sorties sans qualification diminuent plus vite que dans la plupart des autres régions. En revanche, le taux de scolarisation des 20-24 ans reste l'un des plus faibles de métropole (26,2 % en 2007 contre 32,9 %). À l'instar des autres régions situées en périphérie de l'Île-de-France, l'enseignement supérieur bas-normand souffre de la concurrence du grand pôle universitaire francilien. Dès lors, l'enseignement supérieur de la région est marqué par un fort développement des filières courtes professionnalisantes : 41,8 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent l'année suivante dans un IUT ou une STS soit 7 points de plus que la moyenne. Toutefois, contrairement aux autres régions qui partagent la même caractéristique, les possibilités de poursuite en licence professionnelle sur place sont plus limitées.

> Formation professionnelle

La voie professionnelle occupe une place essentielle dans le système éducatif bas-normand et ce à tous les niveaux. 44% des élèves de troisième choisissent l'enseignement professionnel (le taux de croissance annuel moyen depuis 2000 étant élevé : +1%), la part des bacheliers professionnels parmi les bacheliers se situe à un niveau très élevé (23 % en 2007 contre 20 % en moyenne), et, on l'a vu, les STS et les IUT sont essentiels au dispositif d'enseignement supérieur. L'apprentissage occupe une place importante et la Basse-Normandie est une des régions où le nombre d'apprentis rapporté aux jeunes de 16 à 24 ans est des plus élevés. Néanmoins, s'il reste solidement ancré sur les préparations aux CAP/BEP et qu'il progresse rapidement dans les formations de niveau bac, sa part reste limitée dans l'enseignement supérieur (en 2007, 11,9 % des apprentis bas-normands préparent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 21,4 % en moyenne)

En matière de contrats de formation en alternance, les contrats de qualification étaient privilégiés dans la région. Ils semblent avoir été moins impactés que les contrats d'adaptation par le passage aux contrats de professionnalisation, et le recul de ces formations sous contrat de travail est plutôt moins prononcé que dans de nombreuses autres régions.

Rapporté aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle était particulièrement élevé, il atteignait en 2003 20,7 % contre 13,4 % en moyenne. Depuis il a beaucoup moins progressé que dans les autres régions, mais se situe toujours à un niveau exceptionnel en 2007 (21,4 %). Il en va de même pour les publics adultes : la région offrait et offre toujours beaucoup plus d'opportunités de stage que la moyenne. Dans les deux cas, la part du conseil régional dans le financement de ces actions de formation était et reste particulièrement élevée.

> Insertion professionnelle

En comparaison avec les autres régions, les conditions d'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif en Basse-Normandie se situent dans la moyenne. C'est particulièrement vrai pour les jeunes sortis de l'enseignement secondaire, même si l'on note toutefois pour les jeunes femmes un taux de chômage après trois années sur le marché du travail plus faible pour celles ayant fini leurs études dans la région (17,5 % contre 23 % en moyenne). Quant aux jeunes hommes, ils semblent être plus particulièrement touchés par la dégradation générale des conditions d'insertion observée entre les deux Générations de sortants, ceux de 1998 et ceux de 2004. Et on observe de la même façon un accroissement des difficultés plus marqué pour les hommes diplômés du supérieur de la région ; leur taux de chômage a ainsi augmenté presque deux fois plus vite que la moyenne, passant de 3,8 % en 2001 à 7,3 % en 2007 pour les jeunes arrivés sur le marché du travail trois ans plus tôt.

Le mot de l'ERREFOM Basse-Normandie

Le CARIF-OREF de Basse-Normandie, l'ERREFOM (Espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers), développe deux outils statistiques permettant de mieux connaître les métiers et les territoires. Ainsi les « Portraits de familles de métiers » font état de l'évolution passée et à venir des métiers dans la région, en dressant un portrait statistique des familles de métiers sur les thématiques de l'emploi et du marché du travail, de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes. Par ailleurs, dans le cadre de la démarche d'animation territoriale mise en place par l'État et la région, l'ERREFOM réalise des diagnostics territoriaux emploi-formation, selon une approche infrarégionale (les zones d'intervention des équipes locales de coordination (ELC)), présentant des indicateurs sur de nombreux thèmes : démographie, emploi, embauches et tensions, chômage, offre de formation initiale et continue, contrats de professionnalisation, etc. Ces indicateurs font l'objet d'une actualisation régulière via une base de données en ligne, librement consultable (<http://animation.errefom.fr>).

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Basse-Normandie

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 427	58 858	1 460	61 771	0,3	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	458	18 742	446	19 241	-0,4	0,4
Pib par habitants (en euros)	19620	24 026	24526	30140	3,2	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	44,8	39,4	42,5	38,3	-0,8	-0,4
Taux de chômage (BIT)	8,0	8,6	7,6	8,0	-0,7	-1,0
Population active	624 923	26 450 004	655 556	28 565 534	0,7	1,1
Taux d'activité des femmes	63,1	63,3	67,1	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	66,0	72,5	68,4	75,2	0,5	0,5
Part de l'emploi secondaire	26,5	23,6	25,1	21,6	-0,8	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,0	5,4	5,7	5,1	-2,6	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,7	21,1	20,3	20,1	-3,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,0	19,1	19,3	20,0	0,3	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	21,7	19,8	21,5	19,8	-0,3	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	8,2	13,1	9,7	15,5	2,3	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	83,4	83,3	84,3	82,6	0,2	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	27,0	34,4	26,2	32,9	-0,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	58,5	61,7	61,7	62,5	1,1	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	8,9	7,3	5,8	5,8	-5,9	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	3 133	126 523	2 224	94 891	-4,8	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	30,7	41,0	32,7	42,0	1,0	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	39,2	35,8	41,8	35,1	0,9	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	40,4	37,1	43,6	38,3	1,1	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	20,3	17,5	22,9	20,0	1,7	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	4,1	3,0	4,3	3,4	0,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	31,1	30,5	33,0	31,4	1,0	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	23,5	27,4	29,0	30,7	3,6	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	6,6	14,1	11,9	21,4	8,8	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	1,9	2,5	1,5	1,8	-3,7	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	20,7	13,4	21,4	14,8	0,8	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	11,6	6,7	13,2	7,3	3,4	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	69,5	66,5	75,1	69,5	2,0	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	34,4	33,0	56,3	46,1	13,1	8,7

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Basse-Normandie (suite)

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole	Basse-Normandie	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	15,1	18,1	17,5	23,0	2,5	4,1
- femmes diplômées du supérieur	5,8	5,9	5,8	6,9	0,2	2,7
- hommes sortis du secondaire	9,3	11,6	16,2	18,0	9,6	7,6
- hommes diplômés du supérieur	3,8	4,9	7,3	7,0	11,6	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	28,8	29,6	26,7	26,4	-1,2	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	53,4	55,7	52,4	56,0	-0,3	0,1
- hommes sortis du secondaire	45,9	42,5	37,7	38,3	-3,2	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	57,7	59,3	63,9	61,1	1,7	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	16,7	17,4	17,7	19,5	1,0	1,8
- femmes diplômées du supérieur	1,2	3,7	2,6	3,5	14,4	-1,2
- hommes sortis du secondaire	6,8	8,0	9,8	10,0	6,2	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,9	3,0	2,2	3,0	2,4	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	43,6	31,8	39,7	31,3	-1,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « l'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CERREQ_final.pdf)

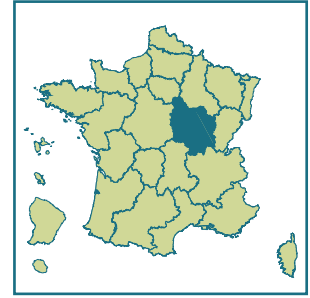
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



BOURGOGNE

> Contexte

L'organisation démographique, urbaine et économique de la Bourgogne est caractérisée par des aires de fortes densités en bordure des limites régionales : aux marges nord de la région Rhône-Alpes autour d'un axe reliant Dijon à Macon, aux marges sud du bassin parisien dans la vallée de l'Yonne (Sens, Auxerre). À l'inverse, le centre de la région est rural, faiblement peuplé. L'agriculture occupe toujours une place importante dans l'économie. À côté de ses vins de renommée mondiale, elle s'organise autour de la sylviculture (chêne de Bourgogne), de l'élevage (race charolaise) et des céréales. L'industrie qui continue d'occuper une place importante dans la région repose sur quatre activités : la métallurgie et la transformation des métaux, les industries agricoles et alimentaires, la chimie, le caoutchouc et le plastique, et les industries d'équipements mécaniques. La part des activités tertiaires est plus limitée mais elle progresse un peu plus rapidement que la moyenne. Elles sont beaucoup mieux représentées dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration que dans le commerce ou dans les services aux entreprises. Cela explique en partie la faible part des cadres et professions intellectuelles au sein de la population active (10,4 % en 2007 contre 15,5 % en moyenne). Le PIB par habitant se situe dans la moyenne des régions métropolitaines mais il progresse actuellement moins vite (3,1 % de taux de croissance annuel moyen contre 3,3 % en moyenne métropolitaine).

La situation du marché du travail bourguignon est en revanche légèrement plus favorable que dans l'ensemble du pays. Entre 2000 et 2007, le taux de chômage a diminué, il est actuellement à un point en-dessous du taux moyen de la métropole (7 % contre 8 %). Cependant l'évolution de l'emploi total régional est lente, en moyenne elle n'est que de 0,4 % chaque année contre 1 % en métropole.

Pendant la décennie 90 la population régionale était stable. Depuis ces dernières années, nous assistons à une légère augmentation de 0,2 % par an. Celle-ci est due principalement à un solde migratoire positif. Ces échanges migratoires n'empêchent pas le vieillissement de la population, et, en valeur absolue le nombre de jeunes de moins de 25 ans diminue : la région a perdu près de 13 000 jeunes entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

La région connaît un taux de scolarisation dans le secondaire très proche de la moyenne métropolitaine (environ 83 %). Il en va de même pour la part des bacheliers dans une génération (62,7 % contre 62,5 %). En revanche la proportion des 20-24 ans scolarisés est parmi les plus basses de la métropole avec un taux de 28 % contre 33 % en moyenne. Cette faiblesse s'explique peut être par l'importance des flux de nouveaux bacheliers qui quittent la région pour poursuivre leur études ; ils sont 26 % à quitter le territoire, ce qui place la région au troisième rang de la métropole. La Bourgogne souffre probablement ici de la trop grande proximité de ses métropoles aux grands pôles universitaires de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes.

Néanmoins l'enseignement supérieur court propose dans la région de nombreuses alternatives. 40 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent ainsi en STS ou en IUT contre 35 % en moyenne pour la métropole.

Au final, parmi les sortants du système éducatif la proportion des sortants diplômés du supérieur est relativement faible (32 % contre 42 %). Ils ne sont pas en contrepartie plus sédentaires. Trois ans après la fin de leurs études 38 % des diplômés du supérieur ne résident plus en Bourgogne, soit plus de 6 points d'émigration de plus que la moyenne.

> Formation professionnelle

L'enseignement professionnel occupe une place importante dans l'offre de formation de la région : 41,8 % des élèves de troisième s'orientent vers une filière professionnelle après la troisième contre 38,3% en moyenne et la part des bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers est désormais supérieure à la moyenne nationale (21,2% contre 20%).

L'apprentissage est un élément essentiel de ce dispositif. En termes de proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans, la région occupe la seconde place juste derrière la région Centre. 36 % des jeunes préparant un BEP ou un CAP et 32 % de ceux qui préparent un diplôme professionnel de niveau bac sont des apprentis. Dans l'enseignement supérieur en revanche l'apprentissage reste en retrait même s'il a beaucoup progressé entre 2000 et 2007.

La région était une grande utilisatrice des contrats d'adaptation qui semblent avoir beaucoup plus souffert du passage aux contrats de professionnalisation. Peut-être est-ce la raison pour laquelle l'usage de ces formations en alternance diminue beaucoup plus dans la région qu'au niveau national.

Rapporté aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle est désormais légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine car il a évolué plus vite entre 2003 et 2007 (6,7 % de taux de croissance annuel moyen contre 2,5 % en moyenne). Il en va exactement de même pour les publics adultes. Dans les deux cas la proportion de stagiaires pris en charge par le conseil régional a connu sur la période une hausse substantielle et elle se situe actuellement à un niveau exceptionnellement élevé.

> Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des jeunes hommes sortants de l'enseignement secondaire, plutôt favorable au départ, s'est relativement dégradée entre 2001 et 2007. Elle reste néanmoins parmi les plus favorables de métropole. À l'inverse, la situation des femmes sortantes à ce niveau s'est brutalement dégradée. Leur taux de chômage trois ans après leur sortie qui était de 4 points inférieur à la moyenne de la métropole en 2001 est supérieur de 3 points en 2007 (26,3 %). Néanmoins, en termes de trajectoires d'emploi au cours des trois premières années de vie active, la dégradation est moins brutale : la part des parcours de stabilisation en emploi avec un emploi à durée indéterminée diminue peu et, inversement, la part des femmes sortantes du secondaire qui en trois ans ont connu moins de six mois d'emploi augmente peu et reste inférieure à la moyenne métropolitaine.

De même, l'insertion des hommes diplômés du supérieur s'améliore tandis que celle de leurs homologues femmes se dégrade. Leur chômage au terme des trois premières années d'activité est de 9,2 % contre 6,9 % en moyenne. En revanche, en termes de trajectoires, la situation des femmes comme celle des hommes s'améliore. La part des trajectoires de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée progresse et s'établit en 2007 à un niveau élevé tandis que le poids des trajectoires d'éloignement de l'emploi diminue sensiblement.

Le mot du C2R Bourgogne

Une économie industrielle durement touchée par la crise

Comme les régions industrielles du nord-est de la France, la Bourgogne est durement touchée par la crise qui a débuté au deuxième trimestre 2008. Deux facteurs principaux permettent d'expliquer pourquoi la Bourgogne subit une des plus fortes baisses d'emploi parmi les régions françaises. D'une part, la présence de secteurs industriels fortement utilisateurs d'intérim et d'autre part la forte représentation de certains secteurs industriels exposés à la crise car fragiles. En effet, l'impact de la crise sur l'emploi s'est d'abord traduit par une diminution de 45 % de l'emploi intérimaire dans l'industrie entre 2008 et 2009, dans des secteurs bien représentés en Bourgogne : -59 % dans la métallurgie, -67 % dans la fabrication de machines et équipements et -70 % dans la fabrication de matériels de transport. Dans ces secteurs, l'intérim représente environ 10 % des emplois et a constitué la première cible de l'ajustement aux variations de l'activité avant même l'utilisation des mesures de chômage partiel.

La crise a renforcé les pertes d'emplois dans les principaux secteurs industriels bourguignons déjà souvent en décroissance. Ainsi, la métallurgie ne compte plus que 18 600 emplois après une chute de 19 % de ses effectifs entre 2000 et 2009. La fabrication de produits en caoutchouc et en matières plastiques recule de 15 % pour un effectif actuel de 12 500 salariés. Celle d'équipements électriques a diminué ses effectifs d'un quart (-26 %) pour se stabiliser à 6 400 emplois.

Au total, l'industrie bourguignonne a perdu plus d'un cinquième de ses effectifs (-26 700 emplois) malgré la résistance de quelques rares secteurs. L'agroalimentaire subit une baisse comparativement limitée de 7 %. Le secteur de la gestion des eaux, déchets, dépollution est le seul à profiter d'une forte croissance de +19 % mais demeure encore quantitativement modeste (3 600 emplois en 2009).

L'emploi régional profite du développement de quelques activités tertiaires. L'hébergement médico-social et la santé-action sociale progressent de 47 %, dynamisés notamment par l'essor de l'aide à domicile (5 200 emplois créés sur la période).

Dans ce contexte fragile, le fonctionnement du marché du travail demeure très perturbé. Fin décembre 2010, 97 836 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi et en recherche active d'emploi. Ce nombre s'est encore accru au cours des douze derniers mois : +5,7 %. Compte tenu de la durée et de l'ampleur de la crise, l'activité économique peine à redémarrer. Les licenciements et les suppressions de postes dans la plupart des secteurs industriels se poursuivent. L'emploi permanent recule, le surplus d'activité étant assuré par le recrutement d'intérimaires. Sur les douze mois de l'année 2010, neuf ont enregistré une hausse du chômage, la plus forte étant celle de novembre.

Les seniors sont particulièrement fragilisés. Leur nombre s'est fortement accru sur un an : +16,4 % de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus. C'est trois fois plus que l'ensemble de la demande d'emploi. Ils s'inscrivent en nombre à Pôle Emploi, mais en sortent très difficilement.

La situation des demandeurs d'emploi de longue durée continue, elle aussi, à se dégrader : +0,7 % en décembre. Ils représentent 39 % des demandeurs d'emploi en décembre 2010 contre 34 % en décembre 2009.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Bourgogne

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Bourgogne	Métropole	Bourgogne	Métropole	Bourgogne	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 613	58 858	1 630	61 771	0,2	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	481	18 742	468	19 241	-0,4	0,4
Pib par habitants (en euros)	21008	24 026	26075	30140	3,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	41,0	39,4	40,1	38,3	-0,3	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,4	8,6	7,0	8,0	-0,8	-1,0
Population active	708 378	26 450 004	736 320	28 565 534	0,6	1,1
Taux d'activité des femmes	63,2	63,3	67,4	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	66,7	72,5	69,8	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	27,2	23,6	25,0	21,6	-1,2	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,1	5,4	5,7	5,1	-3,7	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,2	21,1	20,1	20,1	-2,5	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,0	19,1	19,8	20,0	0,7	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	21,2	19,8	21,2	19,8	0,0	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	9,0	13,1	10,4	15,5	2,0	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	83,0	83,3	83,4	82,6	0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	27,0	34,4	27,9	32,9	0,5	-0,6
Proportion observée de bacheliers	61,7	61,7	62,7	62,5	0,3	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	7,3	7,3	7,0	5,8	-0,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	3 312	126 523	2 307	94 891	-5,1	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	32,8	41,0	32,3	42,0	-0,3	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	42,3	35,8	40,1	35,1	-0,8	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	41,5	37,1	41,8	38,3	0,1	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	17,5	17,5	21,2	20,0	2,7	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,8	3,0	4,6	3,4	2,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	35,3	30,5	35,8	31,4	0,2	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	29,8	27,4	32,4	30,7	1,4	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	8,4	15,7	12,1	21,4	7,7	6,4
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,2	2,5	1,5	1,8	-5,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	11,5	13,4	15,0	14,8	6,7	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	6,6	6,7	8,2	7,3	5,4	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	59,3	66,5	76,4	69,5	6,6	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	30,6	33,0	51,4	46,1	13,9	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Bourgogne	Métropole	Bourgogne	Métropole	Bourgogne	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	14,4	18,1	26,3	23,0	10,6	4,1
- femmes diplômées du supérieur	6,8	5,9	9,2	6,9	5,2	2,7
- hommes sortis du secondaire	7,8	11,6	11,9	18,0	7,3	7,6
- hommes diplômés du supérieur	7,8	4,9	6,4	7,0	-3,4	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	29,3	29,6	25,3	26,4	-2,4	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	51,0	55,7	58,2	56,0	2,2	0,1
- hommes sortis du secondaire	43,6	42,5	44,1	38,3	0,2	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	56,8	59,3	57,8	61,1	0,3	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	16,5	17,4	16,9	19,5	0,4	1,8
- femmes diplômées du supérieur	5,6	3,7	1,7	3,5	-18,4	-1,2
- hommes sortis du secondaire	5,9	8,0	9,2	10,0	7,8	3,9
- hommes diplômés du supérieur	4,1	3,0	3,0	3,0	-4,9	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	44,1	31,8	37,7	31,3	-2,6	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

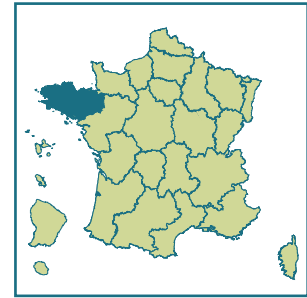
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



BRETAGNE

> Contexte

L'espace breton est maillé de villes moyennes au sein d'un espace rural qui reste densément peuplé. Sa capitale régionale, Rennes, s'affirme comme l'une des métropoles françaises les plus dynamiques de ces vingt dernières années. Depuis 50 ans, la région connaît une mutation accélérée. Au lendemain de la guerre, près de 60 % des actifs bretons travaillaient dans l'agriculture et seul un emploi sur dix relevait de l'industrie. Aujourd'hui, celle-ci rassemble 16,4 % des emplois, le bâtiment 7,2 % et l'agriculture un peu moins de 5,7 %. Parallèlement, le tourisme s'est développé tandis que l'agriculture évoluait vers le modèle des exploitations intensives (porcs et volailles en batterie, légumes de plein champ, élevages laitiers) servant de base au développement d'un puissant complexe agro-industriel fortement exportateur : les industries agroalimentaires rassemblent aujourd'hui le tiers des salariés de l'industrie. Parallèlement, l'électronique – plus particulièrement les matériels de téléphonie et de communication – joue un rôle majeur dans la structuration d'un tissu industriel où sont également présentes l'industrie automobile et les constructions navales. Au final, l'économie bretonne combine des activités dont l'avenir proche semble assuré comme le tourisme, l'agro-industrie, les télécommunications, et un secteur public relativement fort pour une région de l'ouest.

L'emploi régional, qui a fortement augmenté jusqu'au début des années 2000 (+14 % entre 1993 et 2000), connaît un ralentissement à partir de 2002, conséquence directe de la crise. C'est l'emploi secondaire qui est le plus touché, connaissant une baisse de -0,7 % par an entre 2000 et 2007 (-1,8 % par an pour le seul emploi industriel), diminution cependant moins marquée qu'au niveau national. Dans le même temps, les activités tertiaires continuent de croître à un rythme proche de la moyenne nationale, et représentent, en 2007, 70,9% des emplois de la région. Dans ce contexte, le taux de chômage régional continue d'être l'un des plus faibles de France (6,7 % en 2007) tandis que le PIB a progressé de 3,7 % par an entre 2000 et 2007 et que la part des ménages fiscaux non imposés à l'IRPP s'est réduite en moyenne de 0,7 % par an.

Dans cet environnement économique relativement favorable, l'accroissement démographique s'accélère. Deux fois supérieur à celui qui était observé entre 1990 et 1999, il est en moyenne de 0,9 % par an entre 2000 et 2007 et provient en grande partie d'un solde migratoire très positif. De 1999 à 2006, 254 400 personnes sont venues s'installer dans la région. Enfin, depuis 2000 la population des jeunes de moins de 25 ans croît de nouveau : entre 2000 et 2007 elle augmente de plus de 34 000 individus.

> Formation initiale

Au regard des indicateurs de performance globale, l'appareil éducatif breton se situe en haut du palmarès. Si, dans un contexte d'augmentation des effectifs, les taux de scolarisation diminuent légèrement, ils se situent toujours nettement au-dessus de la moyenne nationale. La proportion observée de bacheliers dans une génération est exceptionnelle (près de dix points au dessus de la moyenne métropolitaine) et les jeunes sortants sans aucune qualification sont peu nombreux. Les filières courtes professionnalisantes occupent une place importante dans l'enseignement supérieur et cette part continue de progresser. Au final, le niveau de formation des jeunes générations est très élevé : parmi l'ensemble des sortants, près d'un jeune sur deux (46,4 %) est diplômé du supérieur.

> Formation professionnelle

À l'issue du collège, les orientations vers l'enseignement général et technologique, déjà élevées, progressent et seuls 37,5 % des élèves s'orientent vers l'enseignement professionnel. Néanmoins, le taux de poursuites d'études après un BEP ou un CAP est le plus élevé de métropole (63 % contre 53 %). De ce fait la proportion des baccalauréats professionnels parmi l'ensemble des baccalauréats est dans la fourchette haute : 21,1 % contre 20 %.

Contrairement aux régions limitrophes du grand Ouest, la part de l'apprentissage reste relativement faible en Bretagne, et, contrairement aux tendances générales actuelles, il semble plus se développer dans les préparations au CAP que dans les poursuites vers un diplôme de niveau bac. En revanche, à l'instar des autres régions du grand Ouest, le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur reste modéré. La mobilisation des contrats de professionnalisation est plutôt dans la fourchette basse à l'instar de ce qu'était celle des contrats de qualifications et des contrats d'adaptation. Et, parallèlement à l'évolution nationale, la mobilisation de ces contrats par les entreprises s'est réduite entre 2003 et 2007.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financé par les régions, l'UNEDIC ou l'État, augmente pour les jeunes de moins de 26 ans mais diminue pour les publics adultes. En 2007, les opportunités de formations sont ainsi plus nombreuses pour les jeunes demandeurs d'emploi bretons qu'au niveau national mais moins nombreuses pour les publics adultes. La part des financements assurés par le conseil régional diminue pour les moins de 26 ans et augmente pour les publics adultes, mais, dans les deux cas, cette proportion « régionale » du nombre de stages financés reste inférieure à la moyenne des observations réalisées dans les autres régions.

> Insertion des jeunes

L'insertion professionnelle des jeunes bretons sortants de l'enseignement secondaire est parmi les moins difficiles. Trois ans après leur sortie, le taux de chômage des femmes est de 16,5 % contre 23 % en moyenne, celui des hommes de 11,3 % contre 18 %. De plus, la stabilisation sur des emplois à durée indéterminée est plus fréquente, surtout pour les hommes qui sont 42,3 % à être dans cette situation soit 4 points au-dessus de la moyenne nationale. Les femmes sont moins nombreuses à connaître ce type de trajectoires, pour autant elles connaissent deux fois moins des situations de marginalisation que dans la plupart des autres régions : en 2007 seules 7,7 % d'entre elles avaient travaillé moins de six mois contre 19,5 % au niveau national.

Sans être particulièrement difficile, la situation des diplômés du supérieur est plus préoccupante. Ils connaissent ainsi une stabilisation en emploi à durée indéterminée moins fréquente que le niveau national moyen : les femmes comme les hommes sont approximativement 8 points en-dessous de la moyenne métropolitaine. Il semble que cela soit sur cette dimension en particulier que la crise ait produit le plus d'effet. Cet accroissement de la précarité des emplois occupés ne s'accompagne pas d'une augmentation des situations de marginalisation. Bien au contraire. La part de ceux, hommes ou femmes, qui ont connu moins de six mois d'emploi au cours de leurs trois premières années d'activité a sensiblement baissé entre 2001 et 2007 et les taux de chômage en 2007 n'ont rien d'exceptionnel. Quand, par ailleurs, la part des diplômés qui ne résident plus en Bretagne trois ans après la fin de leurs études, plutôt moyenne, a tendance à diminuer (36 % en 2007).

Le mot du GREF Bretagne

À l'initiative de la région Bretagne, un réseau de maisons de la formation professionnelle (MFP) s'est mis en place dans les 21 pays bretons pour faciliter l'information et l'accès à la formation tout au long de la vie.

Cinq structures régionales sont partenaires du réseau MFP : Pôle Emploi, le rectorat (réseau des CIO), l'association régionale des missions locales, le Fongecif Bretagne et le centre régional information jeunesse (CRIJ).

Pour accompagner la réflexion au niveau de ces territoires, le GREF Bretagne a développé, à partir de 35 sources statistiques différentes, la collection des tableaux de bord emploi-formation par pays. Cette grille de lecture commune à chacun des 21 pays croise différentes dimensions (territoire, démographie, emplois, secteurs d'activité économiques, formation, mobilité des actifs, des formés...). Outil territorial partagé, il permet la concertation entre les acteurs locaux, en proposant une sélection d'indicateurs, mis en cohérence au niveau des différentes nomenclatures et dimensions utilisées, et incluant des éléments de tendance à court et moyen terme.

Ces indicateurs font l'objet d'une actualisation grâce à un partenariat avec une vingtaine de fournisseurs de données.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Bretagne

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Bretagne	Métropole	Bretagne	Métropole	Bretagne	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 928	58 858	3 119	61 771	0,9	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,7	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	917	18 742	951	19 241	0,5	0,4
Pib par habitants (en euros)	20 454	24 026	26 322	30 140	3,7	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	43,3	39,4	41,1	38,3	-0,7	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7	8,6	6,7	8	-0,6	-1,0
Population active	1 258 955	26 450 004	1 392 917	28 565 534	1,5	1,1
Taux d'activité des femmes	62,7	63,3	67,4	67,2	1,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	68,1	72,5	70,9	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	24,8	23,6	23,6	21,6	-0,7	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,0	5,4	5,4	5,1	-5,4	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	22,1	21,1	21,3	20,1	-1,9	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,0	19,1	20,0	20,0	0,8	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	20,5	19,8	20,2	19,8	-0,5	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	10,0	13,1	12,0	15,5	2,7	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	89,0	83,3	87,3	82,6	-0,3	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	36,0	34,4	35,1	32,9	-0,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	70,8	61,7	72,1	62,5	0,4	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	4,3	7,3	2,7	5,8	-6,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	4 610	126 523	3 026	94 891	-5,8	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	44,4	41,0	46,4	42,0	0,7	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	38,5	35,8	40,1	35,1	0,6	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	37,6	37,1	37,5	38,3	0,0	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	16,9	17,5	21,1	20,0	3,3	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,1	3,0	3,1	3,4	0,2	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	26,8	30,5	28,8	31,4	1,2	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	26,1	27,4	26,3	30,7	0,1	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	8,9	14,1	15,2	21,4	7,8	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,3	2,5	1,6	1,8	-4,7	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	15,1	13,4	16,9	14,8	2,9	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	8,3	6,7	6,4	7,3	-6,2	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	59,8	66,5	56,2	69,5	-1,6	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	36,9	33,0	44,5	46,1	4,8	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Bretagne	Métropole	Bretagne	Métropole	Bretagne	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	13,3	18,1	16,5	23	3,7	4,1
- femmes diplômées du supérieur	8,9	5,9	5,6	6,9	-7,4	2,7
- hommes sortis du secondaire	8,0	11,6	11,3	18,0	5,8	7,6
- hommes diplômés du supérieur	6,5	4,9	7,9	7	3,4	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	33,4	29,6	26,9	26,4	-3,6	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	50,4	55,7	47,7	56	-0,9	0,1
- hommes sortis du secondaire	42,0	42,5	42,3	38,3	0,1	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	62,2	59,3	53,3	61,1	-2,5	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	9,9	17,4	7,7	19,5	-4,1	1,8
- femmes diplômées du supérieur	4,4	3,7	3,6	3,5	-3,1	-1,2
- hommes sortis du secondaire	4,9	8,0	6,5	10,0	4,7	3,9
- hommes diplômés du supérieur	4,1	3,0	2,2	3,0	-9,7	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	36,8	31,8	35,6	31,3	0,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes, sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

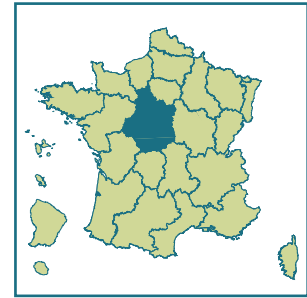
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI)

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



CENTRE

> Contexte

Le territoire du Centre est constitué de trois entités démographiques distinctes. La première s'étend autour de l'agglomération de Chartres et correspond à l'extension du bassin parisien, la seconde s'étend sur la frange nord du Massif central, la troisième, enfin, s'inscrit dans le dynamisme de la vallée de la Loire sur l'axe Orléans-Tours. La structure des activités laisse une place relativement importante à l'agriculture et à l'industrie même si leur poids dans l'emploi diminue (-0,6 point pour l'agriculture et -3,4 points pour l'industrie entre 2000 et 2007) au profit des activités du tertiaire qui désormais représentent sept emplois sur dix. Près du bassin parisien et sur l'axe ligérien, les productions industrielles reposent sur les activités pharmaceutiques, informatiques, électroniques, mécaniques et de transformation du caoutchouc et des matières plastiques ; tandis que le sud de la région est spécialisé dans l'armement et le textile. L'agriculture continue de contribuer d'une manière non négligeable à l'emploi régional. C'est une agriculture prospère, fortement capitaliste et orientée vers les grandes cultures qui est pratiquée dans des exploitations quasi industrielles. La part des activités tertiaires est plus limitée mais elle progresse un peu plus rapidement que la moyenne. L'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration ainsi que les services aux entreprises et aux particuliers sont légèrement en-dessous de la moyenne et la part du commerce est l'une des plus faibles de métropole.

L'impact de la contraction des activités de 2002 sur l'économie régionale, sans être brutal, n'est pas négligeable. Entre 2000 et 2005, le taux de chômage régional augmente. Il faut attendre 2007 pour qu'il redevenue identique à celui de 2000 (7 % en 2000 et 6,9 % en 2007), en demeurant d'un point inférieur à la moyenne nationale. La pauvreté mesurée par la part des ménages fiscaux non imposables est en diminution, elle est désormais légèrement inférieure à la moyenne (37,8 % contre 38,3 % en 2007).

Entre 1999 et 2007, la région a gagné près de 80 000 habitants dont 20 000 de moins de 25 ans. Ce regain du dynamisme démographique est dû pour deux tiers à un accroissement naturel et pour un tiers aux flux migratoires qui sont essentiellement dominés par les échanges avec l'Île-de-France. Toutefois, les moins de 29 ans sont relativement nombreux à quitter la région pour finir leurs études ou accéder à un premier emploi.

> Formation initiale

Alors que le taux de scolarisation des 16-19 ans n'évolue pas ces dernières années (80,7 % en 2007), nous assistons à une élévation du niveau de qualification atteint par les jeunes de la région. Les sorties sans qualification baissent deux fois plus vite qu'en moyenne, et la proportion observée de bacheliers dans une génération augmente en parallèle. Au final l'écart avec la moyenne métropolitaine s'est réduit et sur ces deux indicateurs la région est très proche du niveau national.

L'élévation des qualifications observée dans l'enseignement secondaire se manifeste à une moindre mesure dans le supérieur. Entre 2001 et 2007, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les sortants du système éducatif a augmenté de 1,6 % par an contre 0,9 % en moyenne. Il n'en demeure pas moins que le taux de scolarisation des 20-24 ans reste parmi les plus faibles de métropole (25,3 % contre 33 % en moyenne). Une faiblesse qui s'explique par l'importance des flux de nouveaux bacheliers qui quittent la région pour poursuivre leurs études (23 %). À l'instar de la Haute-Normandie ou de la Picardie, le Centre souffre ici de la trop grande proximité des grands pôles universitaires de l'Île-de-France. Néanmoins l'enseignement supérieur court propose dans la région de nombreuses alternatives. 43,6 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent ainsi en STS ou en IUT contre 35 % en moyenne pour la métropole.

> Formation professionnelle

La voie professionnelle occupe une place stratégique dans le système éducatif de la région Centre. Près de quatre jeunes sur dix choisissent l'enseignement professionnel en fin de troisième, la part des bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers se situe à un niveau moyen, et, on l'a vu, les STS et les IUT occupent une grande place au sein du dispositif d'enseignement supérieur (41,5 % des nouveaux bacheliers contre 35,5 % en moyenne nationale en 2007).

Le poids de l'apprentissage parmi l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans est le plus important de l'hexagone. En 2007, 37 % des jeunes qui préparent un CAP ou un BEP sont en apprentissage (2ème rang en métropole), et parmi les jeunes préparant un diplôme professionnel de niveau bac ils sont 36 % (5°rang). Rapportée au nombre important d'apprentis, une proportion de 15 % préparant un diplôme du supérieur témoigne d'une progression très significative de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ces dernières années. L'importance de l'apprentissage peut expliquer la plus faible part des contrats de professionnalisation.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État, augmente pour les jeunes de moins de 26 ans ainsi que pour le public adulte. En 2007, les opportunités de formations sont ainsi plus nombreuses pour les demandeurs d'emploi de la région, quel que soit leur âge, qu'au niveau national. Le conseil régional participe très activement à cet effort de formation. En 2000 comme en 2007 la part des formations qu'il finance est supérieure à celle de la plupart des autres régions. Une inflexion est néanmoins à l'œuvre. Sur la période, le conseil régional accroît sensiblement sa participation aux financements pour les publics adultes (qui passe entre 2003 et 2007 de 42 % à 51 % des actions) tandis qu'il la diminue en part relative pour les jeunes de moins de 26 ans (qui elle passe de 72 % à 66 % des actions).

> Insertion professionnelle

Pour les jeunes hommes sortants de l'enseignement secondaire dans la région Centre, l'insertion professionnelle est légèrement plus favorable que la moyenne. En 2007, trois ans après la fin de leurs études, 41 % d'entre eux sont stabilisés avec un emploi à durée indéterminée contre 38 % en moyenne. Les femmes sortant du secondaire connaissent également une insertion moins difficile que dans les autres régions. Cependant il apparaît que leur situation s'est dégradée au cours des dernières années. En 2000 leur taux de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée était de 38 %, en 2007 il n'est plus que de 29 %. Les taux de chômage observés 3 ans après la sortie du système éducatif restent sensiblement identiques à la moyenne nationale (20,2 contre 20,1 pour la moyenne), avec un taux supérieur pour les femmes de 1,5 point par rapport à la moyenne (24,5 % contre 23 %).

L'intégration professionnelle des jeunes diplômés du supérieur est très légèrement plus difficile qu'en moyenne dans l'hexagone. En 2004, 58 % des hommes et 53 % des femmes sont stabilisés en emploi à durée indéterminée trois ans après la fin de leurs études. Ces valeurs sont légèrement inférieures à la moyenne. Le taux de chômage à trois ans est plus défavorable pour les femmes (9 % contre 7 % au niveau national) et il est strictement égal à la moyenne pour les hommes.

Cette insertion des jeunes sortants diplômés du supérieur dans la région pourrait être en réalité plus difficile qu'il n'y paraît. Avec 44 % de diplômés du supérieur ne résidant plus dans la région trois ans après la fin de leurs études, le Centre est une des régions qui souffre le plus (4° rang) de l'émigration de ces diplômés. Et l'aggravation récente est brutale : en 2001 ils n'étaient que 34 % à avoir quitté la région.

Le mot de l'ORFE Centre

> Depuis 2008, la situation est préoccupante sur le marché du travail : chômage et difficultés de recrutement coexistent

Jusqu'en 2003, les tensions sur le marché du travail (rapport des offres sur les demandes d'emploi) diminuaient quand le nombre de demandeurs d'emploi augmentait, les offres d'emplois bénéficiaient alors d'une forte disponibilité de main-d'œuvre. Entre 2003 et 2007 les taux de tension ne cessent d'augmenter en lien avec la diminution des demandeurs d'emploi. Cependant en 2008, alors que la crise s'amorce et que le nombre de demandes d'emploi s'accroît (167 142), la situation s'aggrave encore : les tensions continuent d'augmenter (9 offres sur 10 non satisfaites).

En dehors des métiers où les taux de tension ont toujours été plus élevés comme l'hôtellerie-restauration-alimentation, les métiers du transport-logistique-tourisme, et ceux du bâtiment, en 2008, alors que globalement l'emploi régresse dans l'industrie, des métiers industriels rencontrent des difficultés de recrutement en particulier ceux de l'électronique-électricité et de la maintenance (9 offres pour 10 demandes). Les tensions portent également sur les métiers tertiaires comme les banques et assurances (1,2 fois plus d'offres que de demandes), la santé (1,14), les professions sociales et culturelles et sportives (1,05).

> La situation des jeunes devient préoccupante car très sensible aux variations conjoncturelles

Ils sont les premiers bénéficiaires d'une conjoncture favorable et les premières victimes d'une dégradation du marché du travail.

> L'anticipation des mutations économiques devient une question prégnante pour les acteurs régionaux

Un exercice de prospective à horizon 2020 a été entrepris dans le cadre du CPRDF. Un modèle d'aide à la décision a permis de réfléchir aux différentes situations auxquelles la région pourrait faire face en s'appuyant sur l'analyse des tendances observées ces dernières années.

Pour le scénario stabilisé, les créations d'emploi seraient négatives pour l'industrie, avec quelques départs à la retraite à remplacer. Les créations d'emplois seraient assez modérées dans le tertiaire mais pourraient poser des problèmes dans la mesure où elles se doubleraient d'un nombre de départs à la retraite équivalent. La même situation serait à craindre dans la construction.

Le scénario de croissance relative engendrerait des créations d'emplois très importantes dans les secteurs de la construction, des transports, et des services aux entreprises (conseil, assistance et services opérationnels). Ces secteurs rencontreraient alors des difficultés de recrutement aggravées par des départs en retraite. Dans l'éducation, la santé action sociale et l'administration, les créations d'emplois pourraient être plus modérées mais les besoins en recrutement ne seraient pas pour autant négligeables, compte tenu d'un niveau important de départs en retraite prévisibles.

Le scénario de crise, prolongement de la tendance observée entre 2007 et 2009, ferait craindre des suppressions d'emplois dans l'industrie, le transport, les services opérationnels et la construction. Dans les autres secteurs du tertiaire, principalement le commerce, la santé action sociale et l'administration, le choc pourrait être amorti par l'importance des départs en retraite.

Ainsi aujourd'hui, ces variations conjoncturelles de plus en plus rapprochées et de plus fortes amplitudes, accompagnées de désajustements importants sur le marché du travail, posent la question de la transférabilité des compétences au-delà même de l'élévation du niveau de qualification.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi dans le Centre

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Centre	Métropole	Centre	Métropole	Centre	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 450	58 858	2 530	61 771	0,5	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	751	18 742	761	19 241	0,2	0,4
Pib par habitants (en euros)	21 259	24 026	26 328	30 140,00	3,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	38,1	39,4	37,8	38,3	-0,1	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,0	8,6	6,9	8,0	-0,2	-1,0
Population active	1 106 074	26 450 004	1 164 077	28 565 534	0,7	1,1
Taux d'activité des femmes	65,4	63,3	68,8	67,2	0,7	0,8
Part de l'emploi tertiaire	66,7	72,5	69,9	75,2	0,7	0,5
Part de l'emploi secondaire	28,3	23,6	25,8	21,6	-1,3	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,7	5,4	6,6	5,1	-0,5	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	19,0	21,1	18,5	20,1	-1,5	-2,2
Part de l'emploi public (1)	18,6	19,1	19,8	20,0	1,0	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	19,9	19,8	20,2	19,8	0,4	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	9,8	13,1	11,5	15,5	2,4	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	80,8	83,3	80,7	82,6	0,0	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	26,8	34,4	25,3	32,9	-0,8	-0,6
Proportion observée de bacheliers	58,9	61,7	61,6	62,5	0,9	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	8,6	7,3	5,6	5,8	-6,0	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	4 864	126 523	3 373	94 891	-5,1	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	34,7	41,0	38,1	42,0	1,6	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	43,6	35,8	41,5	35,1	-0,7	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	39,0	37,1	39,3	38,3	0,1	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	17,2	17,5	19,2	20,0	1,6	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,9	3,0	4,9	3,4	3,3	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	34,6	30,5	37,3	31,4	1,3	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	30,6	27,4	36,1	30,7	2,8	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	10,6	14,1	15,5	21,4	5,6	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	1,6	2,5	1,1	1,8	-4,9	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	13,3	13,4	15,4	14,8	3,8	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	6,7	6,7	7,8	7,3	4,1	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	72,5	66,5	66,1	69,5	-2,3	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	41,6	33,0	50,5	46,1	5,0	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Centre	Métropole	Centre	Métropole	Centre	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	14,2	18,1	24,5	23,0	9,5	4,1
- femmes diplômées du supérieur	8,4	5,9	8,9	6,9	1,0	2,7
- hommes sortis du secondaire	11,4	11,6	17,1	18,0	7,0	7,6
- hommes diplômés du supérieur	3,5	4,9	7,0	7,0	12,2	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	37,6	29,6	28,6	26,4	-4,4	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	57,7	55,7	52,7	56,0	-1,5	0,1
- hommes sortis du secondaire	43,8	42,5	41,7	38,3	-0,8	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	60,3	59,3	58,0	61,1	-0,6	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	11,8	17,4	14,5	19,5	3,5	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,1	3,7	5,3	3,5	9,4	-1,2
- hommes sortis du secondaire	5,7	8,0	8,2	10,0	6,3	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,2	3,0	2,3	3,0	12,3	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	34,4	31,8	44,6	31,3	4,4	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CERECQ_final.pdf)

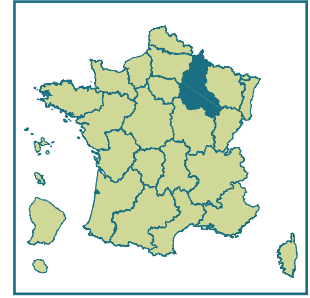
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



CHAMPAGNE-ARDENNE

> Contexte

La Champagne-Ardenne compte plus de 1 336 000 habitants en 2007. Son taux d'urbanisation apparaît relativement faible. Alors qu'aucune grande métropole, ni réseau dense de villes moyennes sont relevés sur le territoire, Reims se distingue comme la 12^e commune la plus peuplée de France (183 500 habitants). Avec 52 habitants au km², soit la moitié de la moyenne nationale, la région se classe au 18^e rang des régions les plus denses.

La Champagne-Ardenne a atteint son plus haut niveau de population en 1990, avec près d'1 350 000 habitants. Elle connaît depuis une baisse démographique, une situation à mettre en lien avec les phénomènes de migrations. Ainsi, entre 1999 et 2008, les départs vers d'autres territoires plus nombreux que les arrivées dans la région tendent à diminuer le nombre d'habitants de 0,4 % chaque année. Avec le Nord-Pas de Calais, ce déficit migratoire apparaît comme l'un des plus élevés de toutes les régions françaises. Soulignons que le taux d'accroissement naturel de 0,3 % n'est que légèrement inférieur à la moyenne nationale (0,4 %). Ces évolutions se répercutent sur le nombre de jeunes de moins de 25 ans, qui, de 2000 à 2007 a reculé au rythme de 0,7 % par an. Toutefois, la proportion de jeunes en région reste en 2007 équivalente à celle relevée en France.

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie champardennaise. Elle représente 6,6 % des emplois, plaçant la région au premier rang qu'elle partage avec la Basse-Normandie. À titre de comparaison, la part du secteur primaire dans l'emploi total national est de 3,1 %. Outre la production prestigieuse des « vins de Champagne » (40 % des exploitations agricoles), l'agriculture régionale repose sur de très grandes exploitations céréalières fortement mécanisées.

Ces activités agricoles ont naturellement favorisé l'implantation de l'industrie agroalimentaire. D'autres activités industrielles caractérisent la région, telles que la métallurgie, les équipements mécaniques ou le textile. Ainsi l'industrie occupe une place non négligeable dans l'emploi régional, le poids de ce secteur dans l'emploi excédant 19 % (6^e rang national).

En contrepoint, les activités tertiaires sont moins développées en Champagne-Ardenne que dans la plupart des régions. Celle-ci se situe en effet parmi les régions les moins tertiaisées avec 68 % des emplois dans ce domaine. La Champagne-Ardenne est la 6^e région qui accueille le moins ces activités derrière l'Auvergne, la Bourgogne, le Poitou-Charentes, le Limousin et la Corse. Ce constat est imputable pour l'essentiel aux services aux entreprises qui sont peu présents en région. Dans une moindre mesure, la faiblesse du tertiaire s'explique aussi par la part du commerce qui représente 12,6 % des emplois contre 13,2 % au niveau national. En revanche, l'emploi public est important (6^e rang national), même si celui-ci n'a pas évolué depuis les années 2000.

De par cette structure de l'économie, la part des ouvriers est très forte (3^e de France) et les agriculteurs exploitants sont encore nombreux. Employés, professions intermédiaires et cadres apparaissent en revanche moins représentés.

La Champagne-Ardenne et la Lorraine sont les deux seules régions qui connaissent une diminution du nombre total d'emplois entre 2000 et 2007. Parallèlement, la croissance de la population active place la région au dernier rang de l'ensemble national. De ce fait, le taux de chômage régional diminue mais de façon beaucoup moins prononcée qu'au niveau national.

Malgré la baisse du volume d'emploi, le PIB par habitant de la région demeure le quatrième plus important du pays. Ceci est à mettre au regard de la faible démographie de la région.

> Formation initiale

Dans ce contexte de diminution des effectifs des jeunes de moins de 25 ans, le taux de scolarisation des 16-19 ans apparaît relativement stable, de même que la part des bacheliers dans une génération. Ces indicateurs restent néanmoins en-deçà de la moyenne nationale. En 2007, le taux de scolarisation des 16-19 ans dans la région et la proportion de bacheliers sont ainsi de 81,8 % et de 61,5 % contre respectivement 82,6 % et 62,5 % au niveau national.

Notons que l'enseignement supérieur de la région est marqué par une forte attraction des filières courtes professionnalisantes : 43,8 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent l'année suivante dans un IUT ou dans une classe de STS, soit 10 points de plus par rapport à l'ensemble des régions françaises. Ces filières courtes se prolongent désormais souvent par des licences professionnelles qui représentent 34 % des licences contre 21 % en moyenne métropolitaine. Cela explique probablement en partie la légère augmentation du taux de scolarisation des 20-24 ans.

> Formation professionnelle

La prééminence des orientations vers l'enseignement professionnel en fin de troisième constitue depuis plusieurs années une forte spécificité de la région. En 2007, à l'issue de la troisième, 42,4 % des jeunes s'orientent vers une filière professionnelle contre 41,5 % en 2000. Ces choix d'orientation s'accompagnent de scolarités plus longues. Le taux de poursuite d'étude après un CAP ou un BEP est passé de 46,2 % à 53,3 % entre 2000 et 2007. En conséquence, la part des bacs professionnels dans l'ensemble des bacs augmente davantage que dans les autres régions et place la Champagne-Ardenne au second rang national avec une part s'élevant à 22,8 %.

La progression de l'apprentissage suit l'évolution nationale et, en 2007, le taux d'accès des jeunes de 16-25 ans à l'apprentissage est identique à celui de la moyenne métropolitaine. Sa structure reste néanmoins axée sur la préparation au CAP avec une moindre progression des apprentis préparant un diplôme de niveau baccalauréat et surtout un très faible développement des formations d'apprentis dans l'enseignement supérieur. La mobilisation des contrats de professionnalisation est, comme au niveau national, de faible ampleur (on compte 1,6 contrats signés en 2007 pour 100 jeunes dans la région et 1,8 en moyenne) à l'instar de ce qu'était celle des contrats de qualification et des contrats d'adaptation. À l'image de l'évolution nationale, le volume de ces contrats mobilisés par les entreprises a baissé.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente tant pour les jeunes de moins de 26 ans que pour les publics adultes. La part des stages financés par le conseil régional diminue pour les moins de 26 ans, passant de 76,2 % en 2000 à 72,6 % en 2007, et augmente très rapidement pour les publics adultes, passant sur la période de 20,1 % à 34,6 %.

> Insertion professionnelle

Concernant les femmes sorties de la l'enseignement secondaire entre la Génération 1998 et la Génération 2004, notons que la part des femmes ayant travaillé moins de 6 mois au cours de leurs 3 années d'activité a reculé, passant de 27 à 21 %. Leur taux de chômage, trois ans après la sortie de formation, a également évolué entre 2000 et 2007, se situant respectivement à 21 % et 26 %.

La situation des hommes sortants du secondaire n'est pas très différente de ce qui s'observe dans les autres régions. La situation des jeunes hommes sortants avec un diplôme du supérieur est meilleure. Leur taux de chômage à trois ans, déjà très faible (2,8 %), a même légèrement diminué (2,1 %), tandis que leurs conditions d'emploi restent parmi les plus favorables. Parmi cette population, plus de six jeunes sur dix sont en emploi à durée indéterminée trois ans après avoir terminé leurs études. C'était déjà le cas en 2001 et cela le reste en 2007. La situation des femmes diplômées du supérieur s'est légèrement dégradée. Leur taux de chômage, inférieur à la moyenne nationale en 2001 (4,4 %), est supérieur en 2007 (7,4 %).

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Champagne-Ardenne

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Champagne- Ardenne	Métropole	Champagne- Ardenne	Métropole	Champagne- Ardenne	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 342	58 858	1 336	61 771	-0,1	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,4	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	438	18742	418	19241	-0,7	0,4
Pib par habitants (en euros)	22 426	24 026	27 421	30 140	2,9	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	41,7	39,4	40,8	38,3	-0,3	-0,4
Taux de chômage (BIT)	8,7	8,6	8,5	8,0	-0,3	-1,0
Population active	601 031	26 450 004	617 967	28 565 534	0,4	1,1
Taux d'activité des femmes	61,6	63,3	65,9	67,2	1,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	65,2	72,5	68,0	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	27,8	23,6	25,4	21,6	-1,3	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,2	5,4	5,7	5,1	-4,1	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	20,5	21,1	19,3	20,1	-2,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	21,1	19,1	21,3	20,0	0,1	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	20,9	19,8	20,2	19,8	-0,8	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	8,8	13,1	10,3	15,5	2,2	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	80,9	83,3	81,8	82,6	0,2	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	28,0	34,4	29,4	32,9	0,7	-0,6
Proportion observée de bacheliers	59,5	61,7	61,5	62,5	0,7	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	9,0	7,3	7,0	5,8	-3,4	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	3 219	126 523	1 710	94 891	-8,6	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	37,4	41,0	33,1	42,0	-2,0	0,4
Part des S1s-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	42,6	35,8	43,8	35,1	0,4	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	41,5	37,1	42,4	38,3	0,3	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	18,9	17,5	22,8	20,0	2,7	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,9	3,0	3,4	3,4	2,3	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	27,3	30,5	29,2	31,4	1,1	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	21,0	27,4	25,4	30,7	3,3	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	9,9	14,1	13,4	21,4	4,5	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,2	2,5	1,6	1,8	-4,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	14,0	13,4	15,2	14,8	2,1	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	5,7	6,7	7,0	7,3	5,5	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	76,2	66,5	72,6	69,5	-1,2	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	20,1	33,0	34,6	46,1	14,5	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Champagne- Ardenne	Métropole	Champagne- Ardenne	Métropole	Champagne- Ardenne	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	20,9	18,1	25,6	23,0	3,5	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,4	5,9	7,4	6,9	9,1	2,7
- hommes sortis du secondaire	11,2	11,6	16,1	18,0	6,2	7,6
- hommes diplômés du supérieur	2,8	4,9	2,1	7,0	-4,3	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	24,7	29,6	25,0	26,4	0,2	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	66,3	55,7	58,9	56,0	-2,0	0,1
- hommes sortis du secondaire	44,7	42,5	37,8	38,3	-2,7	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	61,7	59,3	62,1	61,1	0,1	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	27,1	17,4	20,9	19,5	-4,2	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,6	3,7	2,5	3,5	-6,2	-1,2
- hommes sortis du secondaire	7,1	8,0	10,4	10,0	6,5	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,6	3,0	2,8	3,0	9,4	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	43,1	31,8	32,1	31,3	4,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREG_final.pdf)

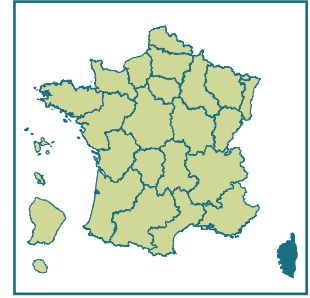
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



CORSE

> Contexte

Plus qu'une île, la Corse est un archipel. Son cœur montagneux et abrupt la distribue en territoires enclavés. Sept ports et quatre aéroports desservent 299 000 habitants ; c'est dire la discontinuité physique de cet espace géographique. Les investissements récents réalisés dans les infrastructures routières dans le cadre du plan de développement de la Corse contribuent néanmoins à surmonter ce handicap. L'économie de l'île fut longtemps singulière, reposant sur l'activité, hors de Corse, d'une large fraction de ses élites qui demeuraient insérées dans de puissantes solidarités familiales. L'île, restée à l'écart de l'industrialisation et des mutations agricoles du début du XXe siècle, bénéficie aujourd'hui d'un environnement préservé qui constitue un formidable atout pour le développement d'une « économie présentielle ». La part des emplois agricoles est proche de celle de métropole et la Corse compte parmi les régions les plus faiblement industrialisées. Les activités économiques sont donc essentiellement tertiaires (79 % des emplois), largement orientées vers le tourisme qui occupe 5,4 % des emplois directs (1er rang de métropole). Le commerce occupe également une place stratégique avec 15 % des emplois, établissant la région au deuxième rang derrière le Languedoc-Roussillon. Le corollaire de cette économie touristique et résidentielle est une excroissance de la construction qui représente 10 % des emplois salariés (1er rang). Excroissance également de l'emploi public qui rassemble 25 % des emplois contre 20 % en moyenne. Par ailleurs, l'importance des travailleurs indépendants et des micro-entreprises dans l'économie est également singulière. Près d'un tiers des emplois sont dans des établissements de moins de dix salariés et 14 % des actifs occupés sont des travailleurs non salariés.

Entre 2000 et 2007 l'économie régionale a connu une période d'expansion marquée, la progression du nombre d'emploi a été la plus significative de métropole. Et, alors qu'en 2000 le chômage régional était supérieur de près de trois points à la moyenne, il a connu la baisse la plus importante de métropole (-4,4 %), se rapprochant ainsi du niveau national. De même, le niveau de vie des ménages est en amélioration, la part des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu connaît aussi la baisse la plus grande du territoire métropolitain (-2,1 %) mais son niveau maintient la Corse parmi les régions les plus pauvres : 46 % de foyers sont non imposables à l'impôt sur le revenu contre 38 % en moyenne.

Cette croissance économique s'accompagne d'un accroissement démographique. Bien qu'étant la région la moins peuplée de métropole, la population régionale connaît la progression la plus rapide : 1,7 % contre 0,7 % en moyenne. Toutefois cette hausse de la population est essentiellement due aux flux migratoires. À l'exception des jeunes de 20-29 ans qui quittent la région pour poursuivre leurs études ou rechercher un premier emploi, le solde migratoire est positif pour toutes les tranches d'âge. En dépit du fait qu'un tiers des nouveaux bacheliers quittent la région contre 13 % en moyenne, la population des moins de 25 ans a progressé de 5 000 individus entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

Le niveau de scolarisation de la région est limité. Le taux de scolarisation des 16-19 ans ainsi que celui des 20-24 ans sont les plus bas de métropole. Seulement 74 % des jeunes de 16-19 ans sont scolarisés contre 83 % en métropole et 18 % le sont pour les 20-24 ans contre 33 % en moyenne. La proportion observée de bacheliers par génération est 2,5 points en-dessous de la moyenne : 60 % contre 62,5 %. Néanmoins la région a réduit très significativement sa proportion de jeunes sortants sans qualification (-11 %) du système éducatif – il est vrai exceptionnellement élevée au départ.

En dépit du fort taux d'émigration des nouveaux bacheliers quittant la région pour poursuivre leurs études universitaires sur le continent, l'enseignement supérieur gagne du terrain. En 2007, 35 % des sortants du système éducatif sont diplômés du supérieur alors qu'ils n'étaient que 24 % en 2004. Cela reste néanmoins en-dessous de la moyenne nationale (42 %). L'orientation des néo-bacheliers évolue au profit des classes préparatoires aux grandes écoles et de l'IUT et au détriment des filières universitaires classiques et des BTS.

> Formation professionnelle

L'enseignement général reste prédominant dans la région. Bien qu'en progression, la proportion d'orientations vers un CAP ou un BEP à l'issue de la troisième reste inférieure à la moyenne métropolitaine (respectivement 33,6 % et 38,3 % en 2007). De même, la part des bacs professionnels parmi l'ensemble des bacs est très inférieure au niveau métropolitain (11 % contre 20 %). L'écart au niveau national s'est accentué ces dernières années en raison du faible taux de poursuite d'études après un CAP ou un BEP : seuls 40 % poursuivent leurs formations contre 53 % en métropole.

L'apprentissage a le même poids qu'au niveau métropolitain. Sa structure reste néanmoins axée sur la préparation au CAP. 40 % des jeunes préparant un CAP ou un BEP le font en apprentissage (31 % en moyenne) alors que ce mode de formation ne concerne que 25 % des jeunes corses qui préparent un diplôme de niveau bac. En dépit d'une progression importante dans le supérieur (DUT), l'apprentissage après le bac reste très sous-représenté : 9 % des apprentis préparent un diplôme du supérieur.

La mobilisation des contrats de professionnalisation est la plus faible de métropole, seuls 0,5 % des jeunes de 16-25 ans sont concernés par ces contrats alors que la moyenne est de 1,8 %. Toutefois ces contrats sont plus souvent utilisés par les entreprises insulaires que ne l'étaient les anciens contrats de qualification et d'adaptation.

Rapportée au nombre de demandeurs d'emploi, la part des stagiaires de la formation professionnelle est parmi les plus élevée. Au côté de la collectivité territoriale de Corse, l'État participe très activement à cet effort : il finance 36 % des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans (contre 19 % en moyenne) et 64 % des stagiaires adultes (contre 31 % en moyenne).

> Insertion professionnelle

L'importance des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur qui se produisent sur le continent – ce flux migratoire touche un tiers des bacheliers d'une génération – relativise la portée des comparaisons avec d'autres régions. Il n'en demeure pas moins que, pour les diplômés du supérieur achevant leurs études en Corse, l'insertion professionnelle est plus délicate qu'ailleurs : selon l'enquête Génération 2004, au terme de leurs trois premières années de vie active, seulement 45 % sont stabilisés sur un emploi à durée indéterminée contre 59 % en métropole. Néanmoins la situation s'est beaucoup améliorée ces dernières années car parmi la Génération 98, les diplômés du supérieur étaient seulement 33 % à être stabilisés avec un emploi à durée indéterminée.

L'insertion des jeunes sortants de l'enseignement secondaire est également très difficile : après trois ans de vie active, à peine 26 % sont stabilisés sur un emploi à durée indéterminée contre 32 % en métropole. D'importants efforts sont faits par la collectivité territoriale de Corse et l'État pour proposer des solutions de formation professionnelle : les Corses sortant du secondaire sont 11 % à suivre de tels stages 7 mois après leur sortie du système scolaire, contre 4,6 % en moyenne pour la métropole.

Le mot de l'OREF Corse

Synthèse sur les apprentis

> Croissance continue des effectifs en apprentissage et élévation du niveau des formations

Chaque année, de plus en plus de jeunes choisissent l'apprentissage pour préparer un métier. On est passé de 1 216 jeunes à la rentrée 2002 à 1 428 jeunes à la rentrée 2005 pour arriver à 1 939 apprentis à la rentrée 2009. La part des formations supérieures (niveaux I+II+III) est passée de 2 % à la rentrée 2002 à 17 % à la rentrée 2009. Cette élévation des niveaux a particulièrement bénéficié aux jeunes filles. Pour autant, les diplômés de niveau V sont toujours largement majoritaires (près de 7 apprentis sur 10).

> Dynamisme de l'apprentissage au féminin

Sur la période 2002-2009, le nombre de jeunes filles en apprentissage a pratiquement doublé (rentrée 2002 : 331 filles, rentrée 2009 : 628 filles). Malgré cette progression, les jeunes filles sont encore largement minoritaires (elles représentent 32 % des effectifs à la rentrée 2009). Trois métiers ont particulièrement contribué à la féminisation de l'apprentissage : les métiers des soins aux personnes et de la santé ; les métiers du commerce et les métiers du tertiaire.

> Les métiers du bâtiment en pôle position

Une progression constante des effectifs de ce secteur (28 % des effectifs à la rentrée 2002, 34 % des effectifs à la rentrée 2005, et 36 % des effectifs à la rentrée 2009). Tendance inverse pour les métiers de l'automobile et les métiers de bouche et agroalimentaire : de 24 % des effectifs à la rentrée 2002, ils passent à 14 % à la rentrée 2009.

> Meilleure répartition de l'offre de formation sur le territoire insulaire

L'arrivée de nouveaux acteurs institutionnels (7 structures juridiques à la rentrée 2009 contre 4 à la rentrée 2002) a permis de démultiplier les lieux de formation. 72 % de réussite aux examens (tous niveaux confondus, mais hors agriculture) à la session de juin 2009. Un taux de réussite qui a tendance à croître avec le niveau de formation (hormis pour le BTS).

> L'insertion des apprentis

Sur les 1 711 apprentis présents à la rentrée 2007, 613 jeunes sont considérés comme sortants au cours de la période 2007-08. 7 mois environ après leur sortie (soit en février 2009), 72 % d'entre eux étaient en emploi (dont 2 fois sur 10 avec un nouveau contrat d'apprentissage). 7 fois sur 10 cet emploi a été trouvé dans l'entreprise où s'est déroulée la formation. Le contrat de travail est stable dans plus de 5 cas sur 10 (CDI ou fonction publique). Il s'agit généralement d'emplois à plein temps (7 fois sur 10), sur des postes d'ouvriers (5 fois sur 10).

Sources : rectorat de Corse (enquêtes 51) - OREF de Corse - COM apprentissage.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Corse

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Corse	Métropole	Corse	Métropole	Corse	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	265	58 858	299	61 771	1,7	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					1,7	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	74	18 742	79	19 241	1,1	0,4
Pib par habitants (en euros)	17 943	24 026	24 970	30 140	4,8	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	53,1	39,4	45,8	38,3	-2,1	-0,4
Taux de chômage (BIT)	11,5	8,6	8,4	8,0	-4,4	-1,0
Population active	103 799	26 450 004	125 270	28 565 534	2,7	1,1
Taux d'activité des femmes	52,8	63,3	58,9	67,2	1,6	0,8
Part de l'emploi tertiaire	80,3	72,5	79,0	75,2	-0,2	0,5
Part de l'emploi secondaire	15,0	23,6	17,4	21,6	2,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	0,5	5,4	0,4	5,1	-6,5	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	20,2	21,1	19,3	20,1	-2,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	27,6	19,1	25,5	20,0	-1,3	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	28,7	19,8	32,1	19,8	2,8	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	10,2	13,1	10,7	15,5	0,7	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	72,4	83,3	74,4	82,6	0,4	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	23,9	34,4	18,5	32,9	-3,6	-0,6
Proportion observée de bacheliers	60,8	61,7	60,0	62,5	-0,3	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	14,5	7,3	6,4	5,8	-11,0	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	424	126 523	329	94 891	-3,6	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	24,0	41,0	34,8	42,0	6,4	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	38,7	35,8	38,0	35,1	-0,3	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	30,9	37,1	33,6	38,3	1,2	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	13,8	17,5	11,1	20,0	-3,1	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,8	3,0	3,4	3,4	2,9	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	37,1	30,5	39,9	31,4	1,2	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	17,9	27,4	24,6	30,7	5,5	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	1,4	14,9	8,7	21,4	29,9	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	0,8	2,5	0,5	1,8	-5,3	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	nd	13,4	24,8	14,8	nd	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	nd	6,7	10,9	7,3	nd	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	54,4	66,5	57,5	69,5	1,4	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	20,5	33,0	20,8	46,1	0,3	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Corse	Métropole	Corse	Métropole	Corse	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	ns	18,1	ns	23,0	ns	4,1
- femmes diplômées du supérieur	ns	5,9	ns	6,9	ns	2,7
- hommes sortis du secondaire	ns	11,6	ns	18,0	ns	7,6
- hommes diplômés du supérieur	ns	4,9	ns	7,0	ns	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)					ns	
- femmes sorties du secondaire	ns	29,6	17,2	26,4	ns	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	ns	55,7	41,5	56,0	ns	0,1
- hommes sortis du secondaire	ns	42,5	ns	38,3	ns	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	ns	59,3	53,3	61,1	ns	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)					ns	
- femmes sorties du secondaire	ns	17,4	38,1	19,5	ns	1,8
- femmes diplômées du supérieur	ns	3,7	6,4	3,5	ns	-1,2
- hommes sortis du secondaire	ns	8,0	ns	10,0	ns	3,9
- hommes diplômés du supérieur	ns	3,0	4,3	3,0	ns	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	17,7	31,8	17,4	31,3	-0,3	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

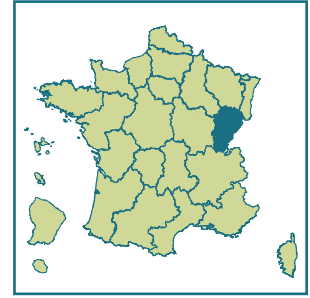
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



FRANCHE-COMTÉ

> Contexte

La région Franche-Comté représente 3 % du territoire national et concentre moins de 2 % de la population de la France métropolitaine. La région se compose de nombreuses communes de taille souvent modeste puisque 95 % des communes ont moins de 2 000 habitants. La capitale régionale, Besançon (120 000 habitants), s'inscrit dans la plus importante aire urbaine de la région (222 000 habitants) devant Montbéliard et Belfort qui constituent les deux autres pôles urbains de Franche-Comté. Forte d'une frontière de 230 kilomètres avec la Suisse, la région bénéficie d'un marché du travail frontalier dynamique puisque 23 500 Francs-Comtois occupent un emploi de l'autre côté de la frontière.

L'espace rural agricole est très présent et la sylviculture occupe une position importante dans cet espace où la forêt recouvre 44 % du sol (2^e rang national). L'élevage laitier est la seconde spécialisation forte de cette agriculture. Le secteur primaire occupe 3,5 % des emplois, soit à peine plus que la moyenne nationale (3,1 %) alors que le territoire régional est faiblement urbanisé. Les exploitations sont majoritairement tournées vers l'élevage bovin (production laitière) et les activités viticoles.

L'industrie représente 29,8 % des emplois faisant de la Franche-Comté la première des régions industrielles. Ce secteur repose à la fois sur de très grands établissements (PSA et équipementiers, Alstom, Général Electric) dépendants de groupes transnationaux, mais également sur une forte part de PME/PMI performantes dans leurs spécialités (mécanique de précision, horlogerie, lunetterie, plasturgie, jouet...). La répartition des activités sur le territoire est tout à fait variée (Sochaux-Montbéliard : filière automobile ; territoire de Belfort : mécanique et énergie ; Besançon et Haut-Doubs : horlogerie ; Jura : plasturgie, lunetterie, jouet...). La présence de pôles de compétitivité régionaux (microtechniques) ou interrégionaux (véhicule du futur, plastipolis et vitagora) contribue à la compétitivité et à l'innovation des établissements de la région dans ces filières d'excellence.

En 2007, 64 % des Francs-Comtois travaillaient dans le secteur tertiaire, ce qui en faisait le premier secteur pourvoyeur d'emplois dans la région. Le secteur santé action sociale est particulièrement représenté avec près de 16 % de l'ensemble des salariés de la région, soit deux points de plus qu'en France métropolitaine. En contrepartie, les services aux entreprises, les activités métropolitaines et celles qui relèvent de l'économie présente sont moins présentes et la part de l'emploi tertiaire, bien que dominante sur le territoire franc-comtois, reste au niveau national la plus faible de métropole (66,7 % contre 75,2 %).

Ce modèle industriel a été très violemment impacté par le retournement conjoncturel de 2002, et l'intérim s'est effondré -6,8 % par an contre -2,6 % en moyenne. Au final, entre 2000 et 2007, le volume régional d'emploi n'a connu qu'une très faible augmentation : 0,13 % par an contre 2,6 % en moyenne. La diminution de l'emploi industriel s'est vue compensée par l'expansion du secteur de la construction et de l'activité tertiaire, mais en partie seulement. Le taux de chômage, qui était l'un des plus faibles de France, a augmenté, passant de 6,3 % à 7,4 % de 2000 à 2007. Alors que la population régionale est en augmentation du fait de l'excé-

dent des naissances sur les décès, la part des moins de 25 ans diminue. Plus précisément, l'effectif des moins de 25 ans en 2007 est identique à celui de 2000. Ceci est dû au fait qu'une partie des jeunes Franc-Comtois s'en vont poursuivre leurs études à l'extérieur de l'académie avec dans ce cas, une insertion professionnelle qui se fait hors de la région. Chaque année, pour dix mille jeunes de 20 à 29 ans, la région en perd 43 ce qui la place dans la moyenne haute des régions perdant de la population de cette tranche d'âge.

> Formation initiale

Le système éducatif franc-comtois dans le secondaire est assez performant. Le taux de scolarisation des 16-19 ans ainsi que la proportion observée de bacheliers dans une génération est dans la moyenne haute. Le taux de sorties sans qualifications qui posait problème a connu une forte baisse entre 2000 et 2007 (-5,2 % par an contre -3,4 % en moyenne), il reste néanmoins supérieur de 0,4 point au taux métropolitain.

Le dispositif régional d'enseignement supérieur est plus limité. Le taux de scolarisation des 20-24 ans est relativement faible de même que la part des sortants diplômés du supérieur. Les filières courtes professionnalisantes occupent une place essentielle : 45 % des nouveaux bacheliers s'orientent vers des IUT ou des STS, ce qui est dix points au-dessus de la moyenne métropolitaine (35 %).

> Formation professionnelle

En formation initiale, l'importance des enseignements professionnels reste une spécificité régionale. Tout comme en 2000, la Franche-Comté est l'une des régions (avec Poitou-Charentes) dans laquelle les jeunes s'orientent le plus vers des CAP ou BEP à l'issue de la troisième : 42,1 % contre 38,3 % en moyenne. Pour autant, en raison du taux de poursuite relativement moyen à l'issue de ces formations, la part des bacs professionnels n'est plus que la troisième plus élevée de la métropole derrière les régions Basse-Normandie et Champagne-Ardenne.

L'apprentissage est bien représenté dans la région et ces dernières années il s'est rapidement développé dans l'enseignement supérieur. En 2007, si parmi les jeunes préparant un CAP ou un BEP la part des apprentis est proche de la moyenne, elle est supérieure pour les jeunes préparant un diplôme de niveau bac. Surtout, la part des apprentis préparant un diplôme du supérieur est tout à fait exceptionnelle pour une telle région qui est peu tertiaisée et compte peu de sièges de grandes entreprises.

À l'inverse, la mobilisation des contrats de professionnalisation est basse à l'instar de ce qu'était celle des contrats de qualification et des contrats d'adaptation. En 2000, le cumul des contrats de qualification et d'adaptation plaçait la région en cinquième position parmi celles qui mobilisaient le moins ces contrats. La refonte de ces contrats en contrats de professionnalisation n'a rien changé et, en 2007, elle conserve ce rang dans un contexte de diminution nationale de la mobilisation de ces contrats.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente tant pour les jeunes de moins de 26 ans que pour les publics adultes. La part des financements assurés par le conseil régional diminue pour les moins de 26 ans (-6 points) et augmente légèrement pour les publics adultes. Alors qu'en 2000 le conseil régional soutenait ces formations beaucoup plus que les autres régions, ce n'est plus le cas en 2007. En-effet, que ce soit pour les moins de 26 ans ou pour le public adulte, la part du conseil régional est de 4 points inférieure aux moyennes nationales.

> Insertion des jeunes

L'insertion des jeunes Franc-Comtois semble être plus délicate qu'auparavant et s'approche désormais du niveau moyen.

De 2000 à 2007 la situation des hommes, qui était remarquablement favorable par rapport aux autres régions, s'est dégradée quel que soit leur niveau de formation. Le taux de chômage trois années après leur sortie est passé de 6 % à 16,4 % pour les hommes sortis du secondaire et de 2,2 % à 7,5 % pour les diplômés du supérieur. Malgré cette hausse, le taux de chômage des hommes est plus faible qu'en métropole. De plus, les conditions d'emploi des hommes sont stables et légèrement au-dessus du niveau moyen : 40 % des hommes du secondaire sont en emploi à durée indéterminée trois ans après avoir terminé leurs études contre 38 % en moyenne.

De même la situation des femmes s'est détériorée, et ce plus particulièrement pour les femmes diplômées du supérieur dont la situation est désormais plus délicate qu'au niveau métropolitain. Le taux de chômage trois années après leur sortie est passé de 16,7 % à 22,8 % pour les femmes sortant du secondaire et de 5,7 % à 8,3 % pour les diplômées du supérieur, alors que pour ces dernières le taux de chômage moyen est de 6,9 %.

En outre, elles connaissent plus fréquemment des trajectoires éloignées de l'emploi (4,6 % d'entre elles à l'être alors que la moyenne métropolitaine est de 3,5 %).

Le mot d'EFIGIP Franche-Comté

La crise de 2008 et ses effets

Sur la période 1999-2009, l'emploi salarié régional diminue de 1,5 % sous l'effet de la baisse structurelle de l'emploi dans l'industrie (-22 %) partiellement compensée par la croissance dans le tertiaire et la construction. La diminution des effectifs permanents de l'industrie est en partie liée à un report de l'emploi vers l'intérim et à l'externalisation de diverses activités portées dorénavant par le secteur des services.

En 2009, sous l'effet de la crise économique, la région perd 6 600 postes : l'emploi industriel diminue de 7 % tandis que la construction perd 4 % de ses effectifs et que le tertiaire se maintient. Les procédures de défaillances d'entreprises progressent de 13 %, soit deux fois plus qu'en moyenne nationale. L'impact de la crise sur la production se ressent davantage en Franche-Comté qu'en France métropolitaine. Ainsi, en 2009 le PIB régional diminue de 3,2 % soit 1,1 point de plus qu'en moyenne. La majorité des secteurs d'activité sont touchés, en particulier la construction, le transport routier, la métallurgie, l'horlogerie, la plasturgie et la réparation automobile, du fait pour ce dernier secteur du contrecoup de la prime à la casse. Dans l'industrie automobile, l'activité recule également fortement durant le premier semestre 2009. Néanmoins, sous l'effet de la commercialisation de nouveaux véhicules et des diverses mesures de soutien mises en place par l'État, l'activité rebondit fortement à compter de l'automne 2009 et ce secteur tire l'activité économique régionale vers le haut.

L'intérim, première variable d'ajustement pour les entreprises est durement touché : le nombre d'équivalents temps plein diminue de 36 % en 2009. Dès les premiers signes de reprise, notamment dans l'automobile, l'intérim retrouve un niveau certes inférieur à celui d'avant la crise mais néanmoins supérieur à celui de fin 2008. Du 4^e trimestre 2008 au 2^e trimestre 2010, le taux de chômage franc-comtois, historiquement l'un des plus faibles de France, dépasse pour la première fois en 15 ans le taux de chômage national. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi progresse de 24 % en 2009 soit 6 points de plus qu'en France métropolitaine.

En lien avec la baisse d'activité dans la construction et l'industrie mais également avec la crise économique touchant la Suisse et donc les travailleurs frontaliers, les hommes sont davantage concernés par le chômage (+51 % en un an). Les populations d'âges extrêmes sont également les plus touchées : +34 % pour les jeunes et +43 % pour les seniors.

La mise en place en Franche-Comté d'un dispositif innovant (Fonds régional de sécurisation professionnelle et de soutien des entreprises en difficulté) associant État, région et partenaires sociaux a permis de limiter le nombre de licenciements en formant les actifs durant les périodes de chômage partiel afin de maintenir et développer leurs compétences et ainsi de préparer l'après-crise.

La brutalité de la dépression n'est pas sans conséquences sociales : le nombre de dépôts de dossiers de surendettement progresse de 16 % au cours de l'année 2009 et, parmi les allocataires CAF, la part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté progresse de plus d'un point en un an. De même, l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi connaît une brusque détérioration : le taux d'emploi au 1^{er} février 2009 des élèves sortis de formation en 2008 diminue de 13 points en un an et il en va de même pour les apprentis dont le taux d'emploi baisse de 15 points.

Aujourd'hui, l'activité et les perspectives montrent plutôt une sortie de crise économique en dépit d'un manque de visibilité pour certains secteurs et quelques inquiétudes pour d'autres. La reprise peut être qualifiée de fragile mais elle est sensible et se traduit par un fort rebond de l'intérim et une progression marquée des exportations régionales. L'économie suisse, fortement touchée en 2009, montre également en 2010 une reprise plus vigoureuse que prévue avec un effet bénéfique pour l'emploi frontalier.

En dépit de ces indicateurs encourageants, dans le contexte de baisse structurelle de l'emploi permanent industriel pour cause d'amélioration continue de la productivité, d'externalisation de certaines activités et de concurrence internationale, plusieurs secteurs d'activité pourraient continuer de perdre des emplois d'ici 2015 (industrie des biens d'équipement, métallurgie, industrie automobile, chimie plasturgie, industrie des équipements du foyer...). Dans ces secteurs qui ont largement fait appel aux dispositifs de type chômage partiel afin de conserver leur main-d'œuvre durant la crise, la poursuite des destructions d'emplois permanents reste plausible même en période de regain d'activité via le recours prioritaire aux effectifs intérimaires ou temporaires, avant d'éventuelles créations nettes d'emplois. À l'inverse, d'autres secteurs sont susceptibles de créer des emplois sur la période 2010-2015. Il s'agit majoritairement des secteurs de proximité de la demande finale. Ceux-ci sont fortement liés au pouvoir d'achat et à la consommation des ménages soit de manière directe pour les services à la personne, le commerce, la construction de logements, soit indirectement de part leur consommation de biens de production industrielle avec un effet sur l'intérim, les transports et le commerce de gros par exemple.

Le retard de la Franche-Comté dans le développement des secteurs des services peut s'avérer un atout pour la croissance de l'emploi dans ces mêmes secteurs d'autant qu'en dehors des services avaux aux entreprises, les autres sont relativement peu touchés par les effets de la crise.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Franche-Comté

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Franche-Comté	Métropole	Franche-Comté	Métropole	Franche-Comté	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 122	58 858	1 155	61 771	0,4	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	362	18 742	362	19 241	0,0	0,4
Pib par habitants (en euros)	21 006	24 026	24 696	30 140	2,3	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	40,3	39,4	40,5	38,3	0,1	-0,4
Taux de chômage (BIT)	6,3	8,6	7,4	8,0	2,3	-1,0
Population active	500 773	26 450 004	537 356	28 565 534	1,0	1,1
Taux d'activité des femmes	62,1	63,3	67,5	67,2	1,2	0,8
Part de l'emploi tertiaire	62,8	72,5	66,7	75,2	0,9	0,5
Part de l'emploi secondaire	33,3	23,6	29,8	21,6	-1,6	-1,3
Part de l'emploi en intérim	7,7	5,4	6,7	5,1	-6,8	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,2	21,1	20,7	20,1	-1,3	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,6	19,1	20,6	20,0	0,8	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	20,5	19,8	20,9	19,8	0,4	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	9,4	13,1	11,2	15,5	2,5	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	83,7	83,3	84,9	82,6	0,2	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	30,2	34,4	28,8	32,9	-0,7	-0,6
Proportion observée de bacheliers	63,6	61,7	62,8	62,5	-0,2	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	9,1	7,3	6,2	5,8	-5,2	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	2 528	126 523	1 820	94 891	-4,6	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	34,1	41,0	38,9	42,0	2,2	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	44,8	35,8	45,1	35,1	0,1	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	41,0	37,1	42,1	38,3	0,4	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	19,4	17,5	22,7	20,0	2,3	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,7	3,0	4,3	3,4	2,3	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	29,3	30,5	31,8	31,4	1,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	33,7	27,4	34,3	30,7	0,3	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	13,3	14,1	21,5	21,4	7,0	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	1,9	2,5	1,3	1,8	-5,1	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	13,6	13,4	14,9	14,8	2,3	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,3	6,7	8,3	7,3	3,2	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	71,5	66,5	65,1	69,5	-2,3	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	39,0	33,0	41,1	46,1	1,3	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Franche-Comté	Métropole	Franche-Comté	Métropole	Franche-Comté	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	16,7	18,1	22,8	23,0	5,3	4,1
- femmes diplômées du supérieur	5,7	5,9	8,3	6,9	6,5	2,7
- hommes sortis du secondaire	6,0	11,6	16,4	18,0	18,2	7,6
- hommes diplômés du supérieur	2,2	4,9	7,5	7,0	22,3	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	26,1	29,6	26,8	26,4	0,5	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	57,8	55,7	59,0	56,0	0,3	0,1
- hommes sortis du secondaire	46,6	42,5	40,3	38,3	-2,4	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	60,5	59,3	61,6	61,1	0,3	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	22,5	17,4	17,0	19,5	-4,6	1,8
- femmes diplômées du supérieur	1,9	3,7	4,6	3,5	15,9	-1,2
- hommes sortis du secondaire	5,0	8,0	8,6	10,0	9,6	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,4	3,0	2,9	3,0	12,6	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	34,6	31,8	36,2	31,3	0,7	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

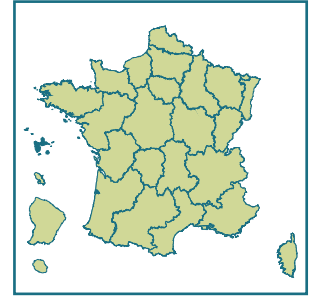
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



GADELOUPE

> Contexte

L'économie guadeloupéenne est essentiellement tournée vers le tertiaire. En occupant 26 % des emplois, l'emploi public semble dominer le marché du travail. Cette hypertrophie n'est pourtant qu'apparente (il y a en Guadeloupe un emploi public pour 11 individus contre un pour 12 personnes en métropole) et traduit en réalité l'étroitesse du marché du travail résultant du faible développement des activités marchandes, de l'agriculture et de l'industrie. En effet le secteur primaire, orienté vers la production de bananes et de rhum, occupe seulement 2 % des emplois. Et l'industrie est encore jeune et fragile, son développement est aidé par des politiques publiques qui tentent de dynamiser ce secteur avec des lois de défiscalisation et des créations de zones franches. Le secteur secondaire représente seulement 14 % des emplois dont la moitié correspond au BTP. Les activités tertiaires représentent la majorité des emplois : elles occupent 84 % des emplois, ce qui est la proportion la plus élevée de France. Ces activités laissent une place importante aux emplois publics mais aussi au tourisme qui occupe 5,8 % des emplois (1er rang de France) alors que la part des services aux entreprises est, après la Corse, la plus faible de France (7 % en 2007). Au final, la situation économique reste préoccupante : près de 3 ménages sur 4 ne sont pas imposables et le taux de chômage culmine à 23 %.

La croissance démographique, traditionnellement très importante en Guadeloupe, a connu un net ralentissement entre 2000 et 2007 : sur cette période, la population de la région n'a augmenté que de 0,5 % par an (contre 1 % par an entre 1990 et 2000), soit une progression plus faible qu'au niveau métropolitain (0,7 %). L'accroissement de la population guadeloupéenne résulte d'un solde naturel toujours positif, bien qu'en diminution. Le solde migratoire continue quant à lui d'être négatif (-0,2 %), les départs de jeunes étant particulièrement nombreux. Entre 2000 à 2007, la Guadeloupe a perdu 5 000 jeunes de moins de 25 ans.

> Formation initiale

Le taux de scolarisation des jeunes de 16-19 ans a augmenté ces dernières années, atteignant 83,5 % en 2007, soit une proportion proche du niveau métropolitain (82,6 %). Cette hausse de la proportion de jeunes scolarisés s'accompagne d'une baisse du taux de sorties sans qualification mais qui, avec 8 %, demeure toutefois parmi les plus élevés de France. La proportion observée de bacheliers dans une génération a également diminué sur la période, s'établissant en 2007 à un niveau inférieur à la moyenne métropolitaine (60 % contre 62,5 %). Quant à la part des jeunes de 20-24 ans scolarisés, elle reste l'une des plus faibles de France avec une valeur proche de 20 %. Mais les jeunes guadeloupéens quittent souvent leur région pour poursuivre des études dans le supérieur en métropole.

> Formation professionnelle

Dans ce contexte d'augmentation du taux de scolarisation dans le secondaire, les filières professionnelles continuent d'occuper une place stratégique : à l'issue de la troisième 39,6 % des jeunes s'orientent vers de telles formations (proportion en augmentation), et les bacs professionnels représentent 22 % de l'ensemble des bacs contre 20 % en métropole. L'enseignement professionnel est également important dans l'enseignement supérieur, et ce plus particulièrement en raison du développement des STS car les IUT sont quasi inexistantes.

Après la Réunion, la Guadeloupe est la région qui utilise le moins les contrats d'apprentissage : 2,1 contrats d'apprentissage ont été signés en 2007 pour 100 jeunes de 16 à 25 ans. Sa structure est principalement axée vers les CAP, mais avec la création d'un CFA tertiaire dans l'île la part des apprentis préparant un diplôme du supérieur est en augmentation ; de 2000 à 2007 elle est passée de 13 % à 17 %.

Contrairement aux régions de métropole la restructuration des contrats de qualification et d'adaptation en contrats de professionnalisation s'est accompagnée d'une augmentation de l'ordre de 10 % par an de ces formations en alternance. Toutefois le taux d'utilisation de ces formations par les jeunes de 16-25 ans est en 2007 à un niveau proche de la moyenne métropolitaine. Les stages du conseil régional sont en revanche très fréquemment utilisés, aussi bien par les jeunes de moins de 26 ans que par le public adulte.

> Insertion professionnelle à 7 mois après la fin des études

Les enquêtes Génération, qui permettent de retracer les trois premières années de vie active des jeunes après leur sortie du système scolaire, n'existent pas dans les régions d'outre-mer. Pour mesurer l'insertion des jeunes, nous nous appuyons donc sur les données des enquêtes IVA/IPA (enquêtes conduites par les rectorats auprès des sortants de l'enseignement secondaire et des STS 7 mois après la sortie ; l'enquête IPA concerne les sortants de centres de formation d'apprentis) qui mesurent la situation professionnelle 7 mois après la sortie des jeunes ayant suivi une formation de l'enseignement secondaire. Pour la Guadeloupe, comme pour la Guyane, les données ne concernent que les jeunes ayant suivi une formation par voie scolaire.

Ainsi, 7 mois après la fin de leur scolarité, plus des trois-quarts de ces jeunes ne sont pas en emploi : 58 % sont au chômage et 18 % en situation d'inactivité, alors que ces proportions sont respectivement de 30 % et de 5 % au niveau métropolitain et seuls 4 % d'entre eux travaillent sous contrats à durée indéterminée contre 20 % en métropole.

Le mot de l'OREF Guadeloupe

Les jeunes entre emploi, chômage et inactivité

Les jeunes occupent de plus en plus une place prépondérante dans les problèmes sociaux et les questions liées à leur insertion font l'objet d'un large débat. Principales victimes de la fracture sociale et de la conjoncture économique défavorable, les jeunes sont particulièrement vulnérables au chômage, à la précarité de l'emploi et à l'exclusion sociale. Si bien que, dans la littérature, les jeunes sont considérés comme appartenant à une catégorie voire une classe ou un groupe social à part où l'individu jeune dépendrait de critères politiques, sociologiques et culturels. Plus diplômés que leurs aînés, l'insertion professionnelle* des jeunes constitue un processus de transition de moins en moins linéaires qui s'effectue par passerelles :

- la période d'essai ;
- le tâtonnement ;
- la période de chômage ;
- l'inscription dans la durée (précarité et instabilité professionnelle) ;
- l'appariement (emploi adapté aux compétences et aux attentes).

Avec 72 392 habitants, la catégorie jeune des 15-29 ans constitue 18 % de la population totale en 2007 et accuse un recul de 17 % sur sept ans au bénéfice des séniors qui ont subi une hausse galopante de leurs effectifs. 35 720 jeunes Guadeloupéens sont scolarisés sur le territoire ou non. Les femmes sont largement plus scolarisées que les hommes et ce quel que soit l'âge. Plus les jeunes prennent de l'âge et moins ils sont scolarisés. 36 672 jeunes ne sont pas ou plus scolarisés, c'est-à-dire sortis du système scolaire avec ou sans un diplôme en poche, dont 1 024 sont âgés entre 15 et 17 ans. Sur l'ensemble des jeunes non scolarisés, 31 % ne possèdent aucun diplôme dont 5 % n'ont pas eu de scolarité

Le recensement de population de 2007 enregistre 32 688 jeunes actifs de 15 à 29 ans (19 % de la population active totale) dont 46,4 % des jeunes actifs sont au chômage (29,9 % de la population active totale). La dernière enquête emploi qui se réfère à la définition du BIT fait état de 46,7 % de jeunes actifs âgés de moins de 30 ans au chômage, en augmentation de 7,2 points par rapport à l'année 2008. La part de jeunes au chômage s'élève à 20,9 %, soit 1,8 point de moins que les actifs de 30-54 ans. L'activité des jeunes est plus forte chez les 25-29 ans du fait de l'allongement de la scolarité et de l'entrée tardive sur le marché du travail. Les actifs âgés entre 15 et 24 ans sont les principales victimes du chômage chez la catégorie jeune et représentent respectivement 12,6 % des chômeurs jeunes chez les 15-19 ans et 44,3 % chez les 20-24 ans. Le taux d'activité des jeunes est très faible en comparaison avec celui des 30-54 ans du fait d'une forte scolarisation (49,1 %).

> Population active par tranche d'âge

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Part du chômage
15 à 19 ans	11,0 %	4,8 %	56,2 %	6,2 %
20 à 24 ans	60,7 %	28,2 %	53,5 %	32,5 %
25 à 29 ans	83,3 %	51,1 %	38,7 %	32,2 %
Ensemble 15-29 ans	45,2 %	24,2 %	46,4 %	20,9 %
Ensemble 30-54 ans	84,8 %	62,2 %	26,7 %	22,6 %
Ensemble 55-64 ans	28,6 %	24,8 %	13,4 %	3,8 %
Ensemble 15-64 ans	61,3 %	43,6 %	28,8 %	17,7 %

Source : Recensement de population 2007, INSEE-Traitement OREF.

Les jeunes se retrouvent souvent confrontés au phénomène d'halo du chômage qui se décrit par une succession de situations indéterminées. En effet, selon leur tranche d'âge considérée, les jeunes perçoivent des situations diversifiées vis-à-vis du marché du travail et la notion de chômage n'a donc pas la même signification. Quand on analyse le chômage des jeunes, il est recommandé de prendre en compte la part du chômage plutôt que le taux de chômage qui se réfère uniquement à la population active. Or, la proportion de jeunes actifs est très faible, et de surcroît, des jeunes en emploi, ce qui biaise l'interprétation du chômage chez les jeunes. Aux âges précoces (15-19 ans), les jeunes sont très peu présents sur le marché du travail et sont majoritairement scolarisés, soient 78 % de ces jeunes. Passée cette tranche d'âge, ils sont davantage actifs (60,7 % d'actifs chez les 20-24 ans et 83,3 % chez les 25-29 ans). À cet effet, il est aisé de constater que le taux d'activité augmente avec l'âge chez les jeunes. Néanmoins, sur la proportion des jeunes actifs, adhèrent les apprentis, les stagiaires et étudiants en emploi (stage ou job d'étudiant) mais aussi les jeunes occupant des emplois à caractères saisonniers (boulots d'été, intérim...) qui constituent des activités rémunérées à durée limitée. Selon les approches statistiques, cette catégorie d'actifs se situe tantôt entre une situation d'emploi et d'inactivité, tantôt entre celle d'emploi et de chômage. C'est à partir de l'âge de la vingtaine que le statut d'actif se précise. Pour ceux qui sont au chômage, ils sont pour la plupart sortis du système scolaire ou universitaire avec un niveau de formation assez faible (60,2 % des actifs au chômage sont sans diplômes contre 14,0 % qui possèdent un bac+2 et 7,9 % un bac+4).

* L'insertion sous-tend un passage pour le jeune de la situation d'inactif en formation à actif en emploi durable.

Méthodologie

La Guadeloupe se caractérise par une double insularité puisqu'elle constitue un archipel qui se compose de deux îles principales : la Grande-Terre et la Basse-Terre, séparées par un étroit bras de mer. L'archipel compte également trois dépendances : l'archipel des Saintes qui comprend les îles de Terre-de-Bas et de Terre-de-Haut, la Désirade et Marie-Galante.

Depuis 2007, les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (appelées « Îles du Nord ») ont été érigées en collectivité d'outre-mer (COM) et ne sont donc plus rattachées institutionnellement à l'archipel de la Guadeloupe (Saint-Martin et Saint-Barthélemy faisait partie des cinq dépendances de l'archipel de la Guadeloupe). L'introduction de cette modification territoriale n'a pas toujours entraîné, à ce jour, de statistiques propres au territoire de la région Guadeloupe. Les statistiques diffusées font souvent référence à « Guadeloupe et Îles du Nord ».

Au sein de notre analyse sur la situation des jeunes Guadeloupéens sur le marché de l'emploi, nous avons isolé les données afférentes aux Îles du Nord, quand il était possible de le faire.

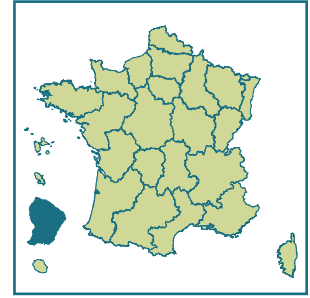
> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Guadeloupe

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	388	58 858	403	61 771	0,5	0,7
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					-0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	150	18 742	145	19 241	-0,4	0,4
Pib par habitants (Euros)		24 026		30 140		3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	77,2	39,4	73,0	38,3	-1,1	-0,4
Taux de chômage (BIT)	24,1	8,6	22,7	8,0	-1,0	-1,0
Population active	172 050	26 450 004	174 099	28 565 534	0,2	1,1
Taux d'activité des femmes	65,3	63,3	65,3	67,2	0,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	84,9	72,5	84,0	75,2	-0,2	0,5
Part de l'emploi secondaire	12,4	23,6	14,0	21,6	1,7	-1,3
Part de l'emploi en intérim	2,3	5,4	2,4	5,1	3,9	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,9	21,1	19,3	20,1	-6,1	-2,2
Part de l'emploi public (1)	26,5	19,1	25,7	20,0	-0,5	0,8
Part de l'emploi dans les éts de moins de 10 salariés	26,9	19,8	26,4	19,8	-0,5	0,0
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la population active	7,4	13,1	9,7	15,5	4,0	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	80,0	83,3	83,5	82,6	0,6	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	20,6	34,4	19,9	32,9	-0,5	-0,6
Proportion observée de bacheliers	62,1	61,7	59,9	62,5	-0,9	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)	10,0	7,3	7,9	5,8	-3,3	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	1 640	126 523	1 540	94 891	-0,9	-4,0
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles dans l'orientation en fin de 3ème	37,6	37,1	39,6	38,3	0,7	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	21,3	17,5	22,1	20,0	0,5	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	1,6	3,0	2,1	3,4	3,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	12,1	30,5	11,0	31,4	-1,6	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	5,9	27,4	7,1	30,7	3,1	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	12,6	15,7	16,8	21,4	4,2	6,4
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les 16-25 ans(3)	0,8	2,5	1,6	1,8	10,2	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation		13,4		14,8		2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation		6,7		7,3		2,2
Part des stagiaires de la FP de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	nd	66,5	nd	69,5		1,1
Part des stagiaires de la FP de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	28,7	33,0	55,0	46,1	17,7	8,7

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence. (2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREG_final.pdf) (3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



GUYANE

> Contexte

La Guyane est la plus grande des régions françaises en termes de superficie mais c'est aussi la moins peuplée de France avec 214 000 habitants. L'économie guyanaise offre une place très importante au secteur tertiaire qui représente 82 % des emplois. Ce secteur est essentiellement tourné vers les services non marchands : l'emploi public représente un tiers des emplois (1er rang national). De même que dans les autres régions d'outre-mer cette prépondérance des services publics est due à l'étroitesse du marché du travail régional. L'agriculture, tournée vers la riziculture, l'élevage, la sylviculture occupe seulement 1,6 % des emplois. Le poids de l'industrie est également faible : ce secteur occupe 8,4 % des emplois, notamment au travers de l'industrie d'extraction minière de l'or et du centre spatial de Kourou. Quant au secteur de la construction il est dynamisé par un accroissement démographique important.

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 4 % entre 2000 et 2007, la Guyane est la région dont la croissance démographique est la plus élevée de France. Cette hausse de la population atténue ainsi les effets positifs que devrait engendrer la croissance observée du nombre d'emplois de la région (qui, avec +2,1 % par an, est la troisième plus importante de France). Ainsi, le chômage diminue moins vite que ne pouvait le laisser présager l'augmentation de l'emploi régional. En 2007, un cinquième de la population active est au chômage contre un quart en 2000. Par ailleurs, la part des ménages non imposables est en diminution mais reste très élevée en comparaison avec la métropole : 72 % contre 38 %.

Cette situation économique difficile favorise le départ des jeunes tentant de trouver du travail, le taux annuel de migration nette des 20-29 ans a été multiplié par neuf entre 1999 et 2006, passant de 3,9 pour 10 000 habitants à 28,4. Toutefois la région demeure incontestablement la plus jeune de France, 52 % de la population a moins de 25 ans contre 31 % en moyenne. L'importance de cette population jeune, ajoutée à un solde naturel positif, le plus élevé de France (2,1 % par an entre 1999 et 2008) explique les tensions qui existent sur les équipements de formation scolaire.

> Formation initiale

Le système éducatif guyanais reste le plus atypique, même si les évolutions vont dans le sens d'un plus grand développement. Le taux de scolarisation des 16-19 ans est certes le plus faible de France mais entre 2000 et 2007 il est passé de 59 % à 66 %. La proportion observée de bacheliers dans une génération reste elle aussi la plus faible de France mais a cependant progressé d'un point durant cette période. Le taux de sorties sans qualification à l'issue du secondaire est également le plus important de France mais a diminué de 10 points ces dernières années : il est passé de 30 % à 20 %. En revanche, compte tenu de la faiblesse de l'offre de formation dans le supérieur, le taux de scolarisation des 20-24 ans ne connaît pas d'évolution notable.

> Formation professionnelle

Les filières professionnelles occupent une place essentielle. La proportion d'orientations en CAP-BEP en fin de troisième (42,5 % en 2007) et la part des bacs professionnels (22,5 %) sont parmi les plus élevées de France. Ces formations professionnelles se font quasi exclusivement par voie scolaire. En disposant d'un seul CFA, l'apprentissage en Guyane est marginal et concerne essentiellement les CAP. De même les formations par l'intermédiaire des contrats de professionnalisation sont quasi inexistantes.

> Insertion professionnelle à 7 mois après la fin des études

Les enquêtes Génération, qui permettent de retracer les trois premières années de vie active des jeunes après leur sortie du système scolaire, n'existent pas dans les régions d'Outre-mer. Pour évaluer l'insertion des jeunes, nous nous appuyons donc sur les données des enquêtes IVA/IPA qui mesurent en Guyane la situation des jeunes sortis du secondaire 7 mois après. Pour la Guyane, comme pour la Guadeloupe, les données ne concernent que les jeunes ayant suivi une formation par voie scolaire.

L'accès à l'emploi de ces jeunes apparaît ainsi particulièrement délicat. Sept mois après leur arrivée sur le marché du travail, 48 % des jeunes sortis de l'enseignement secondaire par voie scolaire sont au chômage et 15 % sont en situation d'inactivité. Seuls 6 % d'entre eux travaillent sous contrats à durée indéterminée contre 20 % en métropole. Les formations professionnelles proposées par l'AFPA ou la région sont plus importantes qu'en métropole, elles concernent 9 % des jeunes sortant du secondaire scolaire contre 4 % en métropole.

Le mot d'IRIG-DEFIS Guyane

Une nécessaire adaptation de l'appareil de formation aux secteurs émergents régionaux

En Guyane, le concept de métiers porteurs d'emplois se heurte à plusieurs contraintes qui sont en premier lieu d'ordre statistique, l'échantillon de population de la Guyane n'étant que de l'ordre de 200 000. Il est donc difficile d'atteindre le seuil de signification.

D'autre part, l'économie Guyanaise important 85 % de ce qu'elle consomme, les secteurs productifs et de transformation sont donc très faibles : par conséquent, ils créent peu d'emplois. À titre indicatif, le tertiaire fournit près des quatre cinquièmes des emplois (82 % des emplois) et l'industrie représente 11 % des emplois occupés.

Bien que le chômage régresse, il reste, en 2009, au dessus des 20 %. Pour les jeunes Guyanais, le contexte est difficile : 31 % des actifs de moins de 30 ans sont au chômage et ce chiffre atteint 52 % pour les jeunes sans diplôme. La majorité des entreprises (70 %), tous secteurs d'activité confondus, n'emploie aucun salarié (situation où le chef d'entreprise est le seul salarié) ce qui réduit considérablement le champ de la prévision économique. En Guyane, seules 2 familles professionnelles sur 22 révèlent un ratio supérieur à 1, ce qui traduit une nette inadéquation entre les qualifications des demandeurs d'emploi et l'attente des entreprises. Cependant, nous sommes conscients qu'il existe des secteurs émergents qui seront porteurs d'emplois et de ce fait les capacités des ressources humaines doivent évoluer pour mieux s'inscrire dans le contexte de l'adaptation aux mutations socioéconomiques.

Parmi ces secteurs, il y a tout d'abord l'exploration pétrolière qui se déroule au large des côtes guyanaises, qui induit la nécessité de mettre en place une unité de raffinage régionale permettant une commercialisation locale du pétrole. Parallèlement des formations sont à prévoir pour mieux appréhender ce secteur.

Le domaine géologique et minier propose aussi un ensemble d'opportunités qui ne sont pas suffisamment prises en compte à l'échelle régionale. En effet la valorisation de ce domaine, par les collectivités locales, permettrait d'inverser la persistante et permanente faiblesse de leurs ressources propres. Toutefois, l'appareil éducatif ne propose pas de schémas de formation professionnalisant dans ces domaines de compétences. Il y a donc une « adéquation » formation-emploi à mettre en place.

En marge de ces deux secteurs émergents, il est important aussi d'intégrer l'économie Guyanaise dans sa zone géographique (plateau des trois Guyane, notamment). Il y aura nécessité de développer les compétences linguistiques de la population active dans son ensemble. Et plus particulièrement, la jeunesse qualifiée doit inscrire dans sa trajectoire d'évolution la possibilité de travailler dans les pays voisins, qui constituent un marché élargi ouvert aux compétences dont les entreprises ont besoin pour assurer leur compétitivité. L'appareil de formation doit donc évoluer afin de faciliter cette adaptation à notre environnement.

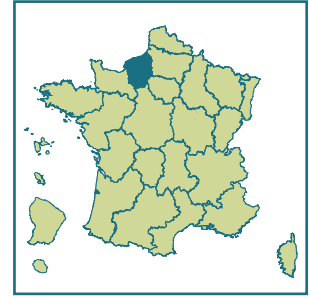
> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Guyane

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Guyane	Métropole	Guyane	Métropole	Guyane	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	162	58 858	214	61 771	4,0	0,7
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					1,9	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	83	18 742	112	19 241	4,3	0,4
Pib par habitants (Euros)		24 026		30 140		3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	74,9	39,4	72,4	38,3	-0,7	-0,4
Taux de chômage (BIT)	24,2	8,6	20,6	8,0	-2,6	-1,0
Population active	62 260	26 450 004	77 761	28 565 534	3,2	1,1
Taux d'activité des femmes	57,8	63,3	56,6	67,2	-0,3	0,8
Part de l'emploi tertiaire	83,5	72,5	82,3	75,2	-0,2	0,5
Part de l'emploi secondaire	14,1	23,6	16,1	21,6	1,9	-1,3
Part de l'emploi en intérim	4,0	5,4	3,5	5,1	-5,8	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	17,3	21,1	16,0	20,1	-3,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	27,3	19,1	33,8	20,0	3,1	0,8
Part de l'emploi dans les éts de moins de 10 salariés	21,8	19,8	20,2	19,8	-1,9	0,0
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la population active	10,0	13,1	11,0	15,5	1,4	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	58,6	83,3	66,4	82,6	1,8	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	28,2	34,4	26,5	32,9	-0,9	-0,6
Proportion observée de bacheliers	31,5	61,7	32,0	62,5	0,3	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)	30,5	7,3	20,0	5,8	-5,9	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	431	126 523	575	94 891	4,2	-4,1
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles dans l'orientation en fin de 3ème	34,6	37,1	42,5	38,3	3,0	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	24,7	17,5	22,5	20,0	-1,4	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	0,7	3,0	0,4	3,4	-8,9	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	8,6	30,5	5,1	31,4	-8,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	2,9	27,4	1,2	30,7	-13,6	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	n.s	15,7	n.s	21,4		6,4
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les 16-25 ans(3)	0,5	2,5	n.d	1,8		-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	0,0	13,4		14,8		2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	0,0	6,7		7,3		2,2
Part des stagiaires de la FP de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	45,8	66,5	nd	69,5		1,1
Part des stagiaires de la FP de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	51,4	33,0	59,0	46,1	3,5	8,7

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence. (2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREF_final.pdf) (3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



HAUTE-NORMANDIE

> Contexte

Entre Paris et la Manche, le bassin de la Seine traverse et structure la Haute-Normandie. L'économie de la région s'est développée autour de cet axe majeur de communication qui relie la métropole francilienne à la mer. La manutention maritime et les grandes plateformes industrielles – énergie, pétrochimie, chimie, métallurgie, mécanique, industrie automobile, composants électriques, papeteries, industries du verre – dominent un tissu dense de PME sous-traitantes. La présence de grands établissements industriels, appartenant à des groupes multinationaux, génère une dépendance nettement supérieure à celle d'autres régions industrielles comme l'Alsace ou Rhône-Alpes. Sièges sociaux et activités de pilotage sont en effet souvent localisés en Île-de-France. Cela contribue à expliquer un taux d'encadrement des emplois, assez faible dans un contexte d'activités aussi fortement capitalistiques.

Bien qu'il se soit amélioré entre 2000 et 2007 – le différentiel entre le taux de chômage régional et métropolitain s'est réduit de 1,3 à 0,6 point –, le marché du travail haut-normand reste difficile. Sur cette période le volume total d'emplois s'est accru de 0,5 % par an, un rythme inférieur à l'évolution globale en métropole (+0,7 %). Les créations d'emplois se réalisent dans la construction et dans le tertiaire, elles compensent des destructions nettes d'emplois dans l'agriculture et surtout dans l'industrie ; entre 2000 et 2007, la région passe du troisième au quatrième rang des régions les plus industrielles. Au final, la croissance économique de la région est dans une moyenne basse : le PIB par habitant progresse légèrement moins vite qu'en métropole et la part des ménages non imposés à l'IRPP évolue à un rythme moyen.

Dans ce contexte économique, la croissance démographique est parmi les plus faibles de l'Hexagone : 0,2 % contre 0,7 % en moyenne. Une hausse due à un fort excédent des naissances sur les décès qui compense un solde annuel moyen négatif des échanges migratoires (-0,2 %). Entre 1999 et 2006, la population des moins de 25 ans a diminué, en valeur absolue de 11 000 individus, et chaque année la région perd 40 habitants de 20 à 29 ans sur 10 000.

> Formation initiale

La Haute-Normandie n'est pas une région de forte scolarisation des jeunes. Les taux de scolarisation des 16-19 ans et des 20-24 ans ainsi que la proportion observée des bacheliers dans une génération la situent plutôt dans une moyenne basse, et rien n'indique un rattrapage en cours : ces indicateurs évoluent plus faiblement que l'évolution moyenne. Toutefois, la proportion des jeunes sortants sans qualifications diminue deux fois plus vite qu'en métropole et est désormais légèrement plus basse que la moyenne (5 % contre 5,8 %).

Du fait de l'attraction des grands pôles universitaires franciliens, les poursuites d'études dans le supérieur qui se déroulent dans la région sont plutôt dominées par les filières professionnalisantes : 40 % des nouveaux bacheliers s'orientent vers des IUT ou des STS contre 35 % en moyenne. Au final, parmi les jeunes qui achèvent leur formation initiale en Haute-Normandie, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est dans une fourchette basse : 37 % contre 40 % en moyenne pour la métropole.

> Formation professionnelle

La formation professionnelle est très présente au sein de la formation initiale. À l'issue de la troisième, quatre jeunes sur dix s'orientent vers un CAP ou un BEP contre 38 % en moyenne et la part des bacs professionnels est de deux points supérieure à la moyenne : 22 % contre 20 %.

L'apprentissage connaît une progression très significative, il a augmenté deux fois plus vite que sur l'ensemble du territoire : en 2000, pour 100 jeunes de 16 à 25 ans, il y avait 3,4 contrats signés dans l'année ; sept ans plus tard ils sont 4,4. Cette hausse provient d'une expansion marquée de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. En 2007, un apprenti haut-normand sur cinq prépare un diplôme du supérieur, et, parmi l'ensemble des jeunes préparant un CAP ou un baccalauréat professionnel, la part de ceux qui sont apprentis est plus élevée qu'en métropole.

L'utilisation des contrats d'adaptation et de qualification en Haute-Normandie était proche de la moyenne en 2000. À l'image de l'évolution métropolitaine, le passage au contrat de professionnalisation a diminué leur taux d'utilisation qui, malgré tout, demeure proche du niveau national : 1,6 % contre 1,8 %.

En regard du nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE, le volume des programmes de formation financés par l'UNEDIC, le conseil régional ou l'État est parmi les plus élevés de métropole. Néanmoins, entre 2003 et 2007, ces programmes sont en diminution pour les moins de 26 ans (-4,5 % par an). Sur la période, l'effort du conseil régional a massivement porté sur les publics adultes. En 2007, la région finance ainsi 59 % des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans ou plus (contre 33 % en 2003). Ce faisant elle dépasse la moyenne de 13 points. Sa participation au financement des stages destinés aux publics des jeunes de moins de 26 ans est en revanche stable sur la période (environ 65 % des formations).

> Insertion professionnelle

Pour les jeunes qui achèvent leur formation initiale dans la région avec un diplôme du supérieur, l'insertion professionnelle est parmi les plus aisées ; pour les sortants de l'enseignement secondaire, elle est en revanche beaucoup plus difficile.

Les hommes diplômés du supérieur ont un taux de chômage trois ans après l'obtention de leur diplôme très faible : 3,1 % contre 7 % en métropole. Il en va de même pour les femmes (5,3 % contre 6,9 %). La qualité des emplois occupés est également meilleure que dans les autres régions. Quel que soit leur sexe, les Haut-Normands diplômés du supérieur ont un taux de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée supérieur de quatre points à leur moyenne respective. Pareillement, ils connaissent très rarement des trajectoires éloignées de l'emploi.

À l'inverse, les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes sortants du secondaire témoignent d'une insertion difficile pour les hommes comme pour les femmes. La part des individus connaissant des trajectoires éloignées de l'emploi s'est en particulier singulièrement accrue : la Génération 98 connaissait un écart de 1 point à la moyenne métropolitaine alors que la Génération 2004 est désormais quatre points au-dessus. Si le taux de chômage après trois ans sur le marché du travail n'est pas très différent de la moyenne métropolitaine – elle-même très élevée –, le taux de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée est particulièrement faible pour les hommes (31 % contre 38 %).

Le mot du CREFOR Haute-Normandie

Connaître les processus d'insertion des apprentis en Haute-Normandie : l'enquête « SEINE » (Système d'enquêtes pour la mesure de l'insertion professionnelle dans l'emploi)

À la demande du conseil régional de Haute-Normandie, le CREFOR a mis en place en 2009 le dispositif SEINE destiné à évaluer l'insertion des jeunes dans l'emploi. Il s'agit d'une enquête longitudinale, permettant de suivre une cohorte de sortants 7, 12 et 18 mois après la fin de leur apprentissage. Démarrée début 2010 auprès d'une cohorte d'apprentis entrés sur le marché du travail en juin 2009, l'enquête est réalisée par téléphone par les CFA de Haute-Normandie chaque semestre. Les saisies sont simultanées à l'aide du logiciel « IROISE Web » développé par le GREF Bretagne. Elle permet de recueillir avec précision les éléments de parcours vécus par le jeune : description des emplois obtenus (contrats, nature d'emploi, durée, employeur...), reprise de formation et nature de celle-ci, situations de recherche d'emploi et d'inactivité. L'analyse des parcours est réalisée par familles de métiers : les groupes formation emploi (GFE).

Douze mois après leur sortie d'apprentissage, 75,6 % des sortants de formation ont pu être contactés et ont décrit leur parcours. En moyenne, 68,3 % d'entre eux étaient en emploi au moment de l'enquête, et 78,5 % avaient accédé à au moins un poste au cours des douze mois précédents. Cependant, des disparités importantes sont à noter suivant les niveaux et les GFE : 56 % des jeunes formés au niveau V sont en emploi 12 mois après la sortie, contre 87 % pour les niveaux I et II. De même, 94 % des jeunes formés dans le GFE « Industries de process » sont en emploi à 12 mois ; ils sont 57 % dans le GFE « Bâtiment travaux publics ».

Entre les deux premières vagues d'interrogation, le taux d'emploi a progressé en moyenne de 11 pts : ce sont les niveaux I et II qui ont profité le plus de cette progression. 67 % des jeunes travaillent dans le GFE dans lequel ils ont été formés. Ce taux varie fortement d'un niveau à l'autre : 59 % au niveau V, contre 78 % au niveau IV. La part des emplois sans lien direct avec la formation suivie augmente aux niveaux V et IV pour les embauches tardives, ce qui n'est pas le cas pour les niveaux supérieurs.

Le niveau V insère dans des GFE diversifiés. 81 % des jeunes du GFE « Transport logistique » travaillent dans le métier de formation. En revanche, une forte perméabilité existe du GFE « Bâtiment second œuvre » vers le GFE « Bâtiment travaux publics » : 46 % des jeunes restent dans leur GFE de formation, alors que 25 % sont employés dans le gros œuvre. Le contraire ne se vérifie pas, puisque 70 % des jeunes formés dans le GFE « Bâtiment travaux publics » y demeurent.

La corrélation entre formation et emploi trouvé est très forte au niveau IV : 78 % des sortants du niveau IV sont insérés dans leur GFE de formation. C'est dans les GFE « Coiffure esthétique – Paramédical social » et « Bâtiment travaux publics » que le lien est le plus resserré : les sortants y sont embauchés respectivement à hauteur de 91 % et 95 %. En revanche, le GFE « Mécanique automatismes » forme des salariés qui restent dans ce GFE en mécanique automobile, mais dont les autres GFE industriels (« Electricité électronique » et « Industrie de process ») assurent des débouchés en maintenance industrielle.

Au niveau III, l'insertion dans le GFE de formation est contrastée : forte dans tous les GFE, sauf dans les GFE « industriels » où il existe une certaine perméabilité, ainsi que dans le GFE « Production alimentaire ».

Aux niveaux I et II, le GFE « Formations du supérieur », majoritaire, regroupe des formations diversifiées qui mènent à d'autres GFE : 30 % d'entre eux sont employés dans les GFE « Tertiaire de bureau & spécialisé » et « Commerce et distribution ». L'embauche dans ces GFE témoigne d'un léger déclassement à l'embauche, avant une évolution probable dans l'entreprise. En effet, les postes occupés sont en lien direct avec la formation suivie ; à défaut d'obtenir un statut cadre, le jeune sera embauché en tant que technicien supérieur dans le domaine d'activités dans lequel il a été formé.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Haute-Normandie

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Haute-Normandie	Métropole	Haute-Normandie	Métropole	Haute-Normandie	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 785	58 858	1 813	61 771	0,2	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	603	18 742	592	19 241	-0,3	0,4
Pib par habitants (en euros)	21864	24 026	27135	30140	3,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	39,2	39,4	38,1	38,3	-0,4	-0,4
Taux de chômage (BIT)	9,9	8,6	8,6	8	-2,0	-1,0
Population active	804 662	26 450 004	838 248	28 565 534	0,6	1,1
Taux d'activité des femmes	62,7	63,3	66,4	67,2	0,8	0,8
Part de l'emploi tertiaire	68,2	72,5	70,7	75,2	0,5	0,5
Part de l'emploi secondaire	29,0	23,6	26,9	21,6	-1,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	7,4	5,4	6,9	5,1	-3,4	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	19,7	21,1	18,6	20,1	-2,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	19,0	19,1	19,4	20,0	0,3	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	18,2	19,8	18,2	19,8	0,0	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	9,8	13,1	11,3	15,5	2,1	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	81,6	83,3	81,5	82,6	0,0	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	29,7	34,4	26,8	32,9	-1,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	60,8	61,7	61,5	62,5	0,2	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	7,9	7,3	5,0	5,8	-6,3	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	4 845	126 523	3 555	94 891	-4,3	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	33,6	41,0	36,6	42,0	1,5	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	40,3	35,8	40,4	35,1	0,0	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	39,2	37,1	40,2	38,3	0,4	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	19,8	17,5	22,0	20,0	1,5	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,4	3,0	4,4	3,4	3,7	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	31,7	30,5	33,2	31,4	0,8	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	32,7	27,4	33,2	30,7	0,2	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	15,6	14,1	19,7	21,4	3,5	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,4	2,5	1,6	1,8	-5,9	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	18,3	13,4	15,2	14,8	-4,5	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	8,7	6,7	9,8	7,3	3,0	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	65,0	66,5	65,7	69,5	0,3	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	33,2	33,0	58,7	46,1	15,3	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Haute-Normandie	Métropole	Haute-Normandie	Métropole	Haute-Normandie	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	22,3	18,1	24,0	23,0	1,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,2	5,9	5,3	6,9	3,8	2,7
- hommes sortis du secondaire	13,7	11,6	19,9	18,0	6,4	7,6
- hommes diplômés du supérieur	2,2	4,9	3,1	7,0	6,1	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	25,4	29,6	25,9	26,4	0,3	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	58,0	55,7	61,5	56,0	1,0	0,1
- hommes sortis du secondaire	33,6	42,5	31,3	38,3	-1,2	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	68,9	59,3	65,7	61,1	-0,8	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	18,2	17,4	23,4	19,5	4,3	1,8
- femmes diplômées du supérieur	5,0	3,7	2,4	3,5	-11,5	-1,2
- hommes sortis du secondaire	9,0	8,0	15,1	10,0	9,0	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,5	3,0	2,1	3,0	5,5	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	39,4	31,8	31,9	31,3	-3,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CERECQ_final.pdf)

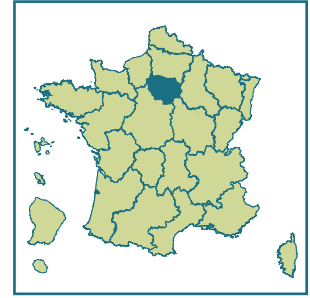
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



ÎLE-DE-FRANCE

> Contexte

L'Île-de-France est une région en tout point particulière constituée d'une seule agglomération urbaine qui déborde sur les régions périphériques (Haute-Normandie, Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne et Picardie). La zone urbaine de Paris, métropole de rang mondial, polarise l'économie et la démographie du pays : 11,6 millions d'habitants soit 18 % de la population française et 5,5 millions d'emplois soit 22 % du volume d'emploi métropolitain. L'industrie francilienne est de loin au premier rang national tant en volume d'emplois qu'en valeur ajoutée. Pourtant, sa part dans l'emploi régional est la plus faible de métropole. Ce positionnement découle de l'importance du secteur tertiaire – 85 % des actifs occupés contre 75 % en métropole. Cette tertiarisation provient tout à la fois de la filialisation des activités non directement productives, de la présence des sièges sociaux des grandes entreprises, de la forte concentration, des activités de « services aux entreprises » à forte valeur ajoutée et de l'importance du tourisme. L'emploi public est important en raison de la présence de nombreux ministères et d'organismes publics mais il représente seulement un cinquième des emplois, ce qui est équivalent à la moyenne métropolitaine. Logiquement, les emplois y sont souvent très qualifiés : la part des cadres et des professions intellectuelles est exceptionnelle (27 % des emplois contre 15 % en moyenne), et la part des professions intermédiaires est la plus élevée de France, tandis que celle des ouvriers est la plus faible. Ceci étant dit, on observe en matière de structure des qualifications une forte hétérogénéité territoriale et sectorielle (des secteurs très qualifiés coexistent avec des secteurs polarisés sur des emplois peu ou pas qualifiés).

En corollaire, le niveau moyen de revenu des ménages est élevé : la part des ménages non imposés à l'IRPP est la plus basse du pays (28 % contre 38 %), et, en 2005, le revenu disponible brut par habitant dépasse de 4000 euros le revenu moyen en métropole : 21 954 euros contre 18 080.

En matière démographique, la région agit comme un cœur qui attire des jeunes en fin d'études ou en début de carrière et rejette des actifs en seconde partie de carrière et des retraités. De ce fait, l'excédent des naissances sur les décès est exceptionnel (0,8 % par an) mais le solde migratoire est, lui, négatif. Au final, la région continue de se peupler à un rythme soutenu, mais, surtout, l'arrivée de jeunes et le départ des plus âgés contribuent à entretenir la jeunesse relative de la région. Juste derrière le Nord-Pas de Calais, la région est la deuxième plus jeune de métropole. Un tiers de ses habitants ont moins de 25 ans contre 31 % en moyenne. Entre 2000 et 2007 la région a gagné plus de 135 000 jeunes de moins de 25 ans.

> Formation initiale

Le niveau de scolarisation des jeunes franciliens est dans la moyenne haute dans le secondaire et exceptionnellement fort dans le supérieur. Le taux de scolarisation des 16-19 ans est de 84 % contre 82,6 % au niveau métropolitain. De même la part des bacheliers dans une génération est légèrement plus élevée qu'en moyenne (63,5 % contre 62,5 %). Néanmoins, les sorties sans qualification peinent à se réduire. Après une baisse continue pendant dix ans jusqu'en 2006, plus forte encore qu'en province, les sorties sans qualification ont augmenté depuis cette date. La région fait désormais partie des régions où la part de ces sorties est élevée. Or, ces jeunes rencontrent des difficultés particulièrement vives dans l'accès à l'emploi qui pénalisent de manière durable leur situation sur le marché du travail (7 ans après la sortie 24,4 % de sortants niveau V bis et VI sont au chômage pour 13,4 % des sortants de niveau V).

L'enseignement supérieur est le plus développé de France : 38 % des jeunes de 20-24 ans sont inscrits dans une filière du supérieur (1^{er} rang) et parmi l'ensemble des sortants du système scolaire 47 % sont diplômés du supérieur (2^e rang). Le poids relatif des filières universitaires dans ce système éducatif est en baisse : de 2000 à 2007, la part des nouveaux bacheliers inscrits en premiers cycles universitaires parmi les nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur n'a cessé de décliner, passant de 50 % à 43 %. Cette diminution s'est faite au profit des classes préparatoires aux grandes écoles (1^{er} rang) et des autres filières de l'enseignement supérieur (1^{er} rang). En revanche, les filières courtes professionnalisantes sont faiblement représentées dans la région et ne rassemblent que 27 % des orientations à l'issue du bac contre 35 % en moyenne.

> Formation professionnelle

Le système éducatif francilien reste largement dominé par l'enseignement général. Seulement 31 % de jeunes s'orientent vers un CAP ou un BEP à l'issue de la troisième ce qui est le taux le plus faible de métropole. De même les formations professionnelles au niveau bac sont peu importantes (21^e rang), les bacs professionnels représentent 17 % de l'ensemble des bacs contre 20 % en moyenne. Dans ce contexte, l'expansion de l'apprentissage reste limitée, 2,4 contrats ont été signés en 2007 pour 100 jeunes de 16 à 25 ans (contre 3,4 au niveau national). De plus, sa structure est tout à fait particulière : 40 % des jeunes inscrits en apprentissage préparent un diplôme du supérieur contre 21 % au niveau national. D'autant que cette aspiration vers le haut de l'apprentissage se renforce ces dernières années (développement plus rapide des niveaux supérieurs). En contrepartie, parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau CAP ou de niveau bac, la part des apprentis est parmi les plus faibles de France. L'apprentissage dans le secondaire et le supérieur représentent, en outre, deux mondes étanches (très peu de passerelles entre le niveau IV et III) et disparates en termes de spécialités de formation (production/services) et de taille des entreprises utilisatrices (petites/grandes structures).

L'Île-de-France était la région qui utilisait le plus les contrats de qualification et elle était dans le trio de tête pour les contrats d'adaptation. À l'image de l'ensemble des autres régions, le passage aux contrats de professionnalisation a diminué les recrutements de jeunes sur ces contrats sans en modifier la géographie et la région demeure au premier rang pour la mobilisation de ces contrats. En 2007, 2,2 contrats de professionnalisation ont été signés pour 100 jeunes de 16 à 25 ans, soit presque autant que de contrats d'apprentissage, ce qui est tout à fait exceptionnel. Il convient cependant de préciser que les prescriptions législatives confèrent à ce dispositif une finalité d'insertion et de professionnalisation en ciblant prioritairement les jeunes sans qualification et les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Or, l'examen du profil des bénéficiaires souligne que, d'une part, les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ne représentent que 10 % de l'ensemble des contrats signés, et d'autre part, 67 % des jeunes en contrat de professionnalisation complètent leur formation initiale en préparant un diplôme de niveau bac+2 et plus (dont 54 % à bac+2).

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente légèrement pour les jeunes de moins de 26 ans et diminue pour le public adulte. La part des financements assurés par la région augmente pour l'ensemble du public, lui permettant ainsi de rattraper son retard pour les plus de 26 ans et de conforter son avance sur les autres régions pour les jeunes de moins de 26 ans. En Île-de-France, le conseil régional finance 75 % des formations des jeunes contre 69 % en moyenne. Cependant, le taux d'accès des demandeurs d'emploi à la formation reste très insuffisant (6 % en Île-de-France contre 9,7 % à l'échelle nationale). Cela s'explique notamment par la multiplicité des acteurs et le cloisonnement des dispositifs, qui rendent le paysage de la formation difficile à lire notamment pour les prescripteurs.

> Insertion des jeunes

Les hommes sortant de l'enseignement secondaire constituaient et constituent toujours le problème majeur de l'insertion des jeunes de cette région. Leur taux de chômage trois ans après leur sortie de formation était de 14 % pour ceux sortis du système scolaire en 1998, il est de 23 % pour ceux sortis en 2004. De plus, entre la Génération 98 et la Génération 2004, la part des jeunes ayant travaillé moins de 6 mois au cours de leurs trois premières années d'activité a aussi augmenté passant de 9,4 % à 15,3 %. En ce qui concerne la situation des femmes sorties de l'enseignement secondaire, leur insertion dans le monde du travail est plus aisée que ce qui s'observe dans d'autres régions. Trois ans après leur sortie, elles sont 32 % à être stabilisées en emploi contre 26 % en moyenne.

Les indicateurs de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du supérieur confirment une entrée dans la vie active relativement plus aisée qu'en moyenne. Le taux d'éloignement de l'emploi et les conditions d'emplois suggèrent une amélioration de l'insertion des femmes diplômées du supérieur tandis qu'ils montrent une légère altération pour les hommes. Toutefois, quel que soit le sexe, les conditions d'insertion des diplômés du supérieur sont meilleures qu'au niveau national. La richesse et la diversité des opportunités d'emplois qualifiés situés dans la région facilitent et accélèrent les appariements entre les jeunes diplômés et les emplois disponibles. La part des diplômés du supérieur qui trois ans après la fin de leurs études ne résident plus en Île-de-France est beaucoup moins élevée que dans les autres régions.

Le mot de l'OREF Île-de-France

L'apprentissage en Île-de-France : un développement contrasté

En Île-de-France, le développement de l'apprentissage constitue une priorité qui a fait l'objet d'un Accord cadre d'objectifs et de moyens signé en 2005 entre l'État et la région, prévoyant comme objectif l'atteinte des 100 000 apprentis en CFA à l'horizon 2010. Cette volonté a été réaffirmée dans le cadre du plan de relance de l'alternance initié en septembre 2010. L'atteinte partielle de l'objectif – 76 760 apprentis en 2009 – l'a été en grande partie grâce à la rapide progression de l'apprentissage dans les formations de l'enseignement supérieur. En effet, entre la rentrée 2006 et la rentrée 2009, le nombre d'apprentis aux niveaux III, II et I cumulés a progressé de 28 %. Au sein même des niveaux supérieurs, c'est le niveau I qui se développe le plus vite. À l'inverse, le nombre d'apprentis des niveaux V et IV a baissé de 2 %, et plus spécifiquement le niveau V enregistre une baisse de 15,7 %. Du fait de ces évolutions, l'Île-de-France détient aujourd'hui le taux le plus élevé d'apprentis dans les niveaux supérieurs (44,6 % contre 23,9 % à l'échelle nationale). À l'inverse, la part de l'apprentissage aux premiers niveaux de qualification est, en 2007, la plus faible à l'échelle du pays. Certes, concernant le niveau V, la rénovation de la voie professionnelle (passage au bac professionnel en trois ans et disparition du BEP) et la crise économique qui s'est plus vivement fait sentir en Île-de-France à partir de fin 2008, n'ont pas contribué à développer l'apprentissage au premier niveau de qualification. Finalement, deux évolutions opposées, et sans doute de manière encore plus exacerbée en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire, sont à l'œuvre : à la fois une aspiration de l'apprentissage vers le haut et un effritement des premiers niveaux de qualification.

En effet, la partition entre ces deux « territoires » de l'apprentissage pour reprendre l'expression de Gilles Moreau, se mesure tant sur les caractéristiques des entreprises accueillantes (secteur d'activité, taille d'entreprise) que sur celles des apprentis eux-mêmes (origine scolaire notamment). Ainsi, alors que le niveau V se concentre dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie-restauration, du commerce, les formations post-bac en apprentissage se réalisent dans plus d'un cas sur deux dans les autres activités de services (Information et communication, Activités financières et d'assurance, activités immobilières...). Outre le secteur, les apprentis se répartissent entre d'une part les établissements de petite taille qui accueillent principalement des apprentis de niveau V et IV et les entreprises de taille plus importante plus intéressées par des apprentis préparant une formation post-bac en apprentissage. Or ces deux « territoires » sont relativement étanches. En Île-de-France, en 2008/2009, seuls 10 % des apprentis entrant dans une formation en apprentissage de niveau III proviennent de l'apprentissage. À titre de comparaison, cette part est de 29 % pour les niveaux IV. Le soutien aux formations en CAP par l'apprentissage et le développement des passerelles entre le niveau baccalauréat et les formations du supérieur mobilisent donc les acteurs publics à l'échelle régionale. L'enjeu est double : il s'agit d'une part de pérenniser un accès à un premier niveau de qualification pour des populations en difficulté scolaire grâce à un dispositif pédagogique alternatif mais aussi de construire de réelles voies de formation par l'apprentissage du niveau V jusqu'aux niveaux supérieurs.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Île-de-France

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Île-de-France	Métropole	Île-de-France	Métropole	Île-de-France	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	11 020	58 858	11 617	61 771	0,8	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	3 653	18 742	3 842	19 241	0,7	0,4
Pib par habitants (en euros)	37 167	24 026	45 982	30 140	3,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	26,8	39,4	27,7	38,3	0,5	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,5	8,6	7,4	8,0	-0,2	-1,0
Population active	5 467 040	26 450 004	5 868 774	28 565 534	1,0	1,1
Taux d'activité des femmes	68,6	63,3	71,3	67,2	0,5	0,8
Part de l'emploi tertiaire	82,9	72,5	85,0	75,2	0,4	0,5
Part de l'emploi secondaire	16,7	23,6	14,7	21,6	-1,8	-1,3
Part de l'emploi en intérim	3,8	5,4	3,8	5,1	0,0	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	19,0	21,1	18,2	20,1	-2,1	-2,2
Part de l'emploi public (1)	18,4	19,1	20,1	20,0	1,5	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	16,3	19,8	16,5	19,8	0,3	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	22,6	13,1	26,6	15,5	2,4	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	84,6	83,3	84,0	82,6	-0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	41,4	34,4	38,4	32,9	-1,1	-0,6
Proportion observée de bacheliers	62,4	61,7	63,5	62,5	0,4	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	7,3	7,3	7,0	5,8	-0,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	26 073	126 523	21 168	94 891	-2,9	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	50,3	41,0	47,3	42,0	-1,0	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	27,0	35,8	26,6	35,1	-0,2	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	29,9	37,1	31,0	38,3	0,5	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	15,1	17,5	16,8	20,0	1,5	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,5	3,0	2,4	3,4	-0,7	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	25,8	30,5	26,4	31,4	0,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	26,1	27,4	25,1	30,7	-0,6	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	29,1	14,1	40,2	21,4	4,7	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	3,9	2,5	2,2	1,8	-7,6	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	11,0	13,4	12,1	14,8	2,4	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	5,8	6,7	4,0	7,3	-8,6	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	69,0	66,5	75,3	69,5	2,2	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	31,5	33,0	46,8	46,1	10,4	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Île-de-France	Métropole	Île-de-France	Métropole	Île-de-France	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	13,8	18,1	20,5	23,0	6,8	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,9	5,9	5,8	6,9	2,7	2,7
- hommes sortis du secondaire	14,1	11,6	22,9	18,0	8,4	7,6
- hommes diplômés du supérieur	5,6	4,9	6,6	7,0	2,8	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	36,8	29,6	31,9	26,4	-2,3	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	63,0	55,7	61,6	56,0	-0,4	0,1
- hommes sortis du secondaire	40,9	42,5	32,5	38,3	-3,8	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	67,2	59,3	62,7	61,1	-1,2	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	13,4	17,4	18,5	19,5	5,6	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,4	3,7	2,9	3,5	-2,4	-1,2
- hommes sortis du secondaire	9,4	8,0	15,3	10,0	8,4	3,9
- hommes diplômés du supérieur	2,8	3,0	3,8	3,0	5,5	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	18,9	31,8	21,1	31,3	1,8	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

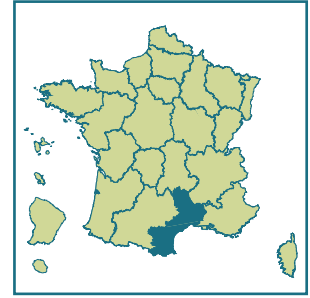
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

> Contexte

Le Languedoc-Roussillon connaît, à l'exception de la Corse, la plus forte croissance démographique de métropole (+1,4 % par an entre 2000 et 2007) et cette expansion de la population est essentiellement due à un excédent migratoire très élevé. Les flux de population se concentrent en priorité sur le littoral à proximité des principaux pôles urbains : Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne et Perpignan.

Cette attractivité dynamise l'emploi. Entre 2000 et 2007, la région se situe au deuxième rang des régions françaises pour la croissance de l'emploi (près de 1,8 % par an contre 0,7 % en moyenne). La vocation résidentielle et touristique de l'économie est renforcée : le bâtiment, le commerce, l'hôtellerie, la restauration, les services publics (éducation, santé, action sociale, administration) sont les piliers spécifiques de l'économie régionale. L'industrie, tournée vers l'agroalimentaire est largement sous-représentée, elle rassemble moins d'un emploi sur dix. L'agriculture, encore très présente, essentiellement orientée vers le maraîchage, l'arboriculture fruitière et la viticulture, connaît des difficultés récurrentes avec la disparition d'un grand nombre d'exploitations. Cette économie fortement « présente » et touristique où le poids des très petites entreprises est exceptionnel implique d'importants mouvements saisonniers et une volatilité des emplois : un quart des salariés est employé à temps partiel (1^{er} rang) et, bien que la région ait le taux de création d'entreprises le plus élevé parmi l'ensemble des régions, leur taux de survie est le plus faible de France.

La région connaît un taux de chômage régional structurellement très élevé (11,3 % contre 8 %) qui affecte tout particulièrement les jeunes et les femmes. Pour autant il s'est révélé peu sensible au retournement de conjoncture de 2002 et a baissé entre 2000 et 2007. La région, l'une des plus marquée par les phénomènes de précarité sociale de métropole, bénéficie massivement de transferts sociaux : le taux d'allocataire du RMI et la part des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu sont parmi les plus élevés en France (45,9 % en 2007 contre 38,3 %).

La croissance démographique, due à l'arrivée massive de ménages s'installant dans la région, participe au ralentissement du vieillissement de la population. La population des moins de 25 ans s'accroît avec un taux d'évolution annuel de 1,3 % contre 0,4 % au niveau métropolitain. De 2000 à 2007 la région a gagné 66 000 jeunes de moins de 25 ans.

> Formation initiale

L'appareil de formation initiale de la région offre un profil contrasté. D'une part, une efficacité aux premiers niveaux de formation qui s'améliore mais reste globalement très moyenne. En témoigne, des sorties sans qualification qui, structurellement élevées, peinent à se réduire et une proportion de bacheliers par génération à l'avant dernier rang à la métropole. D'autre part, un taux de scolarisation des jeunes de 19 à 24 ans parmi les plus élevés de métropole et une offre d'enseignement supérieur qui attire de nombreux bacheliers d'autres régions. Cela explique en partie le nombre élevé de jeunes diplômés du supérieur qui trois ans après la fin de leurs études ont quitté la région (40 % contre 31 % en moyenne).

> Formation professionnelle

Au cours de la dernière décennie l'effort s'est porté prioritairement sur le développement des filières professionnelles. La proportion d'élèves choisissant la voie professionnelle après la troisième atteint en 2007 39,3 % contre 38,3 % en moyenne. La part des bacs professionnels parmi l'ensemble des bacheliers, assez faible en 2000, approche désormais la moyenne et la part des nouveaux bacheliers qui s'orientent vers des filières courtes professionnalisantes (STS/IUT) est également en hausse, contrairement à la tendance nationale qui est plutôt à la stabilité de ces orientations.

La croissance de l'apprentissage depuis 2004 complète ce mouvement de professionnalisation du second cycle. En 2007, le taux d'accès à l'apprentissage des jeunes Languedociens âgés de 16 à 25 ans est même très légèrement au-dessus de la moyenne métropolitaine, et à l'instar des grandes tendances nationales, sa progression a surtout concerné les apprentis préparant un diplôme de niveau baccalauréat et ceux qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur.

En 2000, la région employait faiblement les contrats d'adaptation et de qualification. Avec la restructuration de ces contrats en contrats de professionnalisation, leur utilisation a diminué comme dans la majorité des autres régions.

Le conseil régional a fourni un effort important durant ces dernières années pour financer les stages des moins de 26 ans : auparavant la part des stagiaires financés dans le cadre du PRF était inférieur de 10 points à la moyenne métropolitaine, désormais elle la dépasse légèrement (71 % contre 69 %). En ce qui concerne les publics adultes l'inverse a prévalu : le conseil régional participait déjà d'une manière importante aux prises en charge, 47 % des stagiaires en 2000 contre 33 % en moyenne, et les transferts de compétences semblent avoir eu peu d'incidences puisqu'en 2007 l'effort du conseil régional est dans la moyenne nationale (45 % en 2007 contre 46,1 % en moyenne). Néanmoins, rapporté aux demandeurs d'emploi le nombre de stagiaires de la formation professionnelle, tout dispositifs de formation confondus, est parmi les plus faibles de l'ensemble des régions, tant pour les jeunes de moins de 26 ans, que pour les publics adultes.

> Insertion professionnelle

Le mouvement de professionnalisation des formations initiales et l'accroissement de l'effort de formation des jeunes demandeurs d'emploi ne produisent pas encore d'effets visibles sur l'insertion professionnelle des jeunes de la région. Les difficultés qu'ils rencontrent pour entrer dans le marché du travail, marqué par un fort taux de chômage, restent très élevées et bien plus grandes que dans les autres régions. Quel que soit le sexe ou le niveau de formation, le taux de chômage des jeunes trois ans après leur sortie et la proportion de ceux restés éloignés de l'emploi au cours des trois années sont parmi les plus élevés de métropole. De même les proportions de jeunes s'étant stabilisés en emploi avec accès à un emploi à durée indéterminée sont parmi les plus faibles de l'Hexagone. Toutefois, la situation des femmes s'est améliorée depuis 2001. Contrairement aux hommes, leur taux de chômage et leurs trajectoires évoluent dans le sens d'une amélioration de leur insertion professionnelle ces dernières années. Les femmes sortantes du secondaire ont ainsi vu leur taux de chômage après trois ans de vie active passer de 32,5 % en 2001 à 26,1 % en 2007. De même, le taux de chômage des diplômées du supérieur est passé de 10,7 % à 9,5 %.

Ces difficultés d'insertion des jeunes languedociens expliquent qu'au cours des trois premières années de vie active les départs de la région sont parmi les plus nombreux de métropole. 40,1 % des jeunes sortis diplômés de l'enseignement supérieur en Languedoc-Roussillon en 2004 ne résident plus dans cette région trois ans plus tard. Une partie de ces mouvements est liée au retour dans leur région d'origine des étudiants venus poursuivre leurs études en Languedoc-Roussillon, néanmoins la mobilité géographique des sortants du secondaire est également parmi les plus élevées.

Le mot de l'OREF Languedoc-Roussillon

L'appareil de formation régional sort de sa tradition « généraliste » et s'engage dans la voie de la professionnalisation

> La professionnalisation de la formation initiale régionale en mouvement

L'observation de l'évolution de l'appareil de formation initiale régional au cours des dernières années est riche d'enseignements. La progression importante de l'enseignement professionnel notamment depuis le milieu de la décennie écoulée est un trait marquant de cette évolution. Longtemps confiné à une vocation plutôt « généraliste », l'appareil de formation initiale régional semble aujourd'hui avoir comblé son retard en matière de formation professionnelle et se hisse même au-dessus de la moyenne nationale pour ce qui est de la part des effectifs en second cycle professionnel (en 2010, 33 % des effectifs régionaux du second cycle sont inscrits dans les filières professionnelles, contre 32 % en moyenne nationale). La voie scolaire comme l'apprentissage ont contribué à ce mouvement de professionnalisation, également favorisé par un développement important des sections de techniciens supérieurs (+8 points entre 2005 et 2010 en région, +2 points en moyenne nationale). De la même manière, l'élargissement de l'offre scolaire professionnelle s'est accompagnée d'un accroissement, beaucoup plus soutenu qu'en moyenne nationale, des effectifs inscrits en formation par apprentissage : 15 117 apprentis en 2010, répartis dans les 43 CFA et 31 sections d'apprentissage du Languedoc-Roussillon, contre environ 12 000 à la rentrée 2004, soit une augmentation de 23 % pour 14 % en moyenne nationale.

> Des niveaux de qualifications professionnelles des jeunes qui s'élèvent

Dans l'apprentissage, l'inflexion vers le haut est très nette au cours des dernières années et s'explique notamment par une accentuation du recours à ce dispositif pour des formations de niveau IV ou III et l'ouverture des diplômes de l'enseignement supérieur (ingénieur, master, licence pro...) à la voie de l'apprentissage. Entre 2005 et 2010, la part des jeunes apprentis préparant un diplôme de niveau IV ou III en région a augmenté de 78 % (43 % en moyenne nationale). Ce phénomène d'élévation du niveau des formations préparées par les apprentis est relativement récent et se retrouve également au sein de l'enseignement professionnel par voie scolaire : l'accroissement des effectifs dans les filières professionnelles s'explique principalement par le développement des formations de niveau IV et plus, pour le seul bac pro les effectifs ont augmenté de 27 % entre 2000 et 2007 (avant la réforme) contre 11 % en moyenne nationale. Cette évolution est commune à l'ensemble des régions mais se manifeste en Languedoc-Roussillon avec une intensité plus marquée.

> Une réponse aux difficultés d'insertion professionnelles des jeunes Languedociens ?

La mutation actuelle de l'offre de formation initiale vers un renforcement des filières professionnelles apparaît comme une réponse plausible aux difficultés d'insertion des jeunes en Languedoc-Roussillon. Néanmoins, conjuguée à une conjoncture de crise économique, cette évolution se heurte à la persistance de difficultés majeures, liées notamment à des taux de chômage des jeunes élevés en région, et peine encore à produire pleinement ses effets. En effet, sur la période 2005 et 2008, le taux d'accès à l'emploi, 7 mois après la fin de la scolarité, augmente sensiblement : toutes catégories de sortants confondues ce taux, estimé à 46,6 % en 2005, atteint 56,8 % en 2008. L'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes languedociens a été particulièrement favorable aux garçons et aux sortants des niveaux IV et plus : 73 % des titulaires de BTS accèdent à l'emploi en 2008 (+10 points) et 64 % des bacheliers (+9 points). En revanche, l'insertion à court terme des sortants des niveaux V ou V bis ne présente pas d'amélioration significative. Après 2008, le taux d'emploi des jeunes lors de leur insertion dans la vie active se dégrade très fortement, ce taux atteint seulement 42,3 % en 2009 tous diplômés confondus, niveau historiquement bas depuis 2003. Dans ce contexte, l'absence de diplôme ou les sorties de formation à un niveau V ou V bis renforcent les difficultés d'insertion et pénalisent les jeunes sortis du système éducatif. L'insertion professionnelle à court terme des apprentis en région demeure quant à elle satisfaisante et affiche des résultats plus élevés que la voie scolaire. En 2008 plus de 6 apprentis sur 10 étaient en emploi 7 mois après la fin de leur cursus, le taux d'accès à l'emploi atteint même 82 % pour les apprentis issus d'une formation de niveau 3. En dépit d'un contexte actuel peu clément (en 2009, sous l'effet de la crise, 55 % des sortants en emploi 7 mois après leur scolarité), la formation par apprentissage en Languedoc-Roussillon semble en passe de consolider son statut de voie d'accès privilégiée et rapide à l'emploi et s'ériger comme une réponse de premier ordre aux difficultés d'insertion des jeunes en région.

Sources : MEN-DEPP base centrale de pilotage, BaseCarto Carif LR, académie de Montpellier enquêtes IVA-IPA.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Languedoc-Roussillon

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Languedoc- Roussillon	Métropole	Languedoc- Roussillon	Métropole	Languedoc- Roussillon	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 322	58 858	2 565	61 771	1,4	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					1,3	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	695	18 742	761	19 241	1,3	0,4
Pib par habitants (en euros)	18335	24 026	23 507	30 140	3,6	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	49,2	39,4	45,9	38,3	-1,0	-0,4
Taux de chômage (BIT)	13,7	8,6	11,3	8,0	-2,7	-1,0
Population active	953 615	26 450 004	1 079 714	28 565 534	1,8	1,1
Taux d'activité des femmes	59,1	63,3	62,4	67,2	0,8	0,8
Part de l'emploi tertiaire	76,5	72,5	78,2	75,2	0,3	0,5
Part de l'emploi secondaire	17,5	23,6	17,4	21,6	-0,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	4,2	5,4	4,2	5,1	0,3	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	25,1	21,1	24,1	20,1	-2,0	-2,2
Part de l'emploi public (1)	22,4	19,1	22,5	20,0	0,1	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	25,8	19,8	25,3	19,8	-0,5	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	11,4	13,1	12,7	15,5	1,5	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	80,8	83,3	78,7	82,6	-0,4	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	37,2	34,4	33,1	32,9	-1,7	-0,6
Proportion observée de bacheliers	55,5	61,7	57,1	62,5	0,5	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	8,5	7,3	6,5	5,8	-3,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	4 277	126 523	3 507	92 014	-2,8	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	39,8	41,0	40,3	42,0	0,2	0,4
Part des Ss-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	35,8	35,8	37,6	35,1	0,7	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	37,5	37,1	39,3	38,3	0,7	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	15,2	17,5	19,4	20,0	3,6	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,0	3,0	3,5	3,4	2,4	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	28,6	30,5	28,9	31,4	0,2	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	22,1	27,4	26,8	30,7	3,2	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	8,9	14,1	15,0	21,4	7,8	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,0	2,5	1,3	1,8	-5,9	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	nd	13,4	6,5	14,8	nd	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	nd	6,7	5,3	7,3	nd	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	55,0	66,5	71,1	69,5	6,6	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de plus de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	46,7	33,0	45,0	46,1	-0,9	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Languedoc- Roussillon	Métropole	Languedoc- Roussillon	Métropole	Languedoc- Roussillon	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	32,5	18,1	26,1	23,0	-3,6	4,1
- femmes diplômées du supérieur	10,7	5,9	9,5	6,9	-2,0	2,7
- hommes sortis du secondaire	13,0	11,6	23,5	18,0	10,4	7,6
- hommes diplômés du supérieur	6,0	4,9	11,3	7,0	11,2	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	19,5	29,6	23,2	26,4	3,0	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	44,7	55,7	49,3	56,0	1,6	0,1
- hommes sortis du secondaire	33,5	42,5	31,7	38,3	-0,9	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	52,1	59,3	55,0	61,1	0,9	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	26,8	17,4	21,2	19,5	-3,8	1,8
- femmes diplômées du supérieur	7,1	3,7	5,5	3,5	-4,1	-1,2
- hommes sortis du secondaire	13,5	8,0	12,2	10,0	-1,6	3,9
- hommes diplômés du supérieur	5,2	3,0	9,3	3,0	10,1	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	42,9	31,8	40,1	31,3	-1,1	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « l'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREC_final.pdf)

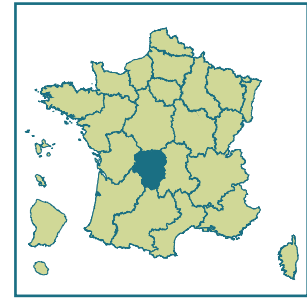
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



LIMOUSIN

> Contexte

La région présente une opposition entre deux espaces différents, à la marge nord-est de l'Aquitaine, l'ouest du Limousin rassemble l'essentiel de la population et des activités tandis que l'est – extrémité nord-ouest du massif central – conserve un caractère rural traditionnel plus marqué. L'agriculture, orientée vers l'élevage ovin/bovin extensif, représente encore 6,2 % des emplois, soit deux fois plus qu'en métropole. Les activités traditionnelles de la région (cuir, chaussure, porcelaine) sont en perte de vitesse. L'emploi industriel est dorénavant centré sur la construction électrique, les industries agroalimentaires et celles du papier carton. En outre la région assure son développement industriel en s'appuyant sur la présence de deux pôles de compétitivité qui travaillent en synergie avec les centres de recherche de l'Université.

L'industrie et la construction occupent 22,5 % des emplois contre 21,6 % en métropole. Le secteur tertiaire occupe 71 % des actifs occupés et il est largement influencé par le poids de l'emploi public qui, si l'on excepte la Corse, est le plus important de l'Hexagone (24 % contre 20 % en métropole). La part des emplois de cadre ou de profession intellectuelle supérieure est parmi les plus faibles de métropole. Le marché régional du travail n'est pas parmi les plus difficiles : la région a en effet un taux de chômage parmi les plus faibles de métropole (6,5 % contre 8 %) et les estimations régionales d'emploi montrent une progression de 0,3 % par an entre 2000 et 2007.

La productivité moyenne des emplois mesurée par le PIB par habitants peut être qualifiée de modeste (18^e rang en métropole). Néanmoins, assez paradoxalement, la région est au quatrième rang de celles qui ont les plus forts revenus disponibles par habitant. Ce paradoxe n'est qu'apparent, il provient de l'importance des revenus de transfert liée au poids des retraités dans la population du Limousin – 22,8 % de la population a plus de 65 ans contre 16,5 % en moyenne nationale. Pour autant les revenus modestes sont nombreux : la part des ménages non imposables est supérieure à la moyenne de 5 points (43 % contre 38 %). Vieillissante et en déclin tout au long de la décennie 90, la population régionale recommence à s'accroître, depuis l'an 2000 la croissance annuelle moyenne de la population est de 0,4 % et cette hausse est due principalement à un solde migratoire positif. De 2000 à 2007, la région a gagné 20 000 habitants. Indice supplémentaire de ce renouveau démographique, il concerne aussi les jeunes de moins de 25 ans : leur nombre a cessé de diminuer (5 000 jeunes de moins de 25 ans de plus sur la période).

> Formation initiale

Comme l'Auvergne ou la Bretagne, le Limousin est une région de forte intensité de scolarisation : on y compte les plus forts taux de scolarisation des 16-19 ans et l'une des proportions de bacheliers les plus élevées. La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les sortants de formation initiale est également élevée (43,1 % des jeunes ayant achevé leur scolarité dans la région en 2004 sont sortis avec un diplôme

du supérieur, contre 42 % en moyenne métropolitaine). De plus, le système éducatif est exemplaire sur le champ de la prévention de l'échec scolaire : seulement 0,7 % des jeunes limousins qui quittent l'enseignement secondaire sortent du système scolaire sans qualification ce qui est de loin le taux le plus bas de métropole (5,8 % en moyenne). Les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur régional privilégient les STS et les IUT qui forment une ossature dense et attractive : 46 % des nouveaux bacheliers choisissent ces filières professionnalisantes courtes lorsqu'ils entrent dans l'enseignement supérieur, contre 35 % au niveau national. Le dispositif de formation, déployé sur l'ensemble du territoire et destiné à offrir à chacun une égalité d'accès à la formation, est conçu comme un atout économique, répondant à une logique d'aménagement du territoire.

> Formation professionnelle

L'enseignement technique et professionnel par voie scolaire est une des caractéristiques fortes de la région, dans le secondaire comme dans le supérieur. La part des orientations vers l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième progresse fortement entre 2000 et 2007 atteignant l'une des valeurs les plus élevées de France (43,2 %). La part des bacheliers professionnels parmi les bacheliers continue elle aussi de progresser ; toutefois la hausse moyenne au niveau métropolitain réduit l'écart qui caractérisait autrefois la région. Et, on l'a vu, les STS et les IUT sont essentiels au dispositif d'enseignement supérieur.

La progression de la part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes de 16-25 ans observée dans les années 90 s'est infléchie dans les années 2000. Le faible poids de l'apprentissage continue donc d'être une spécificité régionale. Sa structure reste axée sur la préparation au CAP avec une moindre progression des apprentis préparant un diplôme de niveau baccalauréat, et, en dépit d'une assez forte hausse dans l'enseignement supérieur, l'apprentissage demeure très faible à ce niveau.

Jusqu'en 2004, l'utilisation des contrats d'adaptation et de qualification était très limitée dans la région. Le passage aux contrats de professionnalisation n'a pas permis de dynamiser leur diffusion dans les entreprises. Leur usage s'est même réduit plus fortement que dans les autres régions. Le nombre des contrats de professionnalisation signés dans la région en 2007 rapporté au nombre de jeunes de 16 à 25 ans est de 1,3 % contre 1,8 % en moyenne.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente très rapidement pour les jeunes de moins de 26 ans (+8,7 % par an) tandis qu'il reste stable pour les publics adultes. Dans les deux cas, le nombre des individus participant à ces programmes est exceptionnellement élevé. La participation du conseil régional aux formations destinées au public adulte est particulièrement haute, elle dépasse de 22 points la moyenne métropolitaine. Elle est en revanche plus limitée pour les publics de moins de 26 ans (54,9 %).

> Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des jeunes limousins est aisée. Quels que soient les indicateurs observés, ils montrent une insertion plus facile qu'en métropole. Néanmoins, à diplôme égal, l'insertion des hommes est meilleure que celle des femmes.

Ce déséquilibre entre les sexes est fortement marqué pour les diplômés du secondaire, les femmes connaissent plus de difficultés à s'insérer dans le monde du travail que les hommes. Le taux de chômage trois ans après leur sortie de formation initiale est de 15 % pour les hommes et de 21 % pour les femmes. De même, les hommes sont 43 % à connaître des trajectoires de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée durant les trois années succédant leur sortie du système scolaire contre 28 % pour les femmes. Ils sont également moins concernés par l'éloignement de l'emploi.

Pour les sortants du supérieur, l'écart entre les sexes est plus réduit. Le taux de chômage des hommes diplômés du supérieur est de 5,3 % trois ans après leur sortie et celui des femmes de 6 %. Les taux d'éloignement de l'emploi sont faibles pour les deux sexes : 2,6 % pour les femmes et, suite à une forte baisse, les hommes ne sont plus que 1,2 % à connaître une trajectoire éloignée de l'emploi. Les hommes sont cependant plus nombreux que les femmes à connaître une trajectoire de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée : cela concerne 68 % d'entre eux contre 59 % pour les femmes. Néanmoins, l'emploi n'est pas forcément situé dans la région : un diplômé du supérieur sur deux ne réside plus en Limousin trois ans après sa fin de formation dans un établissement de la région.

Le mot de PRISME Limousin

Pôle de compétitivité et économie « présenteielle » des pistes d'avenir

En Limousin, le tissu économique est composé d'établissements de petite taille : 55 % d'entre eux n'ont pas de salariés et 38 % emploient de 1 à 9 salariés. Pour autant, 70 % des salariés de la région sont employés dans 2 700 établissements de 10 salariés ou plus. Il reste que le Limousin figure parmi les régions où le taux d'encadrement est le plus faible, ce qui constitue un frein important dans le développement des activités régionales : les cadres représentent 10,3 % des actifs en emplois, contre 15,8 % au niveau national et 12,7 % pour la province seule.

Les entreprises industrielles notamment souffrent d'un sous-encadrement et d'une faiblesse structurelle dans les fonctions tertiaire internes : management, gestion, commercial, international, recherche et développement et cela constitue un frein au développement des moins de 50 salariés. La sous-traitance représente environ un tiers des emplois industriels.

Pour lutter contre ce handicap, la région Limousin a orienté son action autour de deux domaines d'excellence du territoire dans des secteurs à fort contenu technologique. En 2004, deux pôles de compétitivité ont été retenus dans le cadre de l'appel national à projet :

- s'appuyant sur l'industrie de la céramique, activité traditionnelle et emblématique du Limousin qui a trouvé une expression nouvelle à travers les recherches sur les céramiques techniques et le traitement de surface dérivé des céramiques. Le Pôle européen de la céramique dépasse les seules frontières du Limousin.

- le pôle Elopsys, essentiellement en Limousin, concentre les synergies dans les secteurs innovants des micro-ondes, de la photonique, des réseaux sécurisés et du design d'interface.

L'offre de formation en région se structure progressivement autour de ces pôles d'excellence qui sont adossés à des centres de recherche et à des plateformes technologiques (procédés/matériaux/céramiques industrielles, micro-ondes, photonique, réseaux sécurisés, design numérique, information et communication), mais également sur des secteurs d'avenir comme l'environnement et la gestion de l'eau, ou des réputations établies comme le pôle travaux publics d'Égletons.

En outre, le Limousin reste largement tributaire de la sphère économique publique (première région avec 3 salariés sur 10). La plus grande part des revenus des habitants est constituée par les pensions de retraite (>30 % des ressources), les prestations sociales (24 %), les revenus du tourisme (13 %) et l'emploi public (également 13 %). La part des revenus tirés de la production de biens et de services marchands est de l'ordre de 18 % de l'ensemble des ressources. L'économie est ainsi largement tournée vers la satisfaction de sa demande locale. Cette densité de l'appareil de formation est un gage d'attractivité pour la région. La qualité de vie et l'efficacité des services publics contribuant à attirer des populations et leurs revenus. Pari de « l'économie présenteielle ». Un pari qui a montré son potentiel au cours de la dernière décennie.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi dans le Limousin

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	713	58 858	733	61 771	0,4	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,7	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	185	18 742	190	19 241	0,3	0,4
Pib par habitants (en euros)	19401	24 026	24 518	30 140	3,4	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	45,8	39,4	43,4	38,3	-0,8	-0,4
Taux de chômage (BIT)	6,6	8,6	6,5	8,0	-0,2	-1,0
Population active	304 455	26 450 004	320 554	28 565 534	0,7	1,1
Taux d'activité des femmes	64,1	63,3	67,4	67,2	0,7	0,8
Part de l'emploi tertiaire	68,2	72,5	71,2	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	24,4	23,6	22,5	21,6	-1,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	4,6	5,4	4,5	5,1	-0,4	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,4	21,1	19,2	20,1	-5,4	-2,2
Part de l'emploi public (1)	21,2	19,1	23,9	20,0	2,0	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	21,9	19,8	22,0	19,8	0,1	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	9,1	13,1	10,3	15,5	1,9	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	88,8	83,3	89,3	82,6	0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	33,6	34,4	32,0	32,9	-0,7	-0,6
Proportion observée de bacheliers	65,4	61,7	66,9	62,5	0,5	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,1	7,3	0,7	5,8	-27,1	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	1 153	126 523	853	94 891	-4,2	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	38,5	41,0	43,1	42,0	1,9	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	48,7	35,8	45,8	35,1	-0,9	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	38,5	37,1	43,2	38,3	1,7	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	20,1	17,5	21,0	20,0	0,6	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,9	3,0	3,1	3,4	0,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	27,5	30,5	28,1	31,4	0,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	26,8	27,4	29,1	30,7	1,4	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	4,5	14,1	11,1	21,4	13,5	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,0	2,5	1,3	1,8	-5,7	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	23,0	13,4	32,2	14,8	8,7	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	20,9	6,7	20,6	7,3	-0,3	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	57,5	66,5	54,9	69,5	-1,2	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	54,1	33,0	68,5	46,1	6,1	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	18,7	18,1	21,3	23,0	2,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	5,3	5,9	6,0	6,9	1,9	2,7
- hommes sortis du secondaire	7,1	11,6	14,8	18,0	13,0	7,6
- hommes diplômés du supérieur	3,8	4,9	5,3	7,0	5,8	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	35,8	29,6	27,6	26,4	-4,2	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	54,1	55,7	58,9	56,0	1,4	0,1
- hommes sortis du secondaire	46,8	42,5	42,8	38,3	-1,5	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	55,8	59,3	68,0	61,1	3,3	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	15,9	17,4	14,7	19,5	-1,3	1,8
- femmes diplômées du supérieur	2,5	3,7	2,6	3,5	0,7	-1,2
- hommes sortis du secondaire	6,3	8,0	8,5	10,0	5,1	3,9
- hommes diplômés du supérieur	5,4	3,0	1,2	3,0	-22,2	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	49,8	31,8	51,4	31,3	0,5	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

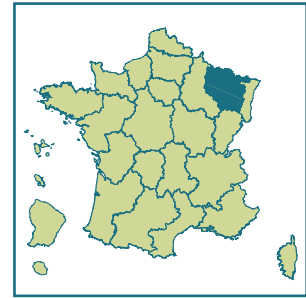
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



LORRAINE

> Contexte

La structure de l'appareil productif lorrain converge au fil du temps vers une structure moins dominée par les industries lourdes, des spécificités régionales subsistent néanmoins qui témoignent d'une forte tradition industrielle. Le déclin des activités minières, métallurgiques et sidérurgiques, implantées principalement en Moselle, ainsi que des activités textiles, implantées quant à elles principalement dans les Vosges, a ouvert dès les années 1960 un processus de reconversion partielle de la main-d'œuvre et de diversification des activités industrielles au profit de secteurs jusqu'alors peu développés, comme l'industrie automobile, l'agroalimentaire, les biens d'équipements mécaniques, la chimie et la plasturgie (en sous-traitance notamment de l'industrie automobile). L'actualité au cours de la décennie écoulée a malheureusement montré la fragilité de l'emploi au sein de ces secteurs très largement mondialisés : la rudesse de la concurrence, avec les pays exportant à moindre coût comme avec ceux proposant une main-d'œuvre meilleur marché s'est traduite par une série de restructurations (licenciements, fermetures d'usines, délocalisations), dont les effets ont été renforcés avec la crise économique et financière débutée en 2008. Le secteur tertiaire, fortement représenté en Lorraine, est orienté plutôt vers les services non marchands et assez peu en direction des services aux entreprises. La part de l'emploi public régional reste en 2007 l'une des plus importantes de France. L'emploi transfrontalier en direction des territoires membres de la « Grande Région » (espace de coopération transfrontalière réunissant la Lorraine, les länder allemands de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, le Grand-duché du Luxembourg, la Wallonie et la communauté germanophone de Belgique) concerne en 2007 près de 90 000 Lorrains (+27,3 % depuis 2000), dont 71,4 % franchissent la seule frontière luxembourgeoise. Le phénomène frontalier, de par son ampleur, est devenu structurel. Il permet de modérer les impacts d'un marché du travail lorrain qui manque de vitalité, même s'il prive ce marché d'une fraction formée et qualifiée de la main-d'œuvre.

Le taux de chômage régional, toujours inférieur à la moyenne métropolitaine depuis les années 1990, l'a dépassé en 2005. Il ne s'agit pas d'un accident isolé. Depuis cette date le taux de chômage lorrain est toujours supérieur au taux moyen en métropole. La dégradation économique s'observe également au travers de l'évolution de l'emploi régional. Avec la Champagne-Ardenne, la Lorraine est la seule région française ayant perdu des emplois, (environ 5 000) entre 2000 et 2007. Néanmoins, le PIB par habitant évolue au même rythme qu'en métropole et la pauvreté des ménages, mesurée par la part des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu, bien qu'élevée (44 % contre 38 % en métropole), ne s'aggrave pas.

Après une période de stagnation, la région connaît un redémarrage de sa démographie du fait de l'excédent des naissances sur les décès mais, à l'instar des autres régions du nord et de l'est, le solde migratoire reste défavorable et ce regain ne suffit pas à contrer le vieillissement de la population. Excepté le Nord-Pas de Calais, la Lorraine est la région qui a connu la plus forte baisse de sa population âgée de moins de 25 ans (-24 000 jeunes entre 2000 et 2007).

> Formation initiale

Dans ce contexte de diminution des effectifs de jeunes de moins de 25 ans, les « sorties sans qualification » ont diminué deux fois plus vite qu'en métropole et elles sont en 2007 parmi les plus faibles de France avec un taux de 4,1 % (cinquième rang des régions françaises). Cette baisse significative résulte des transformations de l'appareil de formation engagées ces dernières années au niveau national pour fluidifier les parcours scolaires (baisse des redoublements par exemple) ainsi que d'un ensemble d'actions engagées depuis le début des années 2000 visant à mieux accompagner les jeunes présentant des difficultés scolaires (mise en place des dispositifs dérivatifs du type « projet d'accueil individualisé »).

La part des bacheliers dans une génération reste dans la moyenne, tout comme le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 19 ans. En revanche, le taux de scolarisation des jeunes de 20 à 24 ans (30,1 %) situe la Lorraine parmi les régions à faible intensité de scolarisation dans le supérieur. Aucun rattrapage ne s'est dessiné entre 2000 et 2007, et parmi l'ensemble des sortants de formation initiale, la part des diplômés de l'enseignement supérieur a légèrement diminué entre 1998 et 2004. Dans le même temps, les filières courtes professionnelles, STS et IUT, très présentes dans l'orientation des nouveaux bacheliers à l'entrée dans l'enseignement supérieur en 2000, ont eu plutôt tendance à régresser (leur part recule de 40,2 % en 2000 à 38,2 % en 2007).

> Formation professionnelle

La voie professionnelle occupe une place essentielle dans le système éducatif Lorrain et son importance a plutôt tendance à s'accroître. 41 % des jeunes choisissent l'enseignement professionnel en fin de troisième, la part des bacheliers professionnels parmi les bacheliers se situe à un niveau élevé et, même en diminution, les STS et les IUT conservent un rôle important dans le dispositif d'enseignement supérieur.

Les jeunes lorrains sont de plus en plus nombreux à suivre une formation en apprentissage, et ce, notamment en lien avec un mouvement engagé par le conseil régional de Lorraine d'élévation et de diversification de l'offre de formation. Le total annuel de contrats d'apprentissage signés rapporté au nombre de jeunes de 16 à 25 ans a ainsi connu une progression assez nette, il est passé de 2,7 en 2000 à 3,3 en 2007. Elle a principalement porté sur les formations de niveau bac et celles de l'enseignement supérieur.

Au cours de la décennie 90, les contrats d'adaptation étaient très utilisés dans la région. Leur usage a commencé à décliner dès l'année 2000 tandis que les contrats de qualification, moyennement mobilisés, résistaient plutôt mieux. Les contrats de professionnalisation, qui ont fusionné les deux dispositifs au terme de l'ANI de 2004, n'ont pas suscité de regain d'intérêt auprès des entreprises et le nombre de contrats signés en 2007 est très en deçà de la somme des deux précédents contrats signés au cours de l'année 2000.

À l'inverse, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle a connu une progression très soutenue. Rapporté au nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle est ainsi passé entre les années 2000 et 2007 de 9 % à 20 % pour les publics de moins de 26 ans et de 7 % à 10 % pour les publics adultes. Ces progressions remarquables placent la région dans le peloton de tête quant à la possibilité donnée aux demandeurs d'emploi d'accéder à une formation. Cette progression s'explique au regard des actions conduites par l'État et par l'Unedic dans le cadre des programmes de reconversion ; de ce fait, même si les actions engagées dans le cadre du programme régional de formation ont progressé, la part des stagiaires pris en charge reste encore très en-dessous des proportions observées dans la plupart des autres régions.

> Insertion professionnelle

Auparavant plutôt aisée, l'insertion professionnelle des jeunes Lorrains se dégrade au cours de ces dernières années. Mais, à l'instar de ce qui s'observe dans l'ensemble des autres régions, l'élévation des niveaux de formation et l'acquisition de diplômes restent des facteurs de protection contre le chômage. La dégradation des taux de chômage est ainsi particulièrement brutale pour les sortants de l'enseignement secondaire : observé trois ans après la fin de leur formation initiale, le taux de chômage des jeunes hommes est passé de 7 % à 20 % entre 2001 et 2007, et celui des jeunes femmes est passé de 18 % à 25 %. Pour les sortants diplômés de l'enseignement supérieur, la dégradation est certes nette – le taux de chômage des hommes passe de 3 % à 6 % et celui des femmes de 3 % à 7 % – mais la situation en 2007 reste assez favorable en regard des taux observés dans nombre d'autres régions. Les taux de stabilisation en emploi à durée indéterminée restent par ailleurs élevés et les taux d'éloignement de l'emploi plutôt faibles. A contrario, ces deux indicateurs confirment la brutalité de la dégradation pour les sortants de l'enseignement secondaire : 23 % des jeunes filles et 13 % des jeunes hommes qui ont achevé leurs études en 2004 sans avoir accédé à un diplôme du supérieur ont travaillé moins de six mois au cours de leurs trois premières années d'activité.

Les répercussions de la crise financière et économique en Lorraine

> 14 000 emplois salariés perdus, la moitié dans l'industrie

Entre 2006 et 2009, ce sont près de 14 000 emplois qui ont été perdus, en particulier dans le domaine de l'industrie : le secteur compte 7 900 emplois salariés en moins, soit un recul de -5,4 % de l'emploi salarié en région, contre -0,9 % au niveau national¹. La crise est venue accentuer en région une situation déjà difficile, marquée par une baisse des exportations lorraines et par une faible demande intérieure.

L'enquête nationale de conjoncture² portant sur le troisième trimestre 2010 confirme toutefois une reprise de l'activité dans l'industrie engagée dès le début 2010. Une majorité de chefs d'entreprise du secteur ont jugé favorablement le niveau de production atteint au cours des premiers trimestres et ils anticipent une évolution positive du niveau de leur production au quatrième trimestre. L'emploi dans le secteur ne suit toutefois pas le mouvement et on estime à 1 500 le nombre d'emplois perdus au troisième trimestre 2010, soit 1,1 % des effectifs du secteur.

Face à la crise, les entreprises ont tenté d'ajuster au mieux leurs ressources en personnel au volume d'activité. Deux alternatives, souvent complémentaires, ont été utilisées. La première a consisté à limiter, voire à supprimer, les effectifs sous contrats intérimaires. Du deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009, le nombre de salariés sous ce type de contrat a connu une chute libre, tombant au plus fort de la crise à 13 850 salariés, soit une baisse de -47,3 % par rapport au deuxième trimestre 2008. Depuis le deuxième trimestre 2009, période de sortie de récession, l'emploi intérimaire a repris une tendance à la hausse pour atteindre, au deuxième trimestre 2010, 19 200 salariés, niveau toutefois inférieur à celui observé deux ans auparavant.

Le recours au chômage partiel a constitué la seconde alternative. Au cours de l'année 2009, le chiffre record de 16,3 millions d'heures ont ainsi été accordées aux entreprises lorraines ayant déposé une demande aux autorités compétentes³ ; les entreprises du secteur industriel ont concentré à elles seules plus de 8 heures sur 10 accordées. Pour l'année 2010, ce ne sont plus que 6,3 millions d'heures qui ont été accordées⁴.

> Un accroissement du nombre de défaillances d'entreprises depuis 2006

Malgré l'ensemble des mesures prises pour limiter l'impact de la crise, le nombre de défaillances d'entreprises⁵ est en nette augmentation depuis 2007 (en valeur annuelle), poursuivant une tendance à la hausse démarrée dès 2006 : ce sont ainsi 1 900 entreprises concernées en 2009 contre 1 400 en 2007 et 1 300 un an plus tôt.

Le commerce extérieur de la Lorraine est lié à sa position au cœur de la Grande Région : l'Union européenne est son premier partenaire, et plus particulièrement l'Allemagne, qui concentre à elle seule un tiers des échanges. Au deuxième trimestre 2010, la Lorraine a exporté pour plus de 4,1 milliards d'euros de biens, soit une hausse de 7,7 % par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente. Ce niveau des exportations lorraines restent toutefois en retrait de près d'un quart (-23,6 %) par rapport au deuxième trimestre 2008⁶.

> Une forte montée du chômage

Conséquences des difficultés économiques rencontrées, le marché du travail s'est fortement dégradé : après une baisse significative du taux de chômage entre 2006 et 2008 (-1,5 points), la tendance est à la très nette hausse pour 2009 (+2,2 points). Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) s'est significativement accru entre le dernier trimestre 2008 et la fin du premier semestre 2009, puis au cours du quatrième trimestre 2009. Ces dégradations successives ont propulsé l'année à un niveau inégalé, avec un taux de chômage annuel moyen de 9,8 % (9,1 % en France métropolitaine).

Le nombre de chômeurs de moins de 25 ans a connu une hausse de +14,6 % en 2009, suivi toutefois d'une baisse début 2010 (-5 %), la jeunesse ayant bénéficié du plan sur l'emploi des jeunes engagé en avril 2009. Leurs aînés ont vu également leurs effectifs s'accroître en 2009 (+19 % pour les 25-49 ans et +29,2 % pour les 50 ans et plus) et la tendance s'est poursuivie début 2010, dans des ordres de grandeur toutefois bien moindre (respectivement +0,6 % et +3,7 %). Signalons enfin que ce sont surtout les hommes qui ont souffert de la crise, en lien avec leur forte présence dans les secteurs industriels mais également dans l'emploi intérimaire ; pour la première fois depuis une quinzaine d'année, les hommes sont devenus majoritaires au sein de la demande d'emploi.

1. « Crise et territoires – La Lorraine : une des régions qui ont le plus souffert de la crise », INSEE, Economie Lorraine, n°217, mai 2010. Les sous-secteurs industriels les moins exposés, l'industrie agricole et alimentaire et l'énergie, résistent mieux à la crise que le reste de l'industrie.

2. INSEE, enquête de conjoncture, résultats aux dates d'enquêtes.

3. Précisons cependant que ces mesures de chômage partiel sont utilisées parfois de manière préventive par les entreprises mais ne sont pas systématiquement consommées.

4. Précisions DGEFP : « Sur la base des données disponibles sur le passé et notamment sur l'année 2009, on observe qu'environ un tiers des heures et montants financiers autorisés sont effectivement consommés ».

5. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

6. « Les exportations lorraines au 2e trimestre 2010 », INSEE, Supplément conjoncture Août 2010 (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/lor/conjoncture/Info_rapide_douane_2010_T2.pdf).

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Lorraine

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Lorraine	Métropole	Lorraine	Métropole	Lorraine	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 315	58 858	2 337	61 771	0,1	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	750	18 742	726	19 241	-0,5	0,4
Pib par habitants (en euros)	19 580	24 026	24 065	30 140	3,0	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	43,5	39,4	43,6	38,3	0,0	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,7	8,6	8,2	8,0	0,9	-1,0
Population active	1 009 239	26 450 004	1 075 618	28 565 534	0,91	1,11
Taux d'activité des femmes	58,8	63,3	64,8	67,2	1,4	0,8
Part de l'emploi tertiaire	69,1	72,5	72,5	75,2	0,7	0,5
Part de l'emploi secondaire	28,3	23,6	25,1	21,6	-1,7	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,2	5,4	5,7	5,1	-4,2	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	22,1	21,1	21,0	20,1	-2,4	-2,2
Part de l'emploi public (1)	21,5	19,1	22,5	20,0	0,7	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	19,0	19,8	19,8	19,8	1,0	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	9,8	13,1	11,5	15,5	2,2	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	82,1	83,3	82,2	82,6	0,0	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	31,6	34,4	30,1	32,9	-0,7	-0,6
Proportion observée de bacheliers	63,0	61,7	61,9	62,5	-0,3	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,5	7,3	4,1	5,8	-6,5	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	5 856	126 523	4 257	94 891	-4,4	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	41,1	41,0	40,6	42,0	-0,2	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	40,2	35,8	38,2	35,1	-0,7	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	41,0	37,1	41,4	38,3	0,1	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	20,0	17,5	22,1	20,0	1,4	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,7	3,0	3,3	3,4	2,7	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	27,8	30,5	29,0	31,4	0,7	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	27,7	27,4	32,8	30,7	2,9	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	11,6	14,1	17,3	21,4	5,9	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,4	2,5	1,3	1,8	-7,9	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	8,6	13,4	19,6	14,8	22,7	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	6,7	6,7	9,7	7,3	9,9	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	42,3	66,5	47,4	69,5	2,9	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	24,1	33,0	31,2	46,1	6,7	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Lorraine	Métropole	Lorraine	Métropole	Lorraine	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	17,9	18,1	25,3	23,0	6,0	4,1
- femmes diplômées du supérieur	3,1	5,9	6,8	6,9	14,0	2,7
- hommes sortis du secondaire	7,1	11,6	19,5	18,0	18,2	7,6
- hommes diplômés du supérieur	2,6	4,9	5,5	7,0	13,6	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	34,4	29,6	28,1	26,4	-3,3	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	60,4	55,7	60,8	56,0	0,1	0,1
- hommes sortis du secondaire	46,2	42,5	35,9	38,3	-4,1	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	55,2	59,3	67,7	61,1	3,5	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	14,7	17,4	22,9	19,5	7,7	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,0	3,7	2,7	3,5	-1,5	-1,2
- hommes sortis du secondaire	4,4	8,0	13,0	10,0	19,8	3,9
- hommes diplômés du supérieur	2,8	3,0	1,8	3,0	-7,0	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	32,2	31,8	31,7	31,3	-0,3	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

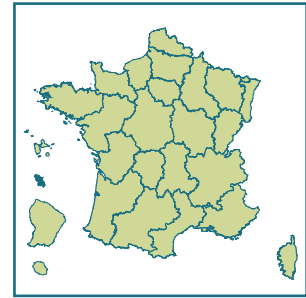
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



MARTINIQUE

> Contexte

Comme dans les autres régions d'outre-mer, l'économie martiniquaise est largement orientée vers le tertiaire et les services publics. Ces derniers représentent 26 % des emplois de la région, soit l'une des proportions les plus élevées de France. Rapporté au nombre d'habitants, cette situation apparaît en réalité très proche de la situation moyenne nationale – on compte un emploi public pour 11 individus contre un pour 12 en métropole –, reflétant plus un marché du travail très étroit qu'un développement excessif du secteur public. La part du commerce est proche de celle observée en métropole mais les services aux entreprises sont sous-représentés : ils occupent 7 % des emplois contre 12 % en métropole. Au total le tertiaire occupe 82 % des emplois de la région. En Martinique, l'agriculture a un rôle plus important que dans les autres régions d'outre-mer. Elle représente 4,2 % des emplois de la région et est tournée vers la production de banane, de rhum, de canne à sucre et à une moindre mesure d'ananas. On note aussi un effort de diversification avec le développement des filières d'élevage (avicole, bovine, porcine), de l'horticulture, de l'arboriculture fruitière. L'industrie de la région, dominée par l'agroalimentaire, est modeste : elle occupe relativement trois fois moins d'emplois qu'en métropole (7 % contre 21 %). En revanche, comme la Guadeloupe, la Martinique profite de son site en mer des caraïbes pour développer l'industrie touristique. Au total, entre 2000 et 2007, l'emploi régional a progressé presque deux fois plus vite qu'en métropole, les créations d'emplois se concentrant sur les services administrés et la construction. Néanmoins, elles auront été moins nombreuses que les créations d'entreprises dont le nombre s'est accru de 74 % entre 2000 et 2007 à la faveur des lois instaurant les aides à la création d'entreprise.

Si la population martiniquaise continue d'augmenter, elle le fait à un rythme largement moins soutenu que dans les précédentes décennies : avec une croissance annuelle moyenne de 0,6 % entre 1999 et 2008, elle connaît même une élévation plus faible qu'au niveau métropolitain (+0,7 %). Cette croissance s'explique exclusivement par un solde naturel encore positif, le solde migratoire étant sur la période considéré nul. Les départs des 20-29 ans restent considérables, leur taux de migration en 2006 étant, avec la Guadeloupe, l'un des plus élevés de France. Cette émigration est favorisée par un contexte économique difficile : le taux de chômage est de 21 % contre 8 % en métropole et 69 % des ménages fiscaux sont non imposables contre 38 % en métropole.

> Formation initiale

Les indicateurs relatifs au système éducatif secondaire placent la Martinique, comme la Guadeloupe, dans une situation relativement proche de celle observée en métropole. Le taux de scolarisation des 16-19 ans y est élevé (autour de 81 %) et les sorties sans qualification, en forte baisse, restent importantes (7,8 %) mais dans des proportions semblables à celles de régions comme le Nord-Pas de Calais ou la Picardie.

En 2007, 4 130 jeunes Martiniquais ont obtenu leur bac. Le taux de réussite dans la région est significativement inférieur au taux de réussite national (72,3 % contre 83,4 %). Ce déficit provient surtout des baccalauréats technologiques (69,2 % contre 79,3 %) et plus encore des baccalauréats professionnels (61,7 % contre 78,5 %).

L'enseignement supérieur demeure en revanche largement sous-développé dans la région ; la part des jeunes de 20-24 ans scolarisés étant l'une des plus faibles de France (11 % tandis que la moyenne métropolitaine est de 33 %). Environ 9 000 élèves poursuivent des études en Martinique, principalement en université (près de 5 500), et en section de technicien supérieurs (environ 1 800). Cependant, beaucoup de jeunes Martiniquais quittent encore la région pour poursuivre des études supérieures en métropole.

> Formation professionnelle

Les filières professionnelles sont largement développées au sein de l'enseignement secondaire de la région. Comme en Guadeloupe et à la Réunion, les orientations professionnelles à l'issue de la troisième concernent quatre jeunes sur dix. En outre, les jeunes martiniquais suivant un CAP ou un BEP sont relativement plus nombreux à poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme (56 %). La part des baccalauréats professionnels parmi l'ensemble des baccalauréats est la plus importante des régions d'outre-mer et même de France (23,2 % contre 20 % en métropole).

Alors que jusqu'à présent ces formations professionnelles se faisaient essentiellement par voie scolaire, l'apprentissage s'est considérablement développé ces dernières années : de 2000 à 2007 le nombre de contrats signés annuellement rapporté à la population des jeunes de 16 à 25 ans est passé de 2,5 % à 4,8 % ; la Martinique appartient désormais au groupe des régions les plus fortement utilisatrices de ces contrats. La filière s'est développée à tous les niveaux de formations, mais plus encore au niveau IV : en 2007 les apprentis représentent 17 % des jeunes préparant un diplôme de niveau V, 12 % de ceux préparant un diplôme de niveau IV et 14 % de ceux préparant un diplôme de niveau III.

Les contrats de qualification étaient très peu utilisés par les entreprises martiniquaises ; les contrats de professionnalisation le sont nettement plus, même si leur importance reste largement inférieure à la situation métropolitaine (on compte en 2007 0,9 contrat pour 100 jeunes contre 1,8).

Les stagiaires de la formation professionnelle sont également nombreux : en 2007, environ 4 000 personnes (actifs et demandeurs d'emploi) sont entrées dans une formation financée par le conseil régional, dont 1 400 jeunes de moins de 26 ans.

> Insertion professionnelle 7 mois après la fin des études

Les enquêtes Génération, qui permettent de retracer les trois premières années de vie active des jeunes après leur sortie du système scolaire, n'existent pas dans les régions d'outre-mer. Pour évaluer l'insertion des jeunes, nous nous appuyons donc sur les données des enquêtes IVA/IPA qui mesurent la situation des jeunes sortis de l'enseignement secondaire (voie scolaire et apprentissage) 7 mois après.

En Martinique, les difficultés d'insertion pour les jeunes arrivant sur le marché du travail apparaissent considérables et se sont accrues depuis 2004. En 2007, sept mois après la fin de leur scolarité dans l'enseignement secondaire, près de 6 jeunes sur 10 sont au chômage : 54 % pour ceux ayant suivi la voie scolaire et 57 % pour ceux sortant d'apprentissage, ces valeurs étant respectivement de 30 % et de 24 % au niveau de la métropole. L'inactivité est également importante, notamment pour les jeunes ayant fait une formation par voie scolaire (cela concerne 17 % d'entre eux, contre seulement 5 % au niveau de la métropole).

Les difficultés concernent aussi ceux qui ont obtenu un emploi puisque seulement 4 % des jeunes sortis de l'enseignement secondaire scolaire et 16 % des jeunes ayant fini une formation par apprentissage occupent des emplois à durée indéterminée, alors que ces proportions atteignent au niveau de la métropole respectivement 20 % et 38 %.

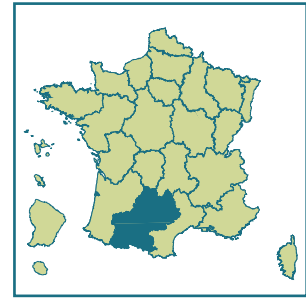
> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Martinique

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	384	58 858	400	61 771	0,6	0,7
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					-0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	139	18 742	137	19 241	-0,1	0,4
Pib par habitants (Euros)		24 026		30 140		3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	75,6	39,40	69	38,26	-1,3	-0,4
Taux de chômage (BIT)	22,6	8,6	21,2	8,0	-1,1	-1,0
Population active	173 064	26 450 004	175 737	28 565 534	0,2	1,1
Taux d'activité des femmes	66,9	63,3	65,8	67,2	-0,2	0,8
Part de l'emploi tertiaire	82,1	72,5	81,9	75,2	-0,1	0,5
Part de l'emploi secondaire	12,2	23,6	14,0	21,6	2,0	-1,3
Part de l'emploi en intérim	1,9	5,4	2,6	5,1	16,6	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	20,5	21,1	17,6	20,1	-7,3	-2,2
Part de l'emploi public (1)	29,6	19,1	26,4	20,0	-1,6	0,8
Part de l'emploi dans les étbs de moins de 10 salariés	20,9	19,8	22,8	19,8	2,2	0,0
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la population active	8,2	13,1	10,0	15,5	2,8	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	86,6	83,3	81,1	82,6	-0,9	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	11,2	34,4	11,1	32,9	-0,1	-0,6
Proportion observée de bacheliers	65,2	61,7	59,8	62,5	-1,7	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)	10,5	7,3	7,8	5,8	-4,2	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	1 308	126 523	1 213	94 891	-1,1	-4,0
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles dans l'orientation en fin de 3ème	37,4	37,1	40,5	38,3	1,2	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	19,7	17,5	23,2	20,0	2,3	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	2,5	3,0	4,8	3,4	9,9	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	15,0	30,5	16,8	31,4	2,0	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	7,7	27,4	12,0	30,7	7,6	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	10,9	15,7	13,8	21,4	3,4	6,4
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les 16-25 ans(3)	0,4	2,5	0,9	1,8	12,1	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation		13,4		14,8		2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation		6,7		7,3		2,2
Part des stagiaires de la FP de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	54,0	66,5	nd	69,5		1,1
Part des stagiaires de la FP de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	55,7	33,0	79,0	46,1	9,1	8,7

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence. (2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf) (3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



MIDI-PYRÉNÉES

> Contexte

À l'aube de ce XXI^e siècle, la région Midi-Pyrénées semble cumuler les atouts. Autour d'une aire urbaine très dynamique, Toulouse, s'organise un espace rural qui a retrouvé dans l'économie « présenteielle » les ressorts d'un nouveau dynamisme. Son agriculture très diversifiée (élevages viande et lait, volailles, céréales, cultures industrielles, arboriculture fruitière et maraichage) conserve un poids important et occupe 5,3 % des emplois contre 3,1 % en France métropolitaine. Elle alimente en aval une industrie agroalimentaire qui représente une large part de l'emploi industriel. Ce sont néanmoins les industries aéronautiques et spatiales qui, s'appuyant sur un pôle mondial de recherche et développement, constituent la clef de voûte de l'industrie régionale. Elles sont à l'origine de l'essor récent des industries d'équipements électriques et électroniques, de la métallurgie, du travail des métaux et de nombreuses activités tertiaires relevant des « services aux entreprises ». L'ensemble de ce tissu industriel est localisé dans l'aire urbaine de Toulouse où les activités tertiaires sont largement développées. Le volume d'emploi régional progresse deux fois plus vite qu'en métropole : 1,4 % par an contre 0,7 %. Entre 2000 et 2007, le taux de chômage a diminué deux fois plus vite qu'en métropole et se situe désormais autour de la valeur métropolitaine (8 %). La part des ménages non imposables, héritage d'un passé récent où les travailleurs indépendants (agriculteurs, artisans) étaient très nombreux, a également diminué deux fois plus vite qu'en métropole. Elle reste néanmoins élevée en regard de nombre d'autres régions (41,5 %).

Ce dynamisme économique s'accompagne d'une grande vitalité démographique. Avec une croissance annuelle de 1,2 % par an, la région connaît une des plus fortes hausses de métropole. Elle provient pour l'essentiel d'un solde migratoire très positif. Néanmoins, hors Toulouse, la population reste âgée et dans six départements sur les huit que compte la région, les décès excèdent les naissances. Pour autant, entre 2000 et 2007, la région a gagné 68 000 jeunes de moins de 25 ans.

> Formation initiale

Dans ce contexte d'augmentation du nombre de jeunes, le taux de scolarisation entre 16 et 19 ans semble régresser, devenant très proche des valeurs moyennes. Pourtant, les sorties sans qualification ont baissé de manière importante (-9,8 % en moyenne par an entre 2000 et 2007) et la région est, en 2007, au quatrième rang national pour la faiblesse de ces sorties (3,5 % en 2007 contre 5,8 % au niveau national). À l'inverse, la part des bacheliers dans une génération, élevée en 2000, diminue et avoisine les valeurs moyennes en 2005.

L'enseignement supérieur joue dans la région un rôle très important et contribue très certainement de façon importante à son dynamisme. Le taux de scolarisation des 20-24 ans est le deuxième de France juste derrière l'Île-de-France. Les universités de Midi-Pyrénées attirent beaucoup de nouveaux bacheliers en provenance

d'autres régions : 22 % des bacheliers d'une année qui s'inscrivent dans une université de la région ont obtenu leur baccalauréat dans une autre région. Au final, la moitié des sortants de formation initiale dans la région sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 42 % en moyenne.

> Formation professionnelle

Au sein de la formation initiale, la filière professionnelle occupe une position relativement neutre. La part des orientations en CAP-BEP en fin de troisième, la part des bacheliers professionnels qui toutes deux ont progressé depuis 2000, ainsi que la proportion d'orientations de nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur vers des IUT ou des STS sont toutes proches de la moyenne métropolitaine en 2007.

En revanche, la diffusion des contrats d'apprentissage dans le tissu économique s'est vigoureusement accrue ces dernières années. Cette progression provient d'une montée en niveau. La part des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau bac est ainsi passée de 26 % à 29 %, mais surtout, les apprentis qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, qui représentaient 9 % des apprentis en 2000, en rassemblent 18 % en 2007.

La région s'illustre en 2000 par une utilisation assez large des contrats d'adaptation, et plus particulièrement, des contrats de qualification. À l'instar de la tendance générale, le passage aux contrats de professionnalisation (ANI de 2004) a induit une réduction de l'utilisation de ces formations post-initiales. Néanmoins, la diminution est moindre au regard de l'évolution des autres régions et Midi-Pyrénées reste parmi les régions mobilisant le plus ces formations en alternance (1,9 contrats de professionnalisation ont été signés en 2007 pour 100 jeunes).

Rapporté au nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente légèrement entre 2000 et 2007 pour le public adulte, et diminue pour les jeunes de moins de 26 ans. La part des financements assurés par le conseil régional augmente elle pour ces deux publics mais de manière beaucoup plus importante pour les plus de 26 ans. En 2007, l'effort régional pour le public adulte est supérieur de 9 points (55 % contre 46 %) à la moyenne nationale alors que pour les moins de 26 ans les financements de la région sont significativement inférieurs à la norme : Midi-Pyrénées finance 63 % des chômeurs de moins de 26 ans suivant de tels stages contre 69 % en moyenne dans les autres régions.

> Insertion professionnelle

En Midi-Pyrénées, assez paradoxalement, la dégradation de la conjoncture a touché plus nettement les conditions d'insertion des diplômés du supérieur que celles des jeunes sortants de l'enseignement secondaire. Pour les premiers, le taux de chômage trois ans après la fin des études est supérieur à la moyenne nationale en 2007, alors qu'il était inférieur en 2001 – pour les femmes comme pour les hommes. Pour les seconds, le même indicateur, très proche des moyennes nationales en 2001, est très inférieur en 2007. En d'autres termes, l'insertion des diplômés du supérieur s'est beaucoup plus détériorée que celle des sortants du secondaire.

Ce constat est confirmé par l'observation des trajectoires d'emploi. Parmi les sortants de l'enseignement secondaire, la part de ceux qui ont connu plus de 18 mois d'emploi continu et se sont stabilisés sur un emploi à durée indéterminée s'est accrue : elle était de 28 % pour les femmes et de 43 % pour les hommes en 2001, elle est respectivement de 30 % et de 45 % en 2007. Cette évolution est contraire aux évolutions nationales qui vont dans le sens d'une dégradation. Un point noir néanmoins : la part des femmes sortant de l'enseignement secondaire, qui au cours de leurs trois premières années d'activité ont travaillé moins de six mois, s'est accrue, témoignant une concentration des difficultés sur certaines populations.

Le mot de l'OREF Midi-Pyrénées

L'apprentissage et après... en Midi-Pyrénées

En 2007, la région Midi-Pyrénées a initié une étude sur l'insertion professionnelle des apprentis à 7 mois. L'année suivante, la procédure d'enquête a été élargie afin d'analyser le devenir professionnel des apprentis à 7 mois et à 18 mois. Depuis 2009, chaque cohorte est interrogée :

- en fin de formation afin d'actualiser les coordonnées des apprentis et les sensibiliser au fait qu'ils seront interrogés à deux reprises ; pour connaître les raisons de leur orientation vers l'apprentissage, leur satisfaction et leur projet à l'issue de la formation ;
- à 7 mois pour connaître leur situation et disposer d'éléments sur l'ensemble de la période entre la fin de la formation et la date d'enquête ;
- à 18 mois pour prolonger l'analyse de l'ensemble de leur trajectoire.

Pour réaliser cette étude, la région fait appel à un prestataire de services chargé d'interroger par téléphone l'ensemble des apprentis inscrits à un examen. Le CARIF-OREF Midi-Pyrénées réalise ensuite les traitements, l'analyse et produit une étude. En moyenne les taux de réponse s'élèvent à 50 % et permettent ainsi d'obtenir des résultats significatifs. Au 31 décembre 2009, la région Midi-Pyrénées compte 18 500 apprentis dont 30 % de filles, 62 établissements, propose 335 diplômes du CAP au niveau ingénieur et 749 formations.

Les résultats de l'enquête menée en 2010 montrent que 7 mois après leur formation, 77 % des apprentis occupent une situation positive (41 % en emploi et 36 % en formation), 21 % recherchent un emploi et 2 % sont inactifs. Le taux d'emploi est supérieur de 9 points à celui des 15-24 ans. Ce taux s'élève à 56 % pour les jeunes sortis de formation depuis 18 mois. Les jeunes en emploi occupent en majorité des emplois stables : 66 % en CDI, 22 % en CDD (dont la moitié de plus de 6 mois) et 3 % sont à leur compte. L'emploi occupé correspond pour le plus grand nombre à la formation suivie (pour 70 %). La quasi-totalité occupe un travail à temps plein (95 % pour les hommes et 82 % pour les femmes). Les principaux employeurs sont des structures de petites tailles (50 % des anciens apprentis travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés), et essentiellement dans des secteurs en tension : industrie, BTP, services. 44 % des jeunes en emploi ont été embauchés par l'entreprise qui les a accueillis en apprentissage. Les apprentis interrogés se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur parcours de formation.

Source : « Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées sortis de formation en 2008 et 2009 ? », CARIF-OREF Midi-Pyrénées, décembre 2010.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Midi-Pyrénées

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Midi-Pyrénées	Métropole	Midi-Pyrénées	Métropole	Midi-Pyrénées	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	2 578	58 858	2 806	61 771	1,2	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					1,1	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	746	18 742	814	19 241	1,2	0,4
Pib par habitants (en euros)	20 745	24 026	27 419	30 140	4,1	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	44,3	39,4	41,5	38,3	-0,9	-0,4
Taux de chômage (BIT)	9,2	8,6	8,1	8,0	-1,8	-1,0
Population active	1 127 884	26 450 004	1 274 815	28 565 534	1,76	1,11
Taux d'activité des femmes	63,7	63,3	67,8	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	71,1	72,5	73,2	75,2	0,4	0,5
Part de l'emploi secondaire	22,4	23,6	21,6	21,6	-0,5	-1,3
Part de l'emploi en intérim	5,3	5,4	5,0	5,1	-3,2	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	23,1	21,1	22,3	20,1	-1,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	20,2	19,1	20,1	20,0	0,0	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	22,6	19,8	22,2	19,8	-0,4	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	12,4	13,1	15,1	15,5	2,9	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	86,9	83,3	83,0	82,6	-0,6	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	41,0	34,4	37,6	32,9	-1,2	-0,6
Proportion observée de bacheliers	64,0	61,7	62,6	62,5	-0,5	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	7,2	7,3	3,5	5,8	-9,8	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	4 387	126 523	3 470	94 891	-3,3	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	47,8	41,0	49,3	42,0	0,5	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	35,8	35,8	36,4	35,1	0,2	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	36,2	37,1	38,4	38,3	0,9	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	16,1	17,5	19,5	20,0	2,8	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,2	3,0	4,2	3,4	4,1	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	30,7	30,5	31,0	31,4	0,1	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	26,3	27,4	29,2	30,7	1,8	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	9,4	14,1	18,5	21,4	10,1	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,5	2,5	1,9	1,8	-3,7	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	11,9	13,4	9,9	14,8	-4,5	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,8	6,7	9,8	7,3	5,9	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	62,3	66,5	63,8	69,5	0,6	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	39,1	33,0	55,3	46,1	9,1	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Midi-Pyrénées	Métropole	Midi-Pyrénées	Métropole	Midi-Pyrénées	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	17,7	18,1	18,9	23,0	1,1	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,4	5,9	7,6	6,9	9,4	2,7
- hommes sortis du secondaire	11,6	11,6	13,0	18,0	1,9	7,6
- hommes diplômés du supérieur	4,2	4,9	7,9	7,0	11,1	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	28,3	29,6	29,9	26,4	0,9	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	54,1	55,7	51,8	56,0	-0,7	0,1
- hommes sortis du secondaire	42,7	42,5	44,9	38,3	0,8	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	55,3	59,3	65,4	61,1	2,8	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	16,2	17,4	19,0	19,5	2,7	1,8
- femmes diplômées du supérieur	2,5	3,7	4,1	3,5	8,5	-1,2
- hommes sortis du secondaire	8,4	8,0	6,6	10,0	-3,9	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,8	3,0	3,7	3,0	12,6	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	34,0	31,8	34,0	31,3	0,0	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

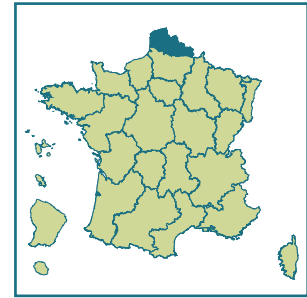
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



NORD-PAS DE CALAIS

> Contexte

Frontalière d'une Wallonie en crise, héritière de la révolution industrielle du 19^e siècle basée sur l'industrie textile, les mines et la métallurgie, la région Nord-Pas de Calais peine à trouver un nouveau modèle de développement et les industries traditionnelles restent prédominantes : la métallurgie, l'industrie ferroviaire, les industries de produits minéraux, le textile, l'agroalimentaire et l'automobile. La part de l'industrie dans l'emploi continue de diminuer chaque année au profit du tertiaire. De 2000 à 2007 le poids de l'industrie dans l'emploi régional est ainsi passé de 20 % à 16 %. Néanmoins, des pistes d'avenir se dessinent, les activités de services aux entreprises représentent 12 % des emplois en 2007, une proportion qui n'est dépassée qu'en Île-de-France. De plus, le commerce et la logistique sont devenus des spécialisations majeures de l'économie régionale avec les grandes plateformes de vente à distance et les sièges sociaux des enseignes d'hypermarchés (environ 60 % de l'effectif national).

Pour autant, la situation économique de la région reste très difficile. Entre 2000 et 2007, le volume d'emploi régional augmente près de deux fois moins vite qu'en métropole quand la population active et le taux d'activité des femmes continuent de progresser à des rythmes proches de la norme nationale. Le taux de chômage continue d'être le plus élevé de métropole à l'exception du Languedoc-Roussillon. Les revenus de transfert peinent à compenser ces handicaps et la pauvreté est très présente : le revenu disponible brut par habitant est le plus faible de métropole – 15 000 euros en 2005 contre 18 000 euros en moyenne – et la part des ménages non imposés est anormalement élevée (45 % contre 38 %).

À l'instar des autres régions du nord et de l'est de la France, le Nord-Pas de Calais connaît un solde migratoire négatif. Il est compensé par un solde naturel qui reste actuellement positif. Bien que la région vieillisse actuellement elle reste la plus jeune de France avec une proportion de jeunes de moins de 25 ans de 34,6 % contre 31 % en moyenne. Cela devrait progressivement changer car au jeu des migrations ce sont surtout les 20 à 29 ans qui émigrent (probablement pour trouver un premier emploi) et cela jouera à terme sur les naissances. Déjà entre 2000 et 2007, le Nord-Pas de Calais a perdu 53 000 jeunes de moins de 25 ans.

> Formation initiale

La région Nord-Pas de Calais offre un double profil. D'un côté, le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 19 ans et la proportion observée de bacheliers par génération sont parmi les plus faibles de métropole. À cela s'ajoute une proportion très élevée de sorties sans qualification et qui ne diminue pas. Et, d'un autre côté, un taux de scolarisation des jeunes de 20 à 24 ans et une part des diplômés du supérieur parmi l'ensemble des sortants du système éducatif plutôt proche des valeurs régionales moyennes. Cette situation s'explique par la très faible déperdition des jeunes nordistes à l'entrée dans l'enseignement supérieur : lorsqu'ils poursuivent leur formation dans le supérieur ils s'inscrivent très souvent dans un établissement de la région.

> Formation professionnelle

Dans l'enseignement secondaire la filière professionnelle et la filière technologique sont particulièrement développées. En fin de troisième 43,4 % des jeunes s'orientent vers l'enseignement professionnel (soit la deuxième proportion la plus élevée de France) ; parmi les bacheliers, plus d'un sur cinq sont des bacheliers professionnels et presque trois sur dix sont des bacheliers technologiques. Cette orientation vers des formations rapidement professionnalisantes est moins prononcée dans l'enseignement supérieur : si 26 % des nouveaux bacheliers s'orientent vers une section de technicien supérieur (STS) seuls 9 % entrent en IUT et au final la part des filières courtes professionnalisantes est proche de la moyenne métropolitaine.

L'apprentissage a connu ces dernières années une forte progression mais il demeure sous-représenté dans la région. Il reste très peu présent dans les préparations au CAP/BEP – à peine 17 % des jeunes préparant un diplôme de type CAP ou BEP sont des apprentis alors que la norme se situe plutôt au dessus de 30 % – s'étant surtout développé sur les préparations à des diplômes de niveau bac ou à des diplômes de l'enseignement supérieur.

La région était une grande utilisatrice des contrats d'adaptation et de qualification. À l'image de la métropole, le passage aux contrats de professionnalisation a fait diminuer l'utilisation de ces formations post-initiales, mais au regard de l'évolution des autres régions la diminution est moindre et par conséquent Nord-Pas de Calais continue d'être parmi les régions employant le plus les contrats de professionnalisation ; l'importance de la grande distribution qui utilise beaucoup ces contrats explique probablement cette particularité régionale.

Rapporté aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle a fortement progressé entre 2003 et 2007 et il est désormais légèrement supérieur à la moyenne observée en métropole. La part du conseil régional dans leur financement est élevée : il finance 74 % de ces stagiaires contre 70 % en moyenne. Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans sont aussi de plus en plus nombreux à suivre de telles formations et l'engagement de la région s'est également accru – elle prend en charge 44 % des stagiaires.

> Insertion professionnelle

Aux premiers niveaux de qualification, l'accès des jeunes nordistes au marché du travail est exceptionnellement difficile. La situation relève de l'état d'urgence pour les jeunes filles qui sortent de l'enseignement secondaire. En 2007, trois après la fin de leurs études, leur taux de chômage est de 38 % et 32 % d'entre elles ont travaillé moins de six mois au cours de leurs trois premières années d'activité. Nous sommes ici très au-dessus des valeurs observées dans les autres régions. Dans une moindre mesure, les difficultés des jeunes garçons sortants du secondaire sont également anormalement élevées. Selon les mêmes indicateurs, leur taux de chômage est de 27 % et presque un sur cinq a travaillé moins de six mois.

En revanche, la situation qui prévaut pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, qui s'est certes dégradée entre 2001 et 2007, n'en reste pas moins assez favorable. En 2007, trois ans après la fin de leurs études, le taux de chômage des filles est inférieur au taux moyen en métropole, le taux de chômage des garçons étant lui sensiblement supérieur (8,6 % contre 7 % en moyenne). Quand, par ailleurs, près de six diplômés sur dix, hommes comme femmes, sont stabilisés sur un emploi à durée indéterminée au terme d'une période continue d'emploi d'au moins 18 mois. La proportion est très proche de la moyenne.

Le mot du C2RP Nord-Pas de Calais

Le Nord-Pas de Calais durement affecté par la récession de 2008-2009

La récession majeure consécutive à la crise financière de 2008 s'est manifestée en 2009 de manière plus sévère en Nord Pas-de-Calais, qu'au plan national. Le PIB régional a reculé de 2,5 % contre 2,1 % en moyenne. De même, la valeur ajoutée de l'économie régionale a connu en 2009 une dégradation plus marquée que celle qui a frappé l'ensemble du pays (-2,0 % contre -1,7 % au plan national).

Entre le début 2008 et la fin 2009, 34 900 emplois sont perdus en région, soit 6,7 % des emplois perdus en métropole. L'industrie est particulièrement affectée (-8,7 % contre -7,1 % en France métropolitaine), la construction dans une moindre mesure. L'ensemble du secteur tertiaire connaît quant à lui une évolution identique à la France : recul de -2,4 % pour le commerce et de -1,6 % pour les services marchands entre le début 2008 et la fin 2009.

Plus de 37 % des pertes d'emploi régionales relèvent de l'intérim, soit -13 000 emplois (-28,4 % entre début 2008 et fin 2009), ce qui traduit la volonté de conserver des compétences liées au cœur de métier pour profiter au mieux des perspectives de rebond. 65 % des pertes des emplois intérimaires sont concentrées dans l'industrie, si bien qu'en affectant les emplois intérimaires à leur secteur utilisateur, le repli de l'emploi industriel atteint -11 %, soit -28 800 postes. Dans la construction, la variation de l'emploi est de -4,4 % (-4 100 emplois), tandis que les services marchands ont vu leur emploi légèrement progresser de +1,1 %.

Entre le début 2008 et la fin 2009, le nombre de demandeurs d'emploi a connu une hausse sans précédent par son ampleur sur une durée aussi courte : +49 700 personnes en deux ans, +20 % dans les catégories A, B et C. Les évolutions de la population active et du chômage au cours des deux dernières années conduisent à une hausse du taux de chômage régional supérieure à la hausse nationale moyenne (+2,3 points entre le dernier trimestre 2007 et le quatrième trimestre 2009 contre +2,1 points au plan national). Le taux de chômage s'établit à 13 % de la population active à la fin de l'année 2009 ; un taux anormalement élevé qui ne se retrouve qu'en Languedoc-Roussillon. Les zones d'emploi au plus fort taux de chômage de France métropolitaine se situent dans la région : Avesnois (16,5 %) et Calais (16,5 %), et, plus généralement, sur les 30 zones d'emploi les plus touchées par le chômage en France, 9 se situent dans le Nord-Pas de Calais.

> Une amélioration sur le front de l'emploi au troisième trimestre 2010 s'accompagne d'un recours accru à l'intérim

Après la période du cœur de crise, le marché de l'emploi avait poursuivi sa dégradation (-7 700 emplois) au cours des deux premiers trimestres 2010 dans la région, tandis qu'en France, le nombre d'emploi des secteurs concurrentiels avait progressé de 55 000 emplois. Au troisième trimestre 2010, 3 700 emplois ont été créés en région dans les secteurs concurrentiels (340 emplois directs et 3 390 emplois intérimaires). Il s'agit du premier trimestre de création d'emplois depuis plus de deux ans.

Les variations d'emploi au troisième trimestre se répartissent comme suit :

- -340 emplois dans l'industrie, -0,1 %, dont -2 050 emplois directs et +1 710 emplois intérimaires ;
- +930 emplois dans la construction, +1 %, dont +290 emplois directs et +640 emplois intérimaires ;
- +700 emplois dans le commerce, +0,4 %, dont +310 emplois directs et +390 emplois intérimaires ;
- +2 440 emplois dans les services marchands, +0,6 %, dont +1 800 emplois directs et +650 emplois intérimaires.

La situation de 2010 se distingue par rapport au cœur de crise de 2008 et 2009 par l'ajustement de l'emploi direct et non plus de l'intérim. Depuis le début de l'année, 8 000 emplois directs ont été supprimés, et 4 000 emplois intérimaires ont été créés. Ce signal peut être interprété comme un ajustement plus en profondeur du tissu économique après les stratégies défensives déployées en 2008 et 2009.

Source : contribution de la DIRECCTE aux travaux du réseau OREF Nord-Pas de Calais.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Nord-Pas-de Calais

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Nord-Pas de Calais	Métropole	Nord-Pas de Calais	Métropole	Nord-Pas de Calais	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	3 998	58 858	4 022	61 771	0,1	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,3	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	1 444	18 742	1 391	19 241	-0,5	0,4
Pib par habitants (en euros)	18 523	24 026	23 822	30 140	3,7	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	47,5	39,4	44,5	38,3	-0,9	-0,4
Taux de chômage (BIT)	12,2	8,6	11,2	8,0	-1,2	-1,0
Population active	1 672 755	26 450 004	1 758 399	28 565 534	0,7	1,1
Taux d'activité des femmes	56,0	63,3	60,1	67,2	1,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	71,8	72,5	75,0	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	25,8	23,6	22,8	21,6	-1,7	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,5	5,4	6,1	5,1	-3,4	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,5	21,1	20,6	20,1	-2,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	20,0	19,1	20,2	20,0	0,1	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	16,4	19,8	16,4	19,8	0,0	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	10,3	13,1	12,2	15,5	2,5	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	82,2	83,3	79,9	82,6	-0,4	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	32,3	34,4	31,8	32,9	-0,2	-0,6
Proportion observée de bacheliers	60,3	61,7	58,2	62,5	-0,7	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	9,1	7,3	8,4	5,8	-1,1	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	11 916	126 523	7 936	94 891	-5,60	-4,00
Part des sortants diplômés du supérieur	37,6	41,0	41,7	42,0	1,7	0,4
Part des Ss-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	36,1	35,8	34,6	35,1	-0,6	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	42,5	37,1	43,4	38,3	0,3	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	20,4	17,5	21,2	20,0	0,5	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	1,7	3,0	2,8	3,4	7,3	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	15,9	30,5	17,5	31,4	1,6	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	20,0	27,4	23,3	30,7	2,5	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	11,6	14,1	20,3	21,4	8,3	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,4	2,5	1,9	1,8	-3,6	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	12,5	13,4	14,9	14,8	4,5	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,0	6,7	8,5	7,3	5,0	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	72,4	66,5	74,1	69,5	0,6	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	33,9	33,0	44,0	46,1	6,7	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Nord-Pas de Calais	Métropole	Nord-Pas de Calais	Métropole	Nord-Pas de Calais	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	27,9	18,1	37,9	23,0	5,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,8	5,9	6,6	6,9	5,6	2,7
- hommes sortis du secondaire	15,7	11,6	26,5	18,0	9,1	7,6
- hommes diplômés du supérieur	3,3	4,9	8,6	7,0	17,2	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	24,1	29,6	19,3	26,4	-3,6	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	57,1	55,7	58,2	56,0	0,3	0,1
- hommes sortis du secondaire	37,6	42,5	26,2	38,3	-5,8	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	61,2	59,3	59,9	61,1	-0,4	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	28,9	17,4	32,1	19,5	1,8	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,7	3,7	4,5	3,5	3,1	-1,2
- hommes sortis du secondaire	13,5	8,0	18,6	10,0	5,4	3,9
- hommes diplômés du supérieur	2,4	3,0	4,1	3,0	9,6	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	28,8	31,8	27,3	31,3	-0,9	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes, sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

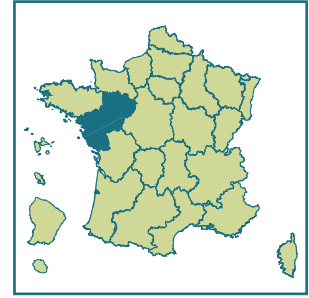
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI)

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



PAYS DE LA LOIRE

> Contexte

Les Pays de la Loire s'articulent autour d'une armature urbaine dynamique constituée d'une métropole régionale de grande taille (Nantes-Saint-Nazaire), de grandes agglomérations (Angers et Le Mans) et de villes moyennes bien réparties sur le territoire, constituant des relais d'accès aux services pour les populations issues des petites villes et des espaces ruraux qui restent densément peuplés. La vitalité des campagnes ligériennes s'appuie sur une agriculture extrêmement diversifiée (bovins, ovins, aviculture, céréales, oléagineux, arboriculture, maraichage, horticulture ornementale). Cette diversité de production s'accompagne d'un puissant complexe agroalimentaire qui est le premier secteur industriel de la région. L'industrie s'appuie aussi sur la production de biens d'équipements, de biens de consommation, sur la construction navale et aéronautique et dans une moindre mesure sur l'industrie automobile, énergétique et de biens intermédiaires. Avec le BTP, l'industrie occupe 26,9 % des emplois (3^e rang) contre 21,6 % en moyenne. En contrepartie, les activités du tertiaire occupent une place beaucoup plus faible que dans les autres régions (68,1 % en 2007 contre 75,2 % en moyenne métropolitaine). Cependant la structure des activités de services est caractérisée par une relative importance du tertiaire supérieur : les services aux entreprises occupent 11,5 % des emplois (5^e rang) tandis qu'elle a la plus faible part d'emploi public parmi l'emploi total régional.

L'économie ligérienne est en bonne santé, avec un PIB par habitants de 27 000 euros elle figure parmi les régions les plus productives. De plus, elle connaît une progression de son volume d'emploi en moyenne de 1,1 % par an et elle est la troisième région ayant le taux de chômage le plus faible (6,7 % contre 8 % en métropole). Toutefois la part des ménages non imposables est au-dessus de la moyenne (40,5 % contre 38,3 %) et le revenu disponible brut est inférieur de plus de 1 000 euros à la moyenne métropolitaine.

Comme dans les autres régions du littoral atlantique et méditerranéen, la croissance démographique est soutenue : sa population totale a augmenté de 1 % par an entre 2000 et 2007 (contre 0,7 % en moyenne métropolitaine). Ce dynamisme repose aussi bien sur un accroissement naturel élevé que sur l'attractivité de la région ; attractivité concernant tous les âges à l'exception des 20-29 ans qui sont plus nombreux à quitter la région qu'à venir s'y installer. Mais la région a malgré tout gagné près de 39 000 jeunes de moins de 26 ans entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

Comme l'Auvergne, le Limousin et la Bretagne, les Pays de la Loire est une région de forte intensité de scolarisation : on y compte les plus forts taux de scolarisation des 16-19 ans et l'une des proportions de bacheliers les plus élevées (65,4 % d'une génération en 2007). En contrepoint, la proportion de jeunes scolarisés parmi les 20-24 ans est dans la moyenne, en lien notamment avec les nombreux départs de nouveaux bacheliers quittant la région pour poursuivre leurs études dans l'université d'une autre région

(16,5 % contre 13,8 % en moyenne). Mais la structure éducative du supérieur propose une offre de formation professionnalisante attractive : 39,7 % des nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur s'inscrivent l'année suivante dans un IUT ou une STS contre 35,1 % en métropole. Au final, le niveau de formation des jeunes générations est élevé : parmi l'ensemble des sortants du système scolaire en 2004, 43,1 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (contre 42 % en métropole).

> Formation professionnelle

L'enseignement professionnel occupe une grande place dans le système de formation de la région : 42 % des élèves s'orientent vers une filière professionnelle après la troisième contre 37,1 % en moyenne. En outre, le taux de poursuite d'études après un BEP est parmi les plus élevés (59,1 % en 2007 contre 53,2 % en moyenne métropolitaine) ce qui explique l'augmentation rapide de la proportion de bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers, qui est désormais de 22,3 % contre 20 % en métropole. Et comme nous l'avons déjà observé, les formations techniques et professionnelles dans le supérieur sont bien représentées.

Le système éducatif ligérien est également largement marqué par un apprentissage fort. Ces contrats de formation sont développés au sein des formations de niveau V et plus encore dans les formations de niveau bac : 40,6 % des jeunes préparant un diplôme de niveau IV sont en apprentissage, soit 10 points de plus que la moyenne nationale. Ces dernières années, l'apprentissage s'est également développé dans l'enseignement supérieur et en 2007, 16,1 % des apprentis préparent un diplôme de niveau III ou plus.

La baisse du recours aux contrats de professionnalisation, observable dans l'ensemble du pays, est particulièrement forte dans la région : -6,4 % par an entre 2000 et 2007 contre -4,9 % en moyenne.

La proportion de stagiaires de la formation professionnelle, déjà importante au début des années 2000, a connu une forte progression : rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État a augmenté de 8,5 % en moyenne annuelle pour les jeunes de moins de 26 ans et de 9,1 % pour les publics adultes. Ce développement s'accompagne d'une implication accrue de la région, qui participe de plus en plus au financement de ces formations : 52,9 % des actions de formations pour les plus de 26 ans sont prises en charge par le conseil régional (contre 46,1 % en moyenne). La part de la région a également augmenté pour les formations des publics jeunes même si elle reste en-dessous de la moyenne nationale (65,2 % contre 69,5 %).

> Insertion professionnelle

Les conditions d'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement secondaire dans les Pays de la Loire semblent meilleures qu'au niveau national. Les jeunes hommes, comme les jeunes femmes, connaissent à la fois des taux de chômage plus faibles, des proportions de trajectoires de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée plus élevées et des trajectoires éloignées de l'emploi plus rares. Ainsi, pour les femmes par exemple, leur taux de chômage après trois années est de 18,8 % quand la moyenne est à 23 % et seulement 11,6 % d'entre elles sont restées éloignées de l'emploi, soit près de 8 points de moins que la moyenne.

Concernant les diplômés de l'enseignement supérieur, les écarts avec la moyenne métropolitaine sont moins marqués et les évolutions différenciées entre les hommes et les femmes. La situation de ces dernières s'est améliorée entre les deux Générations de sortantes : leur taux de chômage après trois ans de vie active a très faiblement augmenté entre la Génération 98 et la Génération 2004 et demeure ainsi inférieur à la moyenne, tandis que la proportion des jeunes femmes restées éloignées de l'emploi a diminué près de 4 fois plus vite qu'en métropole. Elles sont seulement 2,4 % à avoir travaillé moins de six mois lors de leurs trois premières années de vie active contre 3,5 % en moyenne. Quant à la situation des hommes diplômés de l'enseignement supérieur, elle apparaît un peu plus dégradée qu'au niveau national ; leur taux de chômage après trois années sur le marché du travail est de 8,5 %, soit 1,5 points de plus que la moyenne.

Le mot de l'OREF des Pays de la Loire

De l'observation de l'insertion professionnelle à la prise en compte des parcours professionnels des individus, le CARIF-OREF développe aujourd'hui des thématiques qui sont au cœur de l'orientation et de la formation tout au long de la vie. Les parcours doivent être pensés comme des successions d'étapes (emploi, formation, chômage...) articulées par des phases de transition (orientation, insertion professionnelle, reconversion...). Cet ensemble d'étapes et de transitions successives donnant lieu à la constitution d'une trajectoire professionnelle allant de la formation initiale à la fin de carrière.

En illustration de cette thématique le CARIF-OREF des Pays de la Loire publie une nouvelle collection « Trajectoires et transitions » dont le n°1 s'intéresse à la question de l'insertion des jeunes sur le marché du travail dans un contexte économique de crise et le n°2 aux demandes de congés individuels de formation. Ci-dessous un extrait du premier document.

« Comme celle des lycéens, la qualité de l'insertion des apprentis, dépend de leur niveau de diplôme. Les spécialités de formation les moins prisées par les employeurs sont plus ou moins affectées par la crise.

En moyenne, entre 2008 et 2009 (source enquêtes IVA et IPA qui mesurent la situation des jeunes sortis de l'enseignement secondaire ou des STS, par la voie scolaire ou l'apprentissage, 7 mois après), les écarts d'insertion des différentes spécialités sont de 15 points (-22 points pour les sortants des spécialités de la production, -12 points pour les sortants des spécialités des services). Mais de fortes disparités d'insertion apparaissent selon les spécialités et les niveaux de formation.

Quelques spécialités résistent mieux et les sortants présentent les meilleurs taux d'insertion : le taux des lycéens sortant des spécialités du travail social passe d'une insertion de 77 % en 2008 à 72 % en 2009. Par ailleurs, alors que le groupe de spécialités Génie civil, construction enregistre exclusivement des sortants de niveau bac ou plus, son taux d'insertion chute de 19 points mais conserve un taux supérieur à la moyenne des sortants (génie civil, construction 66 %, moyenne : 57 %), comme les sortants du groupe Santé (72 % en 2008 à 64 % en 2009) et le groupe Transport, manutention, magasinage qui régresse de 22 points, de 86 % à 65 %.

Les sortants de certains groupes de spécialités sont particulièrement touchés et peinent à trouver un emploi : avec une chute de 33 points, les sortants des spécialités Moteurs et mécanique auto enregistrent un des plus faibles taux d'insertion en 2009 (50 %) contre un des meilleurs en 2008 (83 %), comme pour les sortants de Structures métalliques, dont le taux passe de 80 % à 50 % et celui des Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité qui passent de 81 % à 58 %. Les groupes de spécialités dont les sortants s'insèrent traditionnellement plus difficilement aggravent plus ou moins leur positionnement. C'est le cas des sortants du groupe Commerce vente avec un taux d'insertion qui passe de 69 % en 2008 à 57 % en 2009 (-12 points), ou de ceux du groupe Secrétariat bureautique, dont le taux chute de 66 % à 53 % et celui des sortants des Matériaux souples, habillement qui passe de 52 % à 39 %. Quant aux sortants des spécialités Coiffure, services aux personnes (58 % à 57 %), ou ceux de l'agroalimentaire (45 % à 48 %), correspondant à de faibles niveaux de qualification, ils connaissent une stabilité de l'emploi, traditionnellement inférieure à la moyenne et qui se maintient en l'état.

L'observation du taux d'insertion professionnelle des apprentis et lycéens de 2006 à 2009 révèle une situation qui s'est dégradée en 2009 avec une entrée dans l'emploi pérenne plus tardive et une baisse du nombre de contrat à durée indéterminée. Toutefois, les apprentis et les lycéens connaissent des parcours différents. Alors que certains apprentis gardent des taux d'insertion favorables, voire très favorables, d'autres accentuent leur déficit. Quant aux lycéens, si leur taux d'insertion est sensible au niveau de diplôme et aux groupes de spécialités dont ils sont issus, ils connaissent un recul plus important que celui des apprentis. L'analyse des données apporte des éléments de confirmation des difficultés rencontrées par certaines catégories de jeunes dans la transition entre la formation et l'emploi en 2009. Toutefois, l'insertion professionnelle reste un processus complexe qui nécessite une analyse des trajectoires individuelles et que des analyses longitudinales peuvent compléter. »

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi dans les Pays de la Loire

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Pays de la Loire	Métropole	Pays de la Loire	Métropole	Pays de la Loire	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	3 249	58 858	3 481	61 771	1,0	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,6	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	1 069	18 742	1 108	19 241	0,5	0,4
Pib par habitants (en euros)	21 448	24 026	27 146	30 140	3,4	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	42,6	39,4	40,5	38,3	-0,7	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,1	8,6	6,7	8,0	-0,8	-1,0
Population active	1 455 321	26 450 004	1 609 631	28 565 534	1,5	1,1
Taux d'activité des femmes	64,5	63,3	69,2	67,2	1,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	64,7	72,5	68,1	75,2	0,7	0,5
Part de l'emploi secondaire	29,1	23,6	26,9	21,6	-1,1	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,6	5,4	6,1	5,1	-3,9	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,4	21,1	20,6	20,1	-1,8	-2,2
Part de l'emploi public (1)	15,2	19,1	16,2	20,0	1,1	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	19,1	19,8	18,7	19,8	-0,5	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	9,2	13,1	11,4	15,5	3,2	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	85,2	83,3	86,5	82,6	0,2	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	30,1	34,4	32,6	32,9	1,2	-0,6
Proportion observée de bacheliers	64,6	61,7	65,4	62,5	0,3	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	5,9	7,3	5,0	5,8	-2,2	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	5 892	126 523	4 047	94 891	-5,2	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	40,2	41,0	43,1	42,0	1,2	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	40,5	35,8	39,7	35,1	-0,3	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	41,3	37,1	42,0	38,3	0,3	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	17,8	17,5	22,3	20,0	3,3	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,6	3,0	4,1	3,4	1,9	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	35,6	30,5	35,7	31,4	0,0	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	38,8	27,4	40,6	30,7	0,8	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	11,6	14,1	16,1	21,4	4,8	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,1	2,5	1,3	1,8	-6,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	15,0	13,4	20,7	14,8	8,5	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,1	6,7	10,0	7,3	9,1	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	57,3	66,5	65,2	69,5	3,3	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	29,9	33,0	52,9	46,1	15,4	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Pays de la Loire	Métropole	Pays de la Loire	Métropole	Pays de la Loire	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	11,8	18,1	18,8	23,0	8,1	4,1
- femmes diplômées du supérieur	5,4	5,9	5,7	6,9	0,8	2,7
- hommes sortis du secondaire	7,6	11,6	11,8	18,0	7,7	7,6
- hommes diplômés du supérieur	5,2	4,9	8,5	7,0	8,5	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	34,8	29,6	29,9	26,4	-2,5	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	51,6	55,7	53,4	56,0	0,6	0,1
- hommes sortis du secondaire	44,2	42,5	44,7	38,3	0,2	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	55,7	59,3	59,2	61,1	1,0	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	9,4	17,4	11,6	19,5	3,5	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,2	3,7	2,4	3,5	-4,3	-1,2
- hommes sortis du secondaire	3,8	8,0	4,8	10,0	3,8	3,9
- hommes diplômés du supérieur	3,5	3,0	3,4	3,0	-0,3	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	39,6	31,8	39,5	31,3	0,0	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

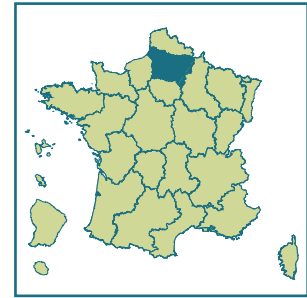
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



PICARDIE

> Contexte

L'espace urbain Picard concentre 60 % de la population régionale, alors que la moyenne métropolitaine est de 75 %. À la fois industrielle et rurale, polarisée par deux très grandes agglomérations extérieures – Paris au sud et Lille-Roubaix-Tourcoing au nord –, la Picardie n'est pas dotée d'une véritable métropole et le réseau urbain picard est composé de petites et moyennes agglomérations. La part de l'emploi agricole est légèrement supérieure à celle de métropole (3,7 % en 2007 contre 3,1 % en moyenne métropolitaine) et les unités de productions sont plutôt des entreprises de grandes tailles, dont les rendements sont élevés qui cultivent des céréales, des oléagineux, des protéagineux, des betteraves et des pommes de terre. L'industrie développée sur le mode particulier des sites de productions « à la campagne » – que l'on trouve dans d'autres régions périphériques du bassin parisien comme la Basse-Normandie ou le Centre – occupe un cinquième des emplois de la région (3^e rang en France). Les principales filières sont la plasturgie, la métallurgie, la mécanique, l'agroalimentaire, l'aéronautique et la sous-traitance automobile. Mise à part les services liés à la logistique et aux transports, les activités de services aux entreprises sont sous-représentées, de même que le commerce et les services aux particuliers.

En lien avec cette structure d'activité, l'emploi total n'a progressé que de 1 % entre 2000 et 2007 alors qu'il progressait de 5 % en moyenne pour l'ensemble de la métropole. De même le PIB par habitant a moins progressé qu'en moyenne, il est désormais d'environ 23 500 euros contre 30 000 euros en métropole. Cependant, du fait d'une progression également très faible de la population active, le taux de chômage régional a diminué entre 2000 et 2007, année au cours de laquelle il n'est que d'un point supérieur à celui de la métropole (9 % contre 8 %).

Comme pour les autres régions du nord et de l'est de la France, la progression démographique relativement faible s'appuie sur un excédent des naissances sur les décès. Les individus partant de la région sont plus nombreux que ceux venant s'y installer. Excepté pour la tranche 30 à 59 ans, le déficit migratoire s'observe pour toutes les classes d'âges. La région vieillit et elle aura perdu 10 000 jeunes de moins de 25 ans entre 2000 et 2007.

> Formation initiale

De longue date, et, sans qu'il n'ait été possible jusqu'à présent de le corriger, le système éducatif picard a toujours présenté une des plus faibles intensités de scolarisation de l'Hexagone. L'observation se vérifie en 2007, à la fois pour les taux de scolarisation des jeunes de 16 à 19 ans et de 20 à 24 ans et pour la proportion de bacheliers dans une génération qui est de 56,9 % contre 62,5 % en moyenne métropolitaine. Dans ce contexte, les sorties sans qualification du système éducatif sont les plus élevées de métropole (8,7 % en 2007 contre 5,8 % en moyenne métropolitaine), et ce en dépit d'une baisse de 4 % par an depuis 2000. La part des sortants diplômés du supérieur est également la plus basse de métropole (31,1 % en 2004 contre 42 % en moyenne métropolitaine). Cette faible attractivité de l'enseignement supérieur est surtout due à la proximité des grands pôles universitaires d'Île-de-France voire même ceux du Nord-Pas de Calais ou même de Reims qui attirent les néo-bacheliers. À l'entrée à l'université, la région est, avec la Corse, celle qui perd le plus de bacheliers : ils sont plus d'un tiers à quitter la région une fois le baccalauréat obtenu.

> Formation professionnelle

Les filières professionnelles occupent à tous les niveaux de formation une position essentielle au sein du système éducatif picard. Loin de s'effacer progressivement, cette identité forte a tendance à s'approfondir. La part des orientations en CAP-BEP en fin de troisième comme la part des baccalauréats professionnels parmi l'ensemble des baccalauréats sont parmi les plus élevées et elles s'accroissent ; les formations courtes professionnalisantes de l'enseignement supérieur qui avaient fortement progressé pendant les années 90 semblent avoir atteint un palier mais le niveau atteint est très élevé : parmi les nouveaux bacheliers d'une année, 42 % s'orientent vers des IUT ou surtout vers des STS contre 35 % en métropole.

L'apprentissage était traditionnellement peu développé dans la région. Au cours de ces dernières années, il a fortement progressé : pour cent jeunes de 16-25 ans 3,6 contrats d'apprentissage ont été signés en 2007 contre 3,4 en moyenne. Sa structure est néanmoins spécifique à la région. Les écarts avec la métropole se réduisent pour les formations conduisant au baccalauréat ou à un diplôme de l'enseignement supérieur mais le sous-dimensionnement de l'apprentissage dans les formations conduisant à un CAP ou à un BEP ne diminue pas. En 2007, 25,1 % des jeunes préparant un CAP ou un BEP le font en apprentissage (31,4 % en moyenne nationale).

En 2000, la Picardie était dans la moyenne basse pour la signature de contrats de qualification comme pour celle des contrats d'adaptation. La restructuration de ces contrats en un seul – le contrat de professionnalisation – n'a en rien modifié la situation, la région appartient toujours au groupe des régions où l'utilisation de ces contrats est plutôt modérée : pour cent jeunes de 16 à 25 ans, il s'est signé 1,4 contrats de professionnalisation en 2007, alors que la moyenne s'établit à 1,8 et que dans certaines régions il s'en signe au moins 2.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente de manière significative pour les jeunes de moins de 26 ans (6,5 % par an) alors qu'il diminue pour le public adulte. L'engagement de la région est très soutenu : il finance 79 % des stages des jeunes de moins de 26 ans et 66 % des stages des plus de 26 ans contre respectivement 69 % et 46 % en moyenne pour la métropole.

> Insertion professionnelle

Aux premiers niveaux de qualification, l'accès des jeunes Picards au marché du travail est particulièrement difficile. Et, probablement du fait de la structure de l'économie picarde, il s'est largement dégradé entre 2000 et 2007. Le taux de chômage des jeunes filles qui sortent de l'enseignement secondaire est de 28 % trois ans après la fin de leurs études, et 24 % d'entre elles ont travaillé moins de six mois au cours de ces trois premières années d'activité. Dans une moindre mesure, les difficultés des jeunes garçons sortants du secondaire sont également anormalement élevées : au terme des trois premières années d'activité leur taux de chômage avoisine les 21 % et ils sont plus de 13 % à avoir travaillé moins de six mois durant ces trois années.

La situation qui prévaut pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est elle restée assez favorable. En 2007, trois ans après la fin de leurs études, le taux de chômage des filles, comme celui des garçons, reste inférieur au taux moyen observé en métropole. Quand, par ailleurs, autour de six diplômés du supérieur sur dix, hommes comme femmes, sont stabilisés sur un emploi à durée indéterminée au terme d'une période continue d'emploi d'au moins 18 mois. Des valeurs assez proches de l'observation moyenne en métropole. Parmi ces diplômés la part de ceux qui ont travaillé moins de six mois au cours des trois années est elle notablement faible (moins de 2 %) et la part de ceux qui ont quitté la région a diminué entre 2001 et 2007 passant de 31 % à 24,3 %.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Picardie

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Picardie	Métropole	Picardie	Métropole	Picardie	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 863	58 858	1 898	61 771	0,3	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					-0,2	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	633	18 742	622	19 241	-0,2	0,4
Pib par habitants (en euros)	19 399	24 026	23 603	30 140	2,8	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	40,4	39,4	38,6	38,3	-0,7	-0,4
Taux de chômage (BIT)	9,5	8,6	9,0	8,0	-0,8	-1,0
Population active	836 372	26 450 004	877 729	28 565 534	0,7	1,1
Taux d'activité des femmes	61,5	63,3	65,1	67,2	0,8	0,8
Part de l'emploi tertiaire	66,2	72,5	69,9	75,2	0,8	0,5
Part de l'emploi secondaire	29,5	23,6	26,4	21,6	-1,6	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,7	5,4	6,3	5,1	-3,2	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	19,1	21,1	17,9	20,1	-3,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	20,2	19,1	20,9	20,0	0,6	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	19,3	19,8	19,3	19,8	0,0	0,0
Part des cadres et des professions intellec- tuelles dans la population active	9,2	13,1	10,6	15,5	2,0	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	76,1	83,3	76,2	82,6	0,0	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	23,5	34,4	22,9	32,9	-0,3	-0,6
Proportion observée de bacheliers	57,2	61,7	56,9	62,5	-0,1	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	11,6	7,3	8,7	5,8	-4,1	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spéciali- tés de formation "problématiques" (2)	4 583	126 523	3 494	94 891	-3,8	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	28,4	41,0	31,1	42,0	1,5	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	46,3	35,8	41,6	35,1	-1,5	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	38,7	37,1	42,6	38,3	1,4	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	18,4	17,5	21,7	20,0	2,4	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	3,1	3,0	3,6	3,4	2,1	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	24,5	30,5	25,1	31,4	0,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	24,9	27,4	29,3	30,7	2,7	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	14,1	14,1	19,5	21,4	4,8	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisa- tion chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,0	2,5	1,4	1,8	-5,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	13,2	13,4	17,0	14,8	6,5	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,7	6,7	7,4	7,3	-1,1	2,2
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	76,3	66,5	79,2	69,5	0,9	1,1
Part des stagiaires de la formation profes- sionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	58,3	33,0	66,5	46,1	3,4	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Picardie	Métropole	Picardie	Métropole	Picardie	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	20,8	18,1	28,2	23,0	5,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,2	5,9	6,5	6,9	7,8	2,7
- hommes sortis du secondaire	15,5	11,6	20,6	18,0	4,8	7,6
- hommes diplômés du supérieur	5,0	4,9	5,3	7,0	1,2	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	25,8	29,6	26,0	26,4	0,1	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	56,5	55,7	60,5	56,0	1,1	0,1
- hommes sortis du secondaire	37,1	42,5	32,9	38,3	-2,0	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	54,4	59,3	58,8	61,1	1,3	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	22,6	17,4	24,3	19,5	1,2	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,3	3,7	2,1	3,5	-7,4	-1,2
- hommes sortis du secondaire	10,4	8,0	13,2	10,0	4,1	3,9
- hommes diplômés du supérieur	1,3	3,0	1,8	3,0	6,4	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	31,0	31,8	24,3	31,3	-4,0	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREG_final.pdf)

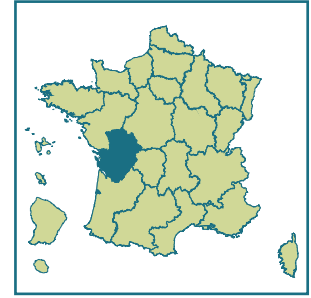
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



POITOU-CHARENTES

> Contexte

En Poitou-Charentes, un peu moins de la moitié de la population réside en dehors d'une zone urbaine et 63 % du territoire est considéré comme surface agricole utilisée. Son agriculture est orientée vers les cultures céréalières, les productions d'oléagineux, la viticulture (Cognac) et l'élevage laitier. La répartition sectorielle de l'emploi montre que le secteur primaire occupe 6 % des emplois de la région (3,1 % en métropole). Par ailleurs, l'industrie occupe aussi une place un peu plus importante qu'en moyenne (16,3 % contre 15,3 %). Le tissu industriel est composé de petites entreprises dont une grande majorité sont des sous-traitantes. Les secteurs principaux sont l'industrie agroalimentaire, les équipements mécaniques, le bois (leader européen dans le contre plaqué) et papier et la sous-traitance de l'industrie automobile, les équipements électriques et la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Toutefois le poids économique de l'industrie et de l'agriculture diminue au profit des activités de services. Le tertiaire occupe de plus en plus d'emplois dans le sillage des flux migratoires, l'activité marchande et les services à la personne progressent, de même que l'emploi public. L'économie présentielle occupe une place de plus en plus grande dans l'économie.

La situation économique régionale s'est améliorée ces dernières années. Le taux de chômage, auparavant proche de la moyenne nationale, a diminué d'un point : il est désormais de 7,6 % contre 8 % en métropole. De plus, la part des ménages non imposables, bien que relativement élevée (43 % contre 38 % en moyenne), a diminué deux fois plus vite que la moyenne métropolitaine.

La progression démographique de la région s'accélère : de 2000 à 2007 la population régionale croît deux fois plus vite que dans la décennie 90. Cet accroissement étant essentiellement dû à un apport migratoire positif. La région attire des retraités mais aussi des actifs de plus de 30 ans venant s'installer avec leurs enfants. Seuls les jeunes de 20-29 ans sont plus nombreux à quitter la région qu'à venir y résider. Ainsi le vieillissement de la population est toujours d'actualité, et ce en dépit de l'augmentation inédite de 10 000 jeunes de moins de 25 ans sur cette période.

> Formation initiale

L'enseignement secondaire, en termes de taux de scolarisation et de proportion de bacheliers notamment, est très semblable au niveau moyen national. L'appareil éducatif semble toutefois relativement plus performant, la proportion de sorties sans qualification faisant toujours partie des plus basses de France. Mais cela est peut-être dû à un taux d'encadrement (taille moyenne des classes) élevé dû à la baisse des effectifs scolarisés opérée dans les années 90.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation des 20-24 ans comme la proportion de diplômés parmi les sortants du système éducatif sont légèrement plus faibles qu'en moyenne et sont sans doute à relier à l'importance des nouveaux bacheliers qui quittent la région pour suivre des études universitaires ailleurs. Toutefois, Poitou-Charentes propose une offre vers les filières techniques et professionnelles attractives : 40,6 % des nouveaux bacheliers de la région s'orientent vers des STS ou des LUT (contre 35,1 % en moyenne).

> Formation professionnelle

L'importance de la formation professionnelle initiale reste une caractéristique régionale forte. Tout comme en 2000, le Poitou-Charentes est, avec le Nord-Pas de Calais, une des deux régions où les jeunes s'orientent le plus vers des CAP ou BEP à l'issue de la troisième : 42,9 % contre 38,3 % en moyenne. Mais, en raison d'un taux de poursuite à l'issue de ces formations relativement faible, la part des baccalauréats professionnels ne dépasse que de 1,8 point la moyenne nationale.

Le poids de l'apprentissage parmi l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans est l'un des plus importants de l'Hexagone. 37,2 % des jeunes qui préparent un CAP ou un BEP sont en apprentissage (3^e rang en métropole), et parmi les jeunes préparant un diplôme professionnel de niveau bac ils sont 38 % (2^e rang). Depuis le début des années 2000, l'apprentissage s'est également développé dans l'enseignement supérieur : la part des apprentis préparant un diplôme de niveau III et plus parmi l'ensemble des jeunes en apprentissage a augmenté de 11,2 % par an moyenne.

À l'inverse, la mobilisation des contrats de professionnalisation est l'une des plus faibles de métropole à l'instar de ce qu'était celle des contrats de qualification et d'adaptation. Et, à l'image de l'évolution nationale, elle diminue.

Rapporté aux demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État augmente pour les jeunes de moins de 26 ans comme pour le public adulte. En 2007, les opportunités de formation sont ainsi plus nombreuses pour les chômeurs de la région, quel que soit leur âge, qu'au niveau national. Pour les jeunes de moins de 26 ans, le nombre de stagiaires est de 18,5 pour 100 demandeurs d'emploi et 71,5 % de ces actions de formation sont financées par la région, chiffres relativement stables sur la période. Pour le public adulte, la situation a en revanche sensiblement évolué depuis le début des années 2000 : le nombre de stagiaires de 26 ans et plus rapporté au nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 10,1 % en moyenne par an et l'implication du conseil régional à cet effort de formation est croissante (+13,5 % en moyenne annuelle, la région finançant en 2007 44 % des formations adultes).

> Insertion professionnelle

Les conditions d'insertion professionnelle des jeunes ayant achevé leur scolarité en Poitou-Charentes sont dans l'ensemble relativement proches du niveau métropolitain. La situation des femmes sorties de l'enseignement secondaire s'est cependant nettement améliorée depuis le début des années 2000. Leur taux de chômage après trois années sur le marché du travail a baissé de 3,5 % en moyenne annuelle pour se retrouver en 2007 à un niveau quasi identique à la moyenne (23,7 %) alors que l'on comptait 11,2 points d'écart en 2000 entre les deux. De même, les jeunes femmes sorties de l'enseignement secondaire dans la région sont de plus en plus nombreuses à s'être stabilisées avec un emploi à durée indéterminée et de moins en moins nombreuses à être restées éloignées de l'emploi, quand l'évolution de ces deux indicateurs se fait exactement en sens inverse au niveau de la moyenne nationale.

Le mot de l'OREF de Poitou-Charentes

Le secteur sanitaire et social en PCH, une croissance vive et des besoins en professionnel importants

Le secteur sanitaire et social est le 1^{er} employeur de Poitou-Charentes. Ses 90 000 salariés en 2008 représentent 16 % dans l'emploi régional, poids plus important qu'au plan national. Il constitue aussi le 1^{er} employeur de seniors en région (26 % d'actifs de plus de 50 ans) et reste un secteur fortement féminisé (79 % de femmes). 1^{er} secteur créateur d'emplois, plus de 15 000 créations nettes d'emplois lui sont associées depuis 2000. Et ce dynamisme n'est pas près de s'enrayer. Dans un contexte de vieillissement de la population et d'allongement de l'espérance de vie, la demande sera croissante dans le domaine du soin et de l'aide à la personne et les besoins en professionnels seront accrus, en particulier sur les postes qualifiés. Ce d'autant plus que ces activités seront fortement impactées par de futurs départs à la retraite. Selon l'Insee, le secteur de la santé et de l'action sociale affiche en région le plus fort taux de départ à la retraite : d'ici 2020, 36 % des actifs du secteur seront partis. Les professions d'infirmiers, de sages femmes, d'aides-soignantes, d'assistantes maternelles, d'aides-ménagères ou encore d'aides à domicile sont les plus concernées par ces départs. Aussi, la formation de jeunes actifs apparaît essentielle pour assurer le renouvellement de ces activités. Un enjeu consistera aussi à attirer et fidéliser de nouveaux salariés en s'appuyant sur les dispositifs de formation continue, en favorisant la construction de parcours professionnels adaptés et en soutenant la VAE, déjà fréquemment mobilisée dans ce domaine. Rappelons qu'en 2009, 31 % des dossiers de VAE déposés en Poitou-Charentes et 85 % des salariés engagés dans cette démarche appartenaient au secteur sanitaire et social.

Conscients de ces enjeux, les pouvoirs publics se mobilisent à travers la mise en place d'actions (aide financière à l'insertion et à la formation des étudiants, aide à la formation des demandeurs d'emploi...) et la signature des politiques contractuelles (COT, EDEC dans le secteur des services à la personne...).

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Poitou-Charentes

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Poitou-Charentes	Métropole	Poitou-Charentes	Métropole	Poitou-Charentes	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	1 650	58 858	1 734	61 771	0,7	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,7	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	481	18 742	492	19 241	0,3	0,4
Pib par habitants (en euros)	19 597	24 026	25 035	30 140	3,6	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	46,0	39,4	42,9	38,3	-1,0	-0,4
Taux de chômage (BIT)	8,5	8,6	7,6	8,0	-1,6	-1,0
Population active	715 058	26 450 004	773 257	28 565 534	1,1	1,1
Taux d'activité des femmes	63,4	63,3	67,5	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	67,9	72,5	70,6	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	24,7	23,6	23,4	21,6	-0,8	-1,3
Part de l'emploi en intérim	5,1	5,4	4,9	5,1	-1,9	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	21,7	21,1	20,8	20,1	-2,0	-2,2
Part de l'emploi public (1)	20,3	19,1	21,0	20,0	0,6	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	22,8	19,8	22,4	19,8	-0,5	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	8,7	13,1	10,3	15,5	2,5	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	84,5	83,3	83,7	82,6	-0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	31,2	34,4	30,5	32,9	-0,3	-0,6
Proportion observée de bacheliers	62,1	61,7	62,5	62,5	0,1	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	5,3	7,3	4,1	5,8	-3,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	3 042	126 523	1 898	94 891	-6,5	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	36,8	41,0	39,0	42,0	0,9	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	42,5	35,8	40,6	35,1	-0,7	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	42,0	37,1	42,9	38,3	0,3	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	18,6	17,5	21,8	20,0	2,3	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	4,8	3,0	4,5	3,4	-0,8	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	37,3	30,5	37,2	31,4	0,0	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	35,1	27,4	38,3	30,7	1,5	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	7,8	14,1	16,4	21,4	11,2	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	1,7	2,5	1,3	1,8	-4,1	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	17,4	13,4	18,5	14,8	1,6	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	9,9	6,7	14,5	7,3	10,1	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	71,7	66,5	71,5	69,5	-0,1	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	26,5	33,0	44,0	46,1	13,5	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Poitou-Charentes	Métropole	Poitou-Charentes	Métropole	Poitou-Charentes	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	29,3	18,1	23,7	23,0	-3,5	4,1
- femmes diplômées du supérieur	4,5	5,9	5,8	6,9	4,3	2,7
- hommes sortis du secondaire	12,6	11,6	16,6	18,0	4,8	7,6
- hommes diplômés du supérieur	5,3	4,9	8,1	7,0	7,2	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	23,9	29,6	25,0	26,4	0,8	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	56,8	55,7	57,1	56,0	0,1	0,1
- hommes sortis du secondaire	40,1	42,5	39,2	38,3	-0,4	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	61,1	59,3	60,5	61,1	-0,2	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	22,6	17,4	18,8	19,5	-3,0	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,4	3,7	2,3	3,5	-6,2	-1,2
- hommes sortis du secondaire	7,0	8,0	7,8	10,0	1,6	3,9
- hommes diplômés du supérieur	4,4	3,0	4,1	3,0	-1,0	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	46,6	31,8	52,0	31,3	1,9	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CERECQ_final.pdf)

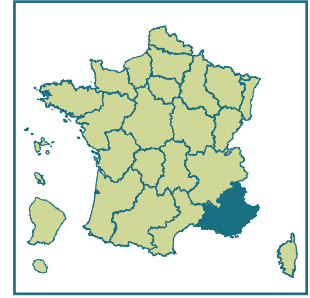
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

> Contexte

L'organisation spatiale de Provence-Alpes-Côte d'Azur est fortement contrastée : elle juxtapose des reliefs alpins à des plaines et des littoraux urbains. Ce littoral rassemble 70 % de la population régionale sur une frange de 25 km de large. Ce continuum urbain est formé de 11 villes de plus de 50 000 habitants dont trois appartiennent aux dix unités urbaines les plus importantes de France : Aix-Marseille, Nice et Toulon. L'arrière-pays montagneux reste peu densément peuplé. L'agriculture régionale s'appuie sur les cultures fruitières, la vigne, le maraîchage et les cultures florales et occupe 2,2 % des emplois de la région, ce qui est moins qu'en métropole (3,1 %). L'activité économique de la région est très orientée vers le tertiaire (81,2 % des emplois) et dans une moindre mesure vers l'industrie qui reste un secteur d'activité important pour l'économie régionale, même si les 10,2 % d'actifs qui y sont directement rattachés représentent moins que la moyenne nationale (15,3 %). Le département des Bouches-du-Rhône représente près de la moitié des emplois industriels de la région notamment avec la sidérurgie, les raffineries et les chantiers navals. Dans le sillage de pôles de recherche et de développement comme Sophia-Antipolis se trouvent également des industries de composants électriques et électroniques. Ailleurs, l'économie dépend pour une large part du tourisme : après la Corse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle dans laquelle la part de l'hôtellerie et de la restauration est la plus élevée dans l'emploi régional. Les activités marchandes liées au tourisme, aux activités résidentielles, mais aussi celles en lien avec le négoce et la logistique induites par le port de Marseille font du commerce une activité importante dans l'emploi régional (14,5 %). La région compte aussi une part d'emplois publics particulièrement élevée (3^e rang national). Au final, PACA est l'économie la plus tertiairisée de France, Île-de-France et régions d'outre-mer exceptées.

La région est caractérisée par un chômage important : en 2007, le taux de chômage est de 9,8 % (contre 8 % en moyenne nationale), soit l'un des trois plus élevés avec celui des régions Nord-Pas de Calais et Languedoc-Roussillon. Pour autant, la situation s'améliore depuis la fin des années 1990. Entre 2000 et 2007, le taux de chômage de la région a baissé en moyenne chaque année de 3,2 % quand il ne baissait que de 1,1 % au niveau national. Cette amélioration est à relier à la forte progression de l'emploi régional qui augmente plus de deux fois plus vite qu'en métropole : +1,6 % par an en moyenne entre 2000 et 2007, contre +0,7 % en moyenne.

Le dynamisme démographique accompagne cette augmentation de l'emploi régional. Après une croissance annuelle moyenne de 0,6 % pendant les années 1990, la vitalité démographique s'est accélérée, la population de la région augmentant de 1 % par an entre 2000 et 2007. Cette croissance de la population est avant tout alimentée par les migrations toujours importantes et ce quel que soit l'âge des individus. Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des sept régions de métropole qui captent les flux migratoires des 20-29 ans. C'est aussi l'une de celles connaissant la plus forte progression de jeunes de moins de 25 ans : entre 2000 et 2007, cette population a augmenté de 75 000 individus alors qu'entre 1990 et 1999 elle avait diminué de 26 000.

> Formation initiale

Les indicateurs globaux relatifs au système de formation initiale placent la région dans une situation très proche de la moyenne nationale : 81,6 % des jeunes de 16-19 ans et 31,5 % des 20-24 ans sont scolarisés, la part de bacheliers dans une génération est de 62,2 % et on compte 39,1 % de sortants diplômés du supérieur. En revanche, la proportion de sorties sans qualification y diminue moins qu'en moyenne, la région continuant ainsi de connaître une proportion de ces sorties élevée : 6,4 % en 2007. La part des baccalauréats généraux dans l'ensemble des baccalauréats est la troisième plus élevée de France, juste derrière l'Île-de-France et la Corse, et l'université continue d'occuper un espace prépondérant au sein de l'enseignement supérieur. La région PACA est en effet, avec l'Aquitaine, la dernière région de métropole où plus d'un néo-bachelier sur deux continue de choisir l'université à son entrée dans l'enseignement supérieur.

> Formation professionnelle

L'offre régionale de formation est encore plutôt orientée vers les filières générales. Dans le secondaire, le poids des orientations en fin de troisième vers des CAP-BEP (36,5 %), bien qu'en progression, demeure parmi les plus bas de l'Hexagone, tout comme les orientations vers les filières professionnelles courtes à l'entrée du supérieur (33,6 %). En revanche la part des baccalauréats professionnels s'est accrue et se rapproche du niveau moyen (19,4 %).

La très forte progression qu'avait connu l'apprentissage dans les années 90 s'est ralenti ces dernières années et la région se trouve désormais dans une position moyenne pour la diffusion de l'apprentissage : en 2007, 3,6 contrats ont été signés pour cent jeunes de 16 à 25 ans contre 3,4 en métropole. Dans ce contexte de ralentissement, les formations de niveau bac progressent néanmoins – en 2007, les apprentis représentent 33,7 % des jeunes préparant des diplômes professionnels de niveau bac. De même que les formations du supérieur qui rassemblent la même année près de 17 % des apprentis.

La baisse générale du recours aux autres contrats en alternance consécutive à la création du contrat de professionnalisation est plutôt moins marquée qu'ailleurs, la région demeurant l'une des plus grandes utilisatrices de ces contrats qui, en 2007, concernent 1,9 % des jeunes de 16-25 ans.

Les actions de formation en faveur des moins de 26 ans sont relativement développées (on compte 18,8 jeunes de moins de 26 ans en formation pour 100 demandeurs d'emploi de cet âge) et en très grande partie prises en charge par le conseil régional (qui finance 73,2 % de ces formations, contre 69,5 % en moyenne nationale). Du côté des publics adultes, les formations sont largement moins nombreuses et leur place a diminué depuis le début des années 2000 : le nombre de plus de 26 ans en formation rapporté au nombre de demandeurs d'emploi de cet âge (5,9 %) est l'un des plus faibles du pays en 2007. Si la région est toujours peu impliquée dans ces actions en faveur d'un public adulte, son intervention a cependant considérablement crû sur la période, passant de 19,9 % des actions financées en 2000 à 35 % en 2007.

> Insertion professionnelle

Les sortants de l'enseignement secondaire ont bénéficié sur la période d'une amélioration générale du marché du travail régional : si leurs conditions d'insertion restent un peu plus difficiles qu'au niveau national, elles se sont nettement moins dégradées qu'ailleurs. Ainsi, le taux de chômage trois ans après leur sortie du système scolaire n'a progressé que de 2 % en moyenne par an (pour atteindre en 2007, 24,2 % pour les femmes et 21,3 % pour les hommes) alors que l'augmentation moyenne nationale est de l'ordre de 7 % par an. L'observation plus longitudinale de leur arrivée sur le marché du travail va dans le même sens. Pour les jeunes hommes sortis de l'enseignement secondaire, on observe même une augmentation de la proportion de ceux qui se sont stabilisés en trois ans avec un emploi à durée indéterminée et une baisse de ceux restés éloignés de l'emploi.

La situation est très différente pour les jeunes sortis avec un diplôme de l'enseignement supérieur. Si les hommes connaissent des conditions d'insertion relativement proches de celles observées en moyenne nationale, les femmes rencontrent elles des difficultés bien plus grandes. Leur taux de chômage trois ans après la sortie de formation initiale atteint 10,7 %, soit 3,8 points de plus que la moyenne, et elles sont 52,3 % à connaître une trajectoire de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée contre 56 % au niveau national.

Le mot de l'ORM PACA

Zoom sur l'économie verte en PACA

> *Métiers verts : toutes les catégories socioprofessionnelles concernées, mais beaucoup de métiers ouvriers et une majorité d'hommes*

Le recensement de la population de 2006 a mieux pris en compte les métiers de l'environnement. Selon la nomenclature des familles professionnelles de la DARES (FAP), quatre métiers (sur 237) relevant de tous les niveaux de qualification sont distingués en tant que « métiers de l'environnement » et peuvent être rapprochés des métiers verts.

Ils occupent en PACA 8 861 personnes salariées, dans le secteur privé ou public. Les femmes y sont en minorité en raison du grand nombre d'emplois ouvriers plus traditionnellement masculins. Pour estimer les effectifs dans les métiers de l'économie verte, il faudrait ajouter à ce chiffre les effectifs :

- des métiers verts exercés avec un statut non salarié ;
- des métiers verdissants, c'est-à-dire qui ont pour finalité de prendre en compte la dimension environnementale dans leur exercice (comme par exemple certains métiers de l'agriculture durable, de l'efficacité énergétique des bâtiments, de la chimie verte) ;
- des métiers « impactés » par l'économie verte (exemple des métiers de la filière bois ou des transports propres).

Catégorie socioprofessionnelle	Nom de métiers associés	Part des femmes (en %)	Total des effectifs
Métiers ouvriers	Agent d'assainissement / agent de déchetterie / fontainier / ouvrier de tri / ripeur / etc.	2	4 504
Métiers de techniciens	Technicien des espaces naturels / éco-interprète / animateur nature / économiste de flux / technicien de rivière / technicien de gestion littoral / conseiller en environnement sécurité / technicien gestionnaire des risques industriels / etc.	13	3 381
Métiers cadres ou ingénieurs	Ingénieur en environnement / ingénieur de traitement des déchets / éco-conseiller / chargé de mission environnement / directeur de parc naturel / rudologue / conservateur d'espaces naturels / hydrobiologiste / etc.	24	976
Total		8	8 861

Source : Insee – RP 2006 au lieu de travail – Traitement ORM.

> *Des enjeux de formation nouveaux pour l'économie verte*

Plus que sur l'émergence de nouveaux métiers ou sur des créations d'emplois en masse, l'économie verte nous incite d'abord à raisonner sur les transformations qualitatives du contenu des métiers et les mobilités professionnelles possibles, afin d'avoir sur les marchés du travail internes et externes des professionnels en effectifs suffisants et avec la qualification adéquate. La nature des actions de formation requises relève de différents niveaux en réponse aux différents degrés d'impact sur les métiers : sensibilisation, modules de perfectionnements (verdir des formations et non en recréer), voire, et c'est plus novateur, refonte de contenu de formations qualifiantes ou certifiantes pour plus d'interdisciplinarité et évolution vers des pratiques durables.

> *PACA, une région très concernée*

Selon les prévisions du Centre d'analyse stratégique, les secteurs les plus dynamiques en termes de créations d'emploi seront ceux de la construction et des énergies renouvelables. Ces dernières sont bien représentées en PACA (première région productrice française).

La gestion durable de l'eau poursuit son avancée et il existe toujours un retard important à rattraper dans la gestion des déchets en région. Le transport et la réalisation d'infrastructures sont eux aussi fortement concernés par les engagements du Grenelle. PACA figure toujours parmi les régions françaises émettant le plus de polluants, le secteur du transport en étant responsable pour moitié. Les métiers de la mer et le raffinage, carburants et chimie verte, secteurs à enjeux en PACA, sont fortement concernés par des transitions. Enfin, parmi ces priorités doit figurer un préalable fréquemment rappelé : la formation des enseignants et des formateurs.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	PACA	Métropole	PACA	Métropole	PACA	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	4 542	58 858	4 855	61 771	1,0	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,7	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	1 356	18 742	1 432	19 241	0,8	0,4
Pib par habitants (en euros)	21 858	24 026	28 347	30 140	3,8	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	42,5	39,4	39,8	38,3	-1,0	-0,4
Taux de chômage (BIT)	12,3	8,6	9,8	8,0	-3,2	-1,0
Population active	1 919 169	26 450 004	2 102 696	28 565 534	1,3	1,1
Taux d'activité des femmes	60,3	63,3	63,6	67,2	0,8	0,8
Part de l'emploi tertiaire	80,0	72,5	81,2	75,2	0,2	0,5
Part de l'emploi secondaire	17,2	23,6	16,6	21,6	-0,5	-1,3
Part de l'emploi en intérim	4,3	5,4	4,1	5,1	-2,6	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	22,3	21,1	21,7	20,1	-1,5	-2,2
Part de l'emploi public (1)	22,6	19,1	22,3	20,0	-0,2	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	24,3	19,8	24,1	19,8	-0,2	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	12,8	13,1	14,6	15,5	1,9	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	83,6	83,3	81,6	82,6	-0,4	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	36,7	34,4	31,5	32,9	-2,1	-0,6
Proportion observée de bacheliers	58,8	61,7	62,2	62,5	1,1	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	7,3	7,3	6,4	5,8	-1,8	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	8 657	126 523	7 745	94 891	-1,6	-4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	36,8	41,0	39,1	42,0	1,0	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	31,1	35,8	33,6	35,1	1,1	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	35,1	37,1	36,5	38,3	0,6	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	16,3	17,5	19,4	20,0	2,5	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	4,1	3,0	3,6	3,4	-1,7	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	34,4	30,5	34,2	31,4	-0,1	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	31,6	27,4	33,7	30,7	1,1	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	12,7	14,1	16,6	21,4	3,9	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,4	2,5	1,9	1,8	-3,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	17,6	13,4	18,8	14,8	1,7	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	7,3	6,7	5,9	7,3	-5,2	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	71,0	66,5	73,2	69,5	0,8	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	19,9	33,0	35,0	46,1	15,1	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	PACA	Métropole	PACA	Métropole	PACA	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	21,2	18,1	24,2	23,0	2,2	4,1
- femmes diplômées du supérieur	7,0	5,9	10,7	6,9	7,5	2,7
- hommes sortis du secondaire	18,9	11,6	21,3	18,0	2,0	7,6
- hommes diplômés du supérieur	4,7	4,9	7,1	7,0	7,0	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	26,5	29,6	26,3	26,4	-0,1	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	52,8	55,7	52,3	56,0	-0,2	0,1
- hommes sortis du secondaire	33,5	42,5	34,4	38,3	0,4	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	57,5	59,3	60,6	61,1	0,9	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	19,9	17,4	20,2	19,5	0,3	1,8
- femmes diplômées du supérieur	5,2	3,7	4,6	3,5	-2,0	-1,2
- hommes sortis du secondaire	18,0	8,0	11,6	10,0	-7,0	3,9
- hommes diplômés du supérieur	3,1	3,0	3,9	3,0	3,5	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	28,8	31,8	29,2	31,3	0,2	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf)

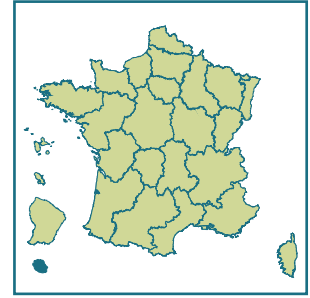
(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



RÉUNION

> Contexte

La Réunion est marquée par un important dynamisme économique. L'emploi régional progresse de 3 % par an contre 0,7 % en métropole et, contrairement aux autres régions d'outre-mer, cette croissance ne s'appuie pas sur les services administrés. Ce sont respectivement les secteurs de la construction, des services aux entreprises et des services à la personne qui génèrent le plus de créations d'emplois. Ainsi, l'exploitation de la canne à sucre, et l'industrie agroalimentaire qui l'accompagne, est de moins en moins l'axe économique privilégié de l'île. De même la forte croissance du tourisme de la fin des années 90 s'infléchit.

Malgré une amélioration sensible, la situation économique des ménages réunionnais demeure l'une des plus difficiles de France. Le taux de chômage, qui atteignait la valeur exceptionnelle de 30 % en 2001, a chuté de plus de 3 % par an en moyenne, pour atteindre 24 % en 2007. Il reste néanmoins trois fois supérieur au taux de chômage métropolitain. La proportion de ménages non imposables est également en forte diminution, l'île est désormais la région d'outre-mer ayant le plus fort taux de ménage contribuant à l'impôt sur le revenu. Mais on compte encore en 2007 plus de 61 % des ménages non imposables à l'impôt sur le revenu contre 38 % au niveau de la France métropolitaine.

La forte progression de l'emploi n'empêche pas le maintien d'un déséquilibre important entre le nombre d'emplois et la population désirant travailler (l'emploi régional est estimé à 233 000 postes alors qu'en même temps la population active est de 329 000 individus). Il semble que ce déficit continuera de se creuser car l'accroissement démographique de l'île est l'un des plus importants de France (1,4 % de progression chaque année contre 0,7 % en métropole), en lien avec un solde naturel et un solde migratoire positifs. Si la Réunion reste une région très jeune, son vieillissement se poursuit, compte tenu de l'âge des migrants notamment. Entre 2000 et 2007 la Réunion a gagné près de 10 000 jeunes de moins de 25 ans, soit près de deux fois moins que dans les années 90. De fait, la part des moins de 25 ans – toujours très élevée – est en baisse : sur cette même période elle est passée de 45 % à 42 %.

> Formation initiale

Les taux de scolarisation des jeunes sont à la Réunion nettement plus faible qu'en métropole : en 2007, 73 % des jeunes de 16 à 19 ans et 18 % des jeunes de 20 à 24 ans sont scolarisés. De surcroît, la proportion d'échecs dans le secondaire est importante : seulement un jeune sur deux d'une même génération obtient le baccalauréat et 11 % des sortants n'ont aucune qualification.

> Formation professionnelle

Dans ce contexte, la formation professionnelle occupe une place stratégique : à l'issue de la troisième, quatre jeunes sur dix se dirigent vers un CAP ou un BEP mais en raison des poursuites d'études relativement faibles après ces formations la part des baccalauréats professionnels parmi l'ensemble des baccalauréats est inférieure de 2 points à la moyenne métropolitaine : 18 % contre 20 %. Dans le supérieur, les filières professionnelles retrouvent un poids important : 31 % des nouveaux bacheliers d'une génération se dirigent vers une STS contre 24 % en métropole. Ces formations professionnelles se font essentiellement par voie scolaire, le poids de l'apprentissage est relativement faible et même en diminution. Cette baisse ne concerne cependant que l'enseignement secondaire : entre 2000 et 2007 la part des apprentis préparant un diplôme du supérieur parmi l'ensemble des apprentis a au contraire doublé, pour atteindre 8 % en 2007.

Parallèlement la restructuration des contrats de qualification et d'adaptation a connu un véritable succès : alors que ces derniers étaient très faiblement employés par les entreprises, la part des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation est désormais la plus importante de France.

La proportion de jeunes stagiaires de la formation professionnelle entrés en stages dans le cadre du PRF est également élevée, même si elle a eu tendance à baisser, passant de 81 % en 2000 à 74 % en 2007, soit 5 points de plus que la moyenne métropolitaine. Pour les publics adultes, l'implication du conseil régional est en augmentation, pour atteindre en 2007 47 % des stagiaires.

> Insertion professionnelle sept mois après la fin des études

Les enquêtes Génération, qui permettent de retracer les trois premières années de vie active des jeunes après leur sortie du système scolaire, n'existent pas dans les régions d'outre-mer. Pour évaluer l'insertion des jeunes, nous nous appuyons donc sur les données des enquêtes IVA/IPA qui mesurent la situation des jeunes sortis de l'enseignement secondaire ou des STS, par la voie scolaire ou l'apprentissage, sept mois après.

Comme dans les autres régions d'outre-mer, l'insertion professionnelle est beaucoup plus difficile qu'en métropole : les jeunes sont beaucoup plus souvent au chômage ou en inactivité et occupent beaucoup moins souvent un emploi à durée indéterminée. La situation semble cependant un peu moins dégradée pour les sortants d'une formation professionnelle secondaire par apprentissage que pour ceux ayant choisi la voie scolaire ; même si les écarts entre les deux voies se sont réduits depuis le début des années 2000. Ainsi en 2007, 57 % des jeunes ayant achevé une formation secondaire par voie scolaire sont au chômage sept mois plus tard et 13 % sont inactifs, ces proportions étant pour les jeunes ayant suivi une formation par apprentissage respectivement de 52 % et de 5 %. Et 19 % des anciens apprentis occupent un emploi à durée indéterminée contre seulement 5 % de leurs collègues sortis de la voie scolaire.

Le mot de l'OREF Réunion

La lutte contre l'illettrisme, une préoccupation forte des acteurs réunionnais

> Les chiffres de l'illettrisme à La Réunion : 110 000 adultes en difficulté face à l'écrit

L'enquête IVQ menée à La Réunion en 2007/2008 par l'INSEE, a estimé à 110 000 le nombre d'adultes (de 16 à 65 ans) en grande difficulté face à l'écrit :

- dont 100 000 « illettrés » (ayant été scolarisés en France)
- et 10 000 « analphabètes » (n'ayant pas été scolarisés en France, voire non scolarisés dans leur propre pays)*.

Le taux de l'illettrisme réunionnais est donc de 21 %, contre 9 % en métropole.

Les évaluations effectuées par l'armée, lors des Journées d'appel de préparation à la défense (JAPD) révèlent, depuis sa mise en place en 2000, qu'une moyenne annuelle de plus de 20 % des jeunes testés est « en grave et/ou très grave difficulté de lecture » ; soit, en nombre moyen : 3 200 jeunes/an. Ces effectifs viennent aggraver la situation déjà très inquiétante du nombre de personnes illettrées dans le département.

Face à ce problème, un dispositif de prévention et de lutte contre l'illettrisme, qui existait depuis 2007, a été récemment renforcé par la signature d'une charte de partenariat et d'un plan d'action renouvelés.

Désormais, pas moins de 13 acteurs sont partenaires/signataires de ces deux documents programmatiques. Outre les membres fondateurs du dispositif État (préfecture et académie), les deux collectivités territoriales (la région Réunion et le département), on retrouve la CAF, la Poste et, désormais, l'ANLCI, les OPCA (Agefos-PME, Arfobat, Opcalia et le CNFPT), mais aussi Pôle Emploi et l'Université.

Le plan d'action se décline en une trentaine d'actions réparties sur trois grands axes : prévention, lutte et actions d'accompagnement des acteurs et vise un objectif ambitieux énoncé par le Président de la République lors du premier CIOM : « Je veux que, dans cinq ans, l'écart entre l'outre-mer et la métropole en matière d'illettrisme soit réduit au moins de moitié. »**

* Suivant en cela, les définitions établies par l'ANLCI. Cf. cadre national de référence, ANLCI, 2004.

** Cf. le premier conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) tenu, à l'Élysée, le 6 novembre 2009.

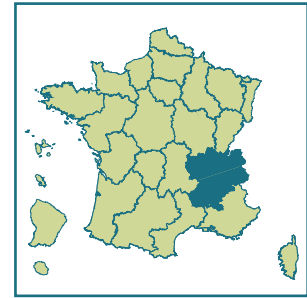
> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi à la Réunion

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	716	58 858	791	61 771	1,4	0,7
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					0,4	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	322	18 742	332	19 241	0,4	0,4
Pib par habitants (Euros)		24 026		30 140		3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu		39,4	61,3	38,3	-2,9	-0,4
Taux de chômage (BIT)	29,7	8,60	24,2	8,0	-3,4	-1,0
Population active	297 932	26 450 004	329 202	28 565 534	1,4	1,1
Taux d'activité des femmes	57,4	63,3	57,3	67,2	0,0	0,8
Part de l'emploi tertiaire	84,7	72,5	82,4	75,2	-0,4	0,5
Part de l'emploi secondaire	13,4	23,6	16,0	21,6	2,6	-1,3
Part de l'emploi en intérim	2,0	5,4	3,1	5,1	26,8	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	27,0	21,1	20,4	20,1	-13,2	-2,2
Part de l'emploi public (1)	33,0	19,1	26,4	20,0	-3,1	0,8
Part de l'emploi dans les éts de moins de 10 salariés	21,1	19,8	21,5	19,8	0,4	0,0
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la population active	8,7	13,1	10,0	15,5	2,0	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	71,6	83,3	73,7	82,6	0,4	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	18,9	34,4	18,5	32,9	-0,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	49,7	61,7	51,3	62,5	0,8	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)	14,6	7,3	11,3	5,8	-3,6	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	2 749	126 523	2 694	94 891	-0,2	-4,0
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles dans l'orientation en fin de 3ème	40,0	37,1	40,0	38,3	0,0	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	17,1	17,5	18,4	20,0	1,0	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	2,3	3,0	1,8	3,4	-3,3	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	17,3	30,5	16,9	31,4	-0,4	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	20,7	27,4	19,9	30,7	-0,7	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	4,3	14,1	8,4	21,4	10,0	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les 16-25 ans(3)	1,1	2,5	2,3	1,8	11,0	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation		13,4		14,8		2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation		6,7		7,3		2,2
Part des stagiaires de la FP de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	81,1	66,5	73,6	69,5	-2,4	1,1
Part des stagiaires de la FP de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	43,7	33,0	47,5	46,1	2,1	8,7

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence. (2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gov.fr/IMG/pdf/Rapport_CERREQ_final.pdf) (3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.



RHÔNE-ALPES

> Contexte

Rhône-Alpes est la deuxième région de France, en termes de superficie mais aussi par sa population. L'espace régional s'articule autour de quatre grands pôles urbains : Lyon, Grenoble, Genève et Saint-Etienne. En son axe nord-sud, la région est traversée par de grandes voies de communication situées dans les vallées de la Saône et du Rhône. Historiquement, la région se caractérise par une industrie puissante, qui occupe encore 19,2 % des emplois de la région en 2007. La production industrielle est très diversifiée ; les principaux secteurs sont l'industrie des équipements mécaniques, la métallurgie et la transformation des métaux, la chimie, le caoutchouc, la transformation des plastiques et les industries des composants et des équipements électriques et électroniques. De plus, elle compte le plus grand nombre de pôles de compétitivité labélisés par la France (15 sur 71). Ces projets tentent de soutenir des productions dans des domaines dont l'avenir semble être assuré comme les nanotechnologies (Minalogic), la santé (Lyon Biopôle), le numérique et la physique. Les activités du tertiaire occupent également une place stratégique dans le tissu économique régional (72,1 % en 2007), le poids des services aux entreprises est le troisième plus important derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas de Calais. La région abrite par ailleurs l'un des principaux pôles nationaux de transport de marchandises et de logistique.

L'économie régionale est plutôt en bonne santé. Si la contraction des activités de 2002 a fait augmenter le taux de chômage régional, qui atteint 7,9 % en 2004, celui-ci est resté tout au long de la période inférieur au niveau national et est redescendu à 7 % en 2007 (contre 8 % en moyenne nationale). En lien avec l'évolution du taux de chômage, l'augmentation annuelle moyenne du volume d'emploi entre 2000 et 2007 de +0,9 % témoigne également (+0,7 % au niveau national) d'un certain dynamisme économique de la région.

Dans ce contexte, la population rhône-alpine progresse plus vite que le rythme métropolitain ; cet accroissement résultant à la fois d'un solde naturel et d'un solde migratoire élevés. À l'exception des plus de 60 ans, la région accueille beaucoup plus d'individus qu'elle n'en perd : en 2007, la région compte ainsi 88 000 jeunes de moins de 25 ans de plus qu'en 2000, continuant à en faire l'une des régions les plus jeunes de France.

> Formation initiale

Le système éducatif rhône-alpin apparaît comme relativement performant : la proportion de bacheliers au sein d'une génération atteint 64,3 % (62,5 % au niveau national) et la proportion de sorties sans qualification continue de diminuer pour atteindre 5 % en 2007. Mais c'est surtout l'importance de l'enseignement supérieur qui caractérise la région. De plus en plus de jeunes viennent poursuivre leurs études en Rhône-Alpes : 25,6 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'université en 2007 proviennent d'autres régions ; la proportion étant de

18,8 % en 2000. Le taux de scolarisation des 20-24 ans continue d'être l'un des plus élevés de France, avec la Bretagne, l'Île-de-France et Midi-Pyrénées, tout comme la part des jeunes sortants de formation initiale avec un diplôme du supérieur (45,2 %).

> Formation professionnelle

Le faible développement de la formation professionnelle initiale caractérise toujours la région Rhône-Alpes. Les orientations vers le CAP-BEP à l'issue du collège, malgré une augmentation de 1 % en moyenne annuelle entre 2000-2007, restent en dessous de la moyenne nationale (36,8 % pour 38,3 %). La proportion de bacheliers professionnels (qui avec une augmentation annuelle moyenne de 2 % atteint 19 % en 2007) reste l'une des plus faibles après l'Île-de-France et la Corse. Quant à la proportion des inscriptions en STS-IUT parmi les nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur, elle baisse de 37 % en 2000 à 35,3 % en 2007.

Dans ce paysage, l'apprentissage, traditionnellement peu important dans la région, poursuit son développement. Avec une progression annuelle moyenne de 3,6 %, la proportion de jeunes de 16 à 25 ans en apprentissage atteint 3,2 % en 2007, rattrapant ainsi un certain « retard » par rapport au niveau national. Ce développement de l'apprentissage concerne avant tout le niveau IV : en 2007, 36,9 % des jeunes préparant un diplôme de niveau bac sont en apprentissage, quand cette proportion n'est que de 30,7 % au niveau national.

Contrairement à l'apprentissage, le poids des autres contrats en alternance est traditionnellement plus important en Rhône-Alpes qu'au niveau national. C'était vrai pour les contrats d'adaptation et de qualification ; c'est toujours vrai pour les contrats de professionnalisation, dont le recours chez les 16-25 ans a moins fortement baissé qu'au niveau national. En 2007, ces contrats concernent 2 % des jeunes (contre 1,8 % au niveau national).

En regard du nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de stagiaires de la formation professionnelle financés par le conseil régional, l'UNEDIC ou l'État est très proche du niveau national pour les jeunes de moins de 26 ans et légèrement inférieur pour le public adulte. L'effort du conseil régional pour soutenir les formations des moins de 26 ans est plus soutenu que dans d'autres régions : Rhône-Alpes finance 71,8 % des stages de formation professionnelle de cette population contre 69,5 % en moyenne. En revanche, la participation régionale pour les plus de 26 ans est très en-dessous de la moyenne : seulement 34,8 % des stagiaires de plus de 26 ans sont financés par la région contre 46,1 % en moyenne.

> Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des jeunes sortants de l'enseignement secondaire en Rhône-Alpes est moins difficile que dans d'autres régions. Les avantages sont encore plus nets pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes : lorsqu'ils ont fini leur scolarité dans la région, ils connaissent un taux de chômage en 2007 de 12 % quand il est de 18 % au niveau national, 49,2 % ont connu une trajectoire professionnelle de stabilisation avec un emploi à durée indéterminée (contre 38,3 %) et seulement 5,9 % d'entre eux ont travaillé moins de six mois, soit près de deux fois moins qu'au niveau national. Ces jeunes hommes, avec ceux sortis de l'enseignement secondaire en Auvergne, Bourgogne, Bretagne et Pays de la Loire notamment, connaissent donc les meilleures conditions d'insertion.

Pour les jeunes femmes ayant fini leurs études secondaires dans la région, le taux de chômage après trois années atteint 19,1 % (contre une moyenne nationale de 23 %) et seulement 13,8 % d'entre elles sont restées éloignées de l'emploi (contre 19,5 % au niveau national). L'avantage des femmes sorties de l'enseignement secondaire dans la région n'est en revanche plus perceptible sur les trajectoires de stabilisation avec emploi à durée indéterminée puisqu'elles sont légèrement moins nombreuses à connaître un tel parcours que la moyenne nationale (25,7 % contre 26,4 %).

L'avantage des jeunes sortis de formation initiale en Rhône-Alpes est moins marqué pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Les conditions d'insertion des jeunes femmes sorties avec un tel diplôme sont très proches du niveau national. Quant aux jeunes hommes, ils se distinguent de la moyenne principalement au niveau de leurs parcours professionnels : ils sont plus nombreux à s'être stabilisés avec un emploi à durée indéterminée (64,2 % d'entre eux contre 61,1 % au niveau national) et il est extrêmement rare qu'ils soient restés éloignés durablement de l'emploi (seulement 1,2 % contre 3 % au niveau national).

Le mot du PRAO

Les contrats de professionnalisation signés en Rhône-Alpes entre 2005 et 2009

Mis en place en octobre 2004 par les partenaires sociaux, le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance. Il remplace les anciens contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation. Son objectif est de permettre aux jeunes de moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou leur réinsertion professionnelle. Pour ce faire, le titulaire du contrat alterne des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation théorique dispensée en organisme de formation.

En Rhône-Alpes, 80 586 contrats de professionnalisation ont été signés entre 2005 et 2009, dont 15 905 en 2009. Les contrats ont connu une forte progression entre 2005 et 2007 (passant de 11 063 contrats en 2005 à 19 078 en 2007, soit +72 %). Puis, ils se sont stabilisés avec 19 420 contrats en 2008 (+2 % entre 2007 et 2008) avant de connaître une importante diminution en 2009 (-18 %). Cette baisse des contrats est similaire à celle observée sur le plan national (-18 % également), avec 146 000 contrats signés en 2009 contre 179 000 en 2008.

87 %* des contrats ont été signés en Rhône-Alpes par des jeunes de moins de 26 ans, la part des personnes de plus de 26 ans étant minoritaire (13 %). Le niveau de formation des signataires est plutôt élevé : 68 % ont un niveau de formation égal ou supérieur au niveau bac. Les contrats de professionnalisation sont majoritairement utilisés en tant que complément à la formation initiale (52 %) et ils préparent davantage à un diplôme ou à un titre professionnel de l'État (62 %) qu'à une qualification ou une certification de branche (38 %).

Les contrats de professionnalisation sont majoritairement des contrats à durée déterminée (86 %), avec une durée légèrement supérieure à un an (15 mois en moyenne).

En Rhône-Alpes, le secteur du tertiaire (services et commerce) est le principal utilisateur du contrat de professionnalisation. Près d'un contrat sur deux est signé dans les métiers du commerce et de la gestion administrative. Deux tiers des contrats sont signés dans des établissements de moins de 50 salariés.

** Les données présentes dans les paragraphes suivants portent sur les années cumulées de 2005 à 2009 (80 586 contrats).*

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'étude sur www.prao.org, rubrique « mobilité et insertion ». Contact : Boris Francois, chargé de mission, PRAO, bfrancois@rhonealpes.fr.

> Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi en Rhône-Alpes

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Rhône-Alpes	Métropole	Rhône-Alpes	Métropole	Rhône-Alpes	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale (en milliers)	5 689	58 858	6 074	61 771	0,9	0,7
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire					0,4	0,3
Population des moins de 25 ans (en milliers)	1 861	18 742	1 948	19 241	0,7	0,4
Pib par habitants (en euros)	24 094	24 026	30 043	30 140	3,2	3,3
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	37,9	39,4	37,3	38,3	-0,2	-0,4
Taux de chômage (BIT)	7,5	8,6	7,0	8,0	-1,0	-1,0
Population active	2 594 226	26 450 004	2 847 587	28 565 534	1,3	1,1
Taux d'activité des femmes	64,0	63,3	68,1	67,2	0,9	0,8
Part de l'emploi tertiaire	69,2	72,5	72,1	75,2	0,6	0,5
Part de l'emploi secondaire	28,1	23,6	25,7	21,6	-1,3	-1,3
Part de l'emploi en intérim	6,3	5,4	6,0	5,1	-2,5	-2,6
Part de l'emploi à temps partiel	22,5	21,1	21,2	20,1	-2,9	-2,2
Part de l'emploi public (1)	16,7	19,1	17,7	20,0	0,9	0,8
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	20,5	19,8	20,5	19,8	0,0	0,0
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	12,1	13,1	14,7	15,5	2,9	2,4
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans	83,7	83,3	82,9	82,6	-0,1	-0,1
Taux de scolarisation des 20-24 ans	35,4	34,4	34,5	32,9	-0,4	-0,6
Proportion observée de bacheliers	63,7	61,7	64,3	62,5	0,2	0,3
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et Vbis)	6,5	7,3	5,0	5,8	-3,7	-3,4
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation "problématiques" (2)	11 762	126 523	9 395	94 891	-3,2	4,0
Part des sortants diplômés du supérieur	44,5	41,0	45,2	42,0	0,2	0,4
Part des Sts-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	37,0	35,8	35,3	35,1	-0,7	-0,3
III. La formation professionnelle						
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	34,3	37,1	36,8	38,3	1,0	0,5
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	16,5	17,5	19,0	20,0	2,0	2,0
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2,5	3,0	3,2	3,4	3,6	1,9
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	25,1	30,5	26,8	31,4	1,1	0,5
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	31,4	27,4	36,9	30,7	2,8	1,9
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	18,5	14,1	23,9	21,4	3,7	6,1
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans (3)	2,6	2,5	2,0	1,8	-3,4	-4,9
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	13,5	13,4	14,0	14,8	0,9	2,5
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	5,6	6,7	6,2	7,3	2,3	2,2
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	71,2	66,5	71,8	69,5	0,2	1,1
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	29,3	33,0	34,8	46,1	4,4	8,7

	2000 (ou année la plus proche)*		2007 (ou année la plus proche)*		Taux de variation annuel moyen	
	Rhône-Alpes	Métropole	Rhône-Alpes	Métropole	Rhône-Alpes	Métropole
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- femmes sorties du secondaire	16,3	18,1	19,1	23,0	2,7	4,1
- femmes diplômées du supérieur	6,4	5,9	6,5	6,9	0,2	2,7
- hommes sortis du secondaire	7,4	11,6	12,0	18,0	8,4	7,6
- hommes diplômés du supérieur	5,7	4,9	6,9	7,0	3,1	6,3
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi (4)						
- femmes sorties du secondaire	34,5	29,6	25,7	26,4	-4,8	-1,9
- femmes diplômées du supérieur	58,0	55,7	57,4	56,0	-0,2	0,1
- hommes sortis du secondaire	48,0	42,5	42,9	38,3	-1,9	-1,7
- hommes diplômés du supérieur	62,8	59,3	64,2	61,1	0,4	0,5
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi (5)						
- femmes sorties du secondaire	13,5	17,4	13,8	19,5	0,3	1,8
- femmes diplômées du supérieur	3,8	3,7	3,4	3,5	-1,9	-1,2
- hommes sortis du secondaire	5,3	8,0	5,9	10,0	1,9	3,9
- hommes diplômés du supérieur	3,1	3,0	1,2	3,0	-14,4	-0,2
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	28,6	31,8	29,0	31,3	0,2	0,3

(1) Pour l'année 2000 et 2002, des changements de champ interviennent dans la fonction publique territoriale qui conduisent à interpréter les évolutions avec prudence.

(2) Il s'agit des spécialités de secrétariat, de comptabilité, du textile et de l'habillement, des services à la collectivité et des spécialités industrielles de transformations qui présentent de façon uniforme des difficultés d'insertion pour les jeunes sur le marché du travail (pour plus de détails voir « L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005 » http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREC_final.pdf)

(3) Il s'agit des contrats d'adaptation et contrat de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

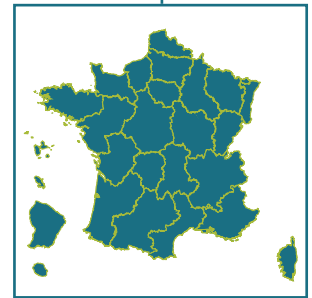
(4) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé de façon continue pendant au moins 18 mois et ont obtenu un emploi à durée indéterminée (emploi de fonctionnaire ou CDI).

(5) Proportion de jeunes qui, au cours de leurs trois premières années de vie active, ont travaillé pendant moins de 6 mois.

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Il nous a semblé préférable de retenir pour chacun d'eux la donnée la plus récente ; le lecteur se reportera utilement à l'annexe méthodologique pour la chronologie précise de chaque série.

ANNEXES



LISTE DES INDICATEURS : DÉFINITIONS ET SOURCES

1. Le contexte économique et social

- Population totale (source : INSEE, estimations de population au 1^{er} janvier)
- Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire : taux de variation annuel moyen de la population dû au solde apparent des entrées et des sorties entre 1999 et 2008 (source : INSEE, estimations de population au 1^{er} janvier, état-civil).
- Population des moins de 25 ans (source : INSEE, estimations de population au 1^{er} janvier).
- PIB par habitant (source : INSEE, comptes économiques régionaux base 2000).
- Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu (source : INSEE-DGFIP, revenus fiscaux des ménages).
- Taux de chômage BIT (source : INSEE, estimations de taux de chômage localisés et enquête Emploi dans les DOM).
- Population active : individus de 15 à 64 ans, actifs ayant un emploi y compris en apprentissage ou en stage rémunéré ou chômeurs (au sens du recensement) (source : Insee, recensement 1999 et enquête annuelle de recensement 2006, exploitations principales).
- Taux d'activité des femmes : Numérateur : nombre de femmes actives de 15 à 64 ans ; Dénominateur : nombre total de femmes de 15 à 64 ans (source : Insee, recensement 1999 et enquête annuelle de recensement 2006, exploitations principales).
- Part de l'emploi tertiaire : Numérateur : emploi dans le secteur des transports, du commerce, des services marchands et non marchands (source : Insee, Estimations d'emploi) ; Dénominateur : emploi total (source : Insee, estimations d'emploi).
- Part de l'emploi secondaire : Numérateur : emploi dans le secteur de l'industrie et de la construction (source : Insee, estimations d'emploi) ; Dénominateur : emploi total (source : Insee, estimations d'emploi).
- Part de l'emploi en intérim : Numérateur : salariés du secteur « Sélection et fourniture de personnel » ; Dénominateur : ensemble des salariés (hors fonction publique) (source : INSEE DADS au lieu de résidence).

- Part de l'emploi à temps partiel : Numérateur : salariés employés à temps partiel (agrégation des modalités « Travailleurs à domicile », « Salariés à temps partiel » et « Postes mixtes dominante non temps complet ») ; Dénominateur : salariés à temps partiel+salariés à temps complet (agrégation des modalités « Salariés à temps complet » et « Postes mixtes à dominante temps complet ») (source : INSEE DADS 2004).
- Part de l'emploi public¹ : Numérateur : emploi public défini par les agents civils de l'État, la fonction publique hospitalière, la fonction publique territoriale et les militaires, hors emplois aidés. Les militaires ne sont pas ventilés par département (cas des DOM) (source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation) ; Dénominateur : emploi total, estimé au 31 décembre de l'année (source : Insee, estimations régionales d'emploi).
- Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés : Numérateur : emploi au 31 décembre de l'année pour les établissements de moins de 10 salariés ; Dénominateur : total de l'emploi salarié au 31 décembre de l'année considérée. Champ : établissements actifs au 31/12, hors agriculture, intérim et défense (hors fonction publique d'État) (source : Insee, CLAP).
- Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active : Numérateur : cadres et professions intellectuelles supérieures ; Dénominateur : population active occupée (actifs de 15 ans ou plus en emploi) (source : Insee, recensement de population 1990 et 1999, enquête annuelle de recensement à partir de 2005, nomenclature PCS-ESE en six postes version 2003.)

2. Indicateurs globaux sur la formation initiale

- Taux de scolarisation des 16-19 ans : Numérateur : effectifs d'élèves, étudiants, apprentis, toutes formations incluses (MEN, Agriculture, Santé...) de la tranche d'âge considérée (source : BCP) ; Dénominateur : taille des générations correspondantes (source : estimations localisées de population INSEE données estimées).
- Taux de scolarisation des 20-24 ans : Numérateur : effectifs d'élèves, étudiants, apprentis, toutes formations incluses (MEN, Agriculture, Santé...) de la tranche d'âge considérée (source : BCP) ; Dénominateur : taille des générations correspondantes (source : estimations localisées de population INSEE données estimées).
- Proportion observée de bacheliers : Numérateur : nombre de bacheliers ; dénominateur : effectif d'une génération reconstituée à partir de la structure par âge de la population des bacheliers de l'année (source : DPD, résultats du baccalauréat ; Insee, estimations localisées de population).
- Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et V bis) : Numérateur : élèves ou apprentis sortant de formation initiale sans avoir atteint le niveau minimum de qualification (seconde, première année de CAP ou BEP) ; Dénominateur : ensemble des flux d'élèves d'une année donnée quittant leur formation initiale à ce niveau ou bien accédant au niveau V (source : DEP).
- Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation « problématiques » c'est-à-dire :
 - o comptabilité gestion
 - o secrétariat bureautique
 - o l'ensemble des spécialités du domaine disciplinaire des services à la collectivité, essentiellement nettoyage assainissement protection de l'environnement et sécurité des biens et des personnes
 - o spécialités pluritechnologiques des transformations
 - o transformations chimiques et apparentées
 - o métallurgie
 - o matériaux de construction
 - o plasturgie
 - o papier carton
 - o toutes les formations du domaine disciplinaire des matériaux souples, textile habillement et cuir.

¹ Avertissement : les utilisations en évolution de cette série doivent être conduites avec prudence. En effet, deux changements de définition du champ de l'emploi public affectent les effectifs comptabilisés au numérateur : à partir de l'année 2000, le champ exclut les « organismes privés d'action locale » (OPAL) à financement public prédominant, qui étaient enquêtés jusqu'alors et qui représentaient, en 1999, un total de 110 000 emplois pour la France entière (y.c. DOM). Cette modification du champ de l'enquête entraîne, à compter de 2000, une légère rupture de série. À partir de 2003, par ailleurs, les emplois aidés ne sont plus comptabilisés dans l'emploi public.

- Part des sortants diplômés du supérieur : Numérateur : ensemble des jeunes sortis une année donnée avec un diplôme de l'enseignement supérieur ; Dénominateur : ensemble des jeunes sortis du système éducatif une année donnée, quel que soit leur niveau (source : enquêtes Génération du Céreq).
- Part des STS-IUT parmi les nouveaux bacheliers entrant dans le supérieur : Numérateur : inscription en première année d'IUT ou de STS des bacheliers de l'année ; Dénominateur : ensemble des inscriptions dans le supérieur des bacheliers de l'année (source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES).

3. La formation professionnelle

- Part des orientations professionnelles en fin de troisième : Numérateur : élèves inscrits en troisième l'année précédente et inscrits l'année suivante en première année de CAP ou BEP (voie scolaire – Éducation nationale et ministère de l'Agriculture – et apprentissage) ; Dénominateur : effectifs inscrits en classe de troisième (y.c. SEGPA et agricoles) à la rentrée précédente (source : DPD).
- Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers : Numérateur : nombre de diplômes délivrés dans l'ensemble des spécialités du baccalauréat professionnel (bureautique, productive...) ; Dénominateur : nombre total de baccalauréats délivrés l'année considérée dans les séries générales technologiques et professionnelles (source : DPD, résultat des sessions d'examen).
- Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans : Numérateur : nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés au cours de l'année considérée (source : DARES) ; Dénominateur : nombre de jeunes de 16 à 25 ans au 31 décembre de l'année précédente (source : Insee, estimations localisées de population).
- Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V : Numérateur : apprentis préparant un diplôme de niveau V inscrits dans les CFA ; Dénominateur : ensemble des jeunes inscrits (LP+CFA) dans une formation de l'enseignement professionnel à ce niveau (source : BCP).
- Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV : Numérateur : apprentis préparant un diplôme de niveau IV inscrits dans les CFA ; Dénominateur : ensemble des jeunes inscrits (LP+CFA) dans une formation de l'enseignement professionnel à ce niveau (source : BCP).
- Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III et plus parmi l'ensemble des apprentis : Numérateur : apprentis inscrits dans une formation de niveau BTS, DUT, licence professionnelles, masters, diplôme d'ingénieurs écoles de commerce et au-delà ; Dénominateur : ensemble des apprentis inscrits dans un centre de formation d'apprentis, ou dans un établissement accueillant des apprentis, y compris enseignement agricole (source : DEPPA1 enquête auprès des centres de formation d'apprentis (enquête 51/SIFA)).
- Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans² : Numérateur : nombre de nouveaux contrats signés au cours d'une année ; Dénominateur : population des jeunes de 16 à 25 ans au 31 décembre de l'année précédente (source : DARES, INSEE estimations localisées de population).
- Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation : Numérateur : nombre de chômeurs de moins de 26 ans en formation en fin d'année (source : BREST) ; Dénominateur : nombre moyen de chômeurs de moins de 26 ans en fin d'année entre 2002 et 2005 (source : AFPA, CNASEA, UNEDIC, FORAGORA – Traitement DARES).
- Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation : Numérateur : nombre de chômeurs de 26 ans et plus en formation en fin d'année (source : BREST) ; Dénominateur : nombre moyen de chômeurs de 26 ans et plus en fin d'année entre 2002 et 2005 (source : AFPA, CNASEA, UNEDIC, FORAGORA – Traitement DARES).
- Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF : Numérateur : nombre de chômeurs de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre d'une formation du programme régional de formation ; Dénominateur : nombre de chômeurs de moins de 26 ans rémunérés ou assurés social présents dans la base BREST au titre d'une entrée en formation (source : entrées en formation. Pour 2006 toutes les régions sont issues de la base BREST sauf pour la Martinique et le Languedoc-Roussillon dont les données sont complétées par l'enquête CR. Pour 2007, toutes les régions sont issues de la base BREST sauf pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et le Languedoc-Roussillon dont les données sont complétées par l'enquête CR).

² Il s'agit des contrats d'adaptation et de qualification en 2000 et des contrats de professionnalisation en 2007.

- Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF : Numérateur : nombre de chômeurs de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre d'une formation du programme régional de formation ; Dénominateur : nombre de chômeurs de 26 ans et plus rémunérés ou assurés social présents dans la base BREST au titre d'une entrée en formation (source : entrées en formation. Pour 2006 toutes les régions sont issues de la base BREST sauf pour la Martinique et le Languedoc-Roussillon dont les données sont complétées par l'enquête CR. Pour 2007, toutes les régions sont issues de la base BREST sauf pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et le Languedoc-Roussillon dont les données sont complétées par l'enquête CR).

4. L'insertion des jeunes formés dans la région

- Taux de chômage après trois ans de vie active (source : enquêtes Génération du Céreq)
- Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi : Numérateur : jeunes de la génération ayant connu une durée ininterrompue d'emploi de 18 mois au moins au cours des trois premières années d'activité et qui occupent un emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, indépendant) à la date de l'enquête. (source : enquêtes Génération du Céreq).
- Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi : Numérateur : jeunes de la génération ayant travaillé moins de six mois au cours des trois premières années d'activité (source : enquêtes Génération du Céreq)
- Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études (source : enquêtes Génération du Céreq).

> Les données utilisées pour réaliser cet ouvrage sont issues de la base de données du Groupe statistique pour l'évaluation (GSE). Celle-ci est hébergée sur le site du Céreq à l'adresse suivante :

<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Donnees-regionales-Base-GSE>

LISTE DES INDICATEURS : PÉRIODE D'OBSERVATION

Liste des indicateurs	Données mobilisées
I. Le contexte économique et social	
Population totale (en milliers)	2000-2007
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire	1999-2008
Population des moins de 25 ans (en milliers)	2000-2007
Pib par habitants (en euros)	2000-2007
Part des ménages fiscaux non imposés à l'impôt sur le revenu	2000-2007
Taux de chômage (BIT)	2000-2007
Population active	1999-2006
Taux d'activité des femmes	1999-2006
Part de l'emploi tertiaire	2000-2007
Part de l'emploi secondaire	2000-2007
Part de l'emploi en intérim	2004-2006
Part de l'emploi à temps partiel	2004-2006
Part de l'emploi public	2000-2006
Part de l'emploi dans les établissements de moins de 10 salariés	2003-2007
Part des cadres et des professions intellectuelles dans la population active	1999-2006
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale	
Taux de scolarisation des 16-19 ans	2000-2007
Taux de scolarisation des 20-24 ans	2000-2007
Proportion observée de bacheliers	2000-2005
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niveaux VI et V bis)	2000-2007
Nombre de jeunes inscrits dans des spécialités de formation «problématiques»	2000-2004
Part des sortants diplômés du supérieur	1998-2004
Part des Ss-lut parmi les nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur	2000-2007

III. La formation professionnelle	
Part des orientations professionnelles en fin de 3ème	2000-2007
Part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers	2000-2007
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes de 16 à 25 ans	2000-2007
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau V	2001-2007
Part des apprentis parmi l'ensemble des jeunes préparant un diplôme de niveau IV	2001-2007
Part des apprentis préparant un diplôme de niveau III parmi l'ensemble des apprentis	2000-2007
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation chez les jeunes de 16 à 25 ans	2000-2007
Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en formation	2003-2007
Part des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus en formation	2003-2007
Part des stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans entrés en formation dans le cadre du PRF	2003-2007
Part des stagiaires de la formation professionnelle de 26 ans et plus entrés en formation dans le cadre du PRF	2003-2007
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région	
Taux de chômage après 3 ans de vie active	2001-2007
Proportion de jeunes ayant une trajectoire de stabilisation en emploi	2001-2007
Proportion de jeunes ayant une trajectoire éloignée de l'emploi	2001-2007
Part des jeunes sortis de l'enseignement supérieur qui trois ans après ne résident plus dans leur région de fin d'études	2001-2007

> **Liste des observatoires régionaux emploi formation**

Alsace

OREF Alsace
Région Alsace
1 place du Wacken - BP 91006/F
67070 STRASBOURG CEDEX
www.carif-alsace.org

Champagne-Ardenne

OPEQ
10 rue de Chastillon
BP 537
51011 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
www.champagne-ardenne.cci.fr

Aquitaine

AQUITAINE CAP METIERS
99 rue Judaique
33000 BORDEAUX
www.arepa-aquitaine.asso.fr

Corse

OREF Corse
Immeuble Les Lauriers - Résidence Castel
Vecchio
Rue du 1^{er} Bataillon de Choc
20090 AJACCIO

Auvergne

CARIF-OREF Auvergne
16 bis, rue de Fontgiève
63000 CLERMONT-FERRAND

Franche-Comté

EFIGIP Franche Comté
Espace La Fayette
8, rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON
www.cedre-fr.org

Basse-Normandie

ERREFOM
Unicité Bâtiment A
10, rue Alfred Kastler
14052 CAEN CEDEX 4
www.espace-regional.info

Guadeloupe

CARIF-OREF Guadeloupe
Champ d'Arbaud
Boulevard Félix Eboué
97100 BASSE TERRE
www.carif-oref-gpe.org

Bourgogne

C2R - Bourgogne
Immeuble le Grama
15 Place Grangier
21000 DIJON
www.c2r-bourgogne.org

Guyane

IRIG DEFIS
Route de Montabo – Chemin Grant
BP 742
97300 CAYENNE CEDEX
www.cariforefguy.org

Bretagne

GREF Bretagne
Technopole Atalante Champeaux
91 rue de Saint Briec
CS 64347
35043 RENNES CEDEX
www.gref-bretagne.com

Haute-Normandie

CREFOR
98, avenue de Bretagne
Immeuble Normandie 1
BP 1152
76176 ROUEN CEDEX
www.crefor.asso.fr

Centre

**GIP ALFA Centre
Pôle ORFE**
10 rue Saint Etienne
45000 ORLEANS
www.alfacentre.org

Île-de-France

GIP CARIF-OREF Ile de France
16 avenue Jean Moulin
75014 PARIS
www.carif-idf.org

Languedoc-Roussillon

OREF Languedoc – Roussillon
201, avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Pays de la Loire

CARIF-OREF des Pays de la Loire
26, boulevard Vincent Gâche
BP 456321
44263 NANTES CEDEX 2
www.cariforef-pdl.org

Limousin

PRISME Limousin
13, cours Jourdan
87000 LIMOGES

Picardie

CARMEE PICARDIE
50, rue Riolan
80000 AMIENS
www.oref-picardie.org

Lorraine

OREFQ Lorraine
Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte
54000 NANCY
www.orefq.fr

Poitou-Charentes

**Agence Régionale de la Formation
Tout au Long de la Vie**
Téléport 5
Avenue du Parc du futur
B.P. 40003
86131 JAUNAY-CLAN Cedex
www.carif-poitou-charentes.asso.fr

Martinique

AGEFMA - OREF Martinique
Rue du gouverneur Ponton
Immeuble Foyal 2000
Place Lafcadio Hearn
97200 FORT DE FRANCE
www.agefma.asso.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORM PACA
41, rue de la Canebière
13001 MARSEILLE
www.orm-paca.org

Midi-Pyrénées

CARIF-OREF Midi - Pyrénées
Immeuble Buroplus
Rue de Sienna
BP 325
31313 LABEGE CEDEX
www.cariforef-mp.asso.fr

Réunion

CARIF-OREF Réunion
190 Rue des Deux Canons
Immeuble Futura
BP 62
97462 SAINT DENIS CEDEX
www.runformation.org

Nord-Pas de Calais

C2RP
50 rue Gustave Delory
59000 LILLE
www.c2rp.fr

Rhône-Alpes

PRAO
78, route de Paris
BP 19
69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX
www.prao.org

Dépot légal
octobre 2011

